BIBLIOTHÈQUE DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE ET DE MÉTAPSYCHIE
DIRECTEUR : RAYMOND MEUNIER

RAYMOND MEUNIER

Le Hachich

ESSAI SUR LA PSYCHOLOGIE DES PARADIS ÉPHÉMÈRES

Troisième Édition

BLOUD & Cie
PARIS (VI)

Bibliothèque de Psychologie expérimentale et de Métapsychie

Directeur : RAYMOND MEUNIER

La *Bibliothèque de Psychologie expérimentale et de Métapsychie* s'adresse aux professeurs, aux médecins, aux étudiants et au public cultivé qu'elle renseignera sur les données acquises par la science contemporaine dans le domaine psychologique et psychique. Ces données sont aujourd'hui assez nombreuses et assez solidement établies pour qu'il ait pu paraître opportun de les faire connaître en dehors du monde encore restreint des travailleurs de laboratoire et des spécialistes. Ceux-ci trouveront d'ailleurs, parmi nos monographies, une série de mises au point utiles à leurs recherches et des exposés personnels de questions moins étudiées et plus théoriques. Nous pensons qu'ils porteront intérêt à cette nouvelle publication si nous en jugeons par l'accueil empressé qu'ils ont fait dès l'abord à notre projet.

Les volumes de notre collection se répartiront en trois groupes.

Le premier groupe constituera une série historique. Les diverses sciences psychologiques, encore qu'elles aient pris depuis un temps relativement court le carac-

tère expérimental qui est celui sous lequel nous nous proposons de les envisager spécialement, ont derrière elles un long passé. Il est donc indispensable de les exposer, en quelque sorte « génétiquement ». Ce point de vue s'impose tout particulièrement pour certaines questions qui de près ou de loin, se rattachent à ce que les psychologues contemporains désignent sous le nom de « métapsychie ». Les recherches occultes, les problèmes qu'ont englobés tour à tour la magie, le spiritisme et la théosophie, du moins dans la forme merveilleuse où l'imagination se les représentait, exigent une interprétation historique.

Dans le second groupe seront traitées « les grandes questions psychologiques ». Par là nous entendons les problèmes d'un ordre général dont on trouve l'exposé dans les Manuels de philosophie, et que nous nous proposons d'étudier selon la méthodologie scientifique à laquelle on doit le renouvellement des sciences psychologiques.

Enfin notre troisième groupe, le plus important, sera consacré à l'examen des problèmes spéciaux de psychologie et de métapsychie. Par psychologie, nous entendons la psychologie normale, pathologique, ethnique et comparée. Quant à la Métapsychie, nous entendons par ce terme l'ensemble des sciences métapsychiques telles que M. Charles Richet les a définies au Congrès de Rome (1906).

Ajoutons que certains volumes de la collection pourront appartenir à deux de ces groupes ou aux trois ensemble. Il s'agit donc plutôt ici d'indiquer les directions dans lesquelles nous nous proposons de nous engager que de tracer dès maintenant un plan limitatif

de chaque volume ou de circonscrire définitivement notre domaine.

En résumé l'ensemble de la collection formera une sorte d'*Essai synthétique sur l'ensemble des questions psychologiques et des problèmes qui s'y rattachent.* Notre but sera atteint si l'effort de compréhension psychologique qui caractérise notre époque s'y trouve exprimé.

Volumes parus :

I. — N. VASCHIDE, Directeur-Adjoint du laboratoire de Psychologie pathologique de l'École des Hautes-Études. — **Les Hallucinations télépathiques.**

II. — Dr MARCEL VIOLLET, Médecin des Asiles. — **Le Spiritisme dans ses rapports avec la folie.**

III. — Dr A. MARIE, Médecin en chef de l'Asile de Villejuif, Directeur du laboratoire de Psychologie pathologique de l'École des Hautes-Études. — **L'Audition morbide.**

IV. — Princesse LUBOMIRSKA. — **Les Préjugés sur la folie,** avec une préface du Dr JULES VOISIN, Médecin en chef de l'Hospice de la Salpétrière.

V. — N. VASCHIDE, Directeur-Adjoint au laboratoire de Psychologie pathologique de l'École des Hautes-Études et RAYMOND MEUNIER, Préparateur au même laboratoire. — **La Pathologie de l'attention.**

VI. — HENRY LAURES. — **Les Synesthésies.**

VII-VIII. — RAYMOND MEUNIER, Préparateur au laboratoire de Psychologie pathologique de l'École des Hautes-Études. — **Le Hachich,** *Essai sur la Psychologie des Paradis éphémères.*

IX. — Dr Henri BOUQUET. — **L'Evolution psychique de l'enfant.**

X. — Drs A. MARIE, Médecin en chef de l'Asile de Ville-juif et R. MARTIAL, Chef des travaux du laboratoire d'hygiène ouvrière. — **Travail et Folie.**

En préparation :

Dr LEGRAIN, Médecin en chef de Ville-Evrard. — **Les folies à éclipses.**

KOSTYLEFF. — **Les bases de la Psychologie expérimentale.**

Professeur BAJÉNOFF (de Moscou). — **La Psychologie des condamnés à mort.**

Dr ZIEM. — **Les Sommeils morbides.**

Raymond MEUNIER. — **L'Abstraction chez les enfants.**

Dr A. MARIE. — **Précis de Psychiâtrie.**
— **Crimes et Châtiments.**

N. VASCHIDE. — **Le Sentiment musical chez les aliénés.**

Dr Marcel VIOLLET. — **La Peur morbide.**
— **La Satisfaction.**
— **La Joie.**

Dr Jules VOISIN. — **L'Enfance anormale.**

Dr ARTAULT de VEVEY. — **La Méthode en Psychologie comparée.**

Alexandre ORESCO. — **Peuples oppresseurs et Peuples opprimés.** *Essai de psychologie sociale.*

Dr M. RABAND. — **La Peur chez les enfants.**

Dr X.... — **La Psychologie en Schintoïsme.**

SEYMOUR de RICCI. — **La Psychologie du collectionneur.**

Le Hachich

DU MÊME AUTEUR

Même collection :

La Pathologie de l'Attention. — (avec N. Vaschide), 1908. 1 vol. 116 pages.

Note sur la mesure de la sensibilité tactile dans ses rapports avec le travail cérébral. — *Revue de Psychiâtrie.* T. XIV, Septembre 1903.

Remarks ou Three Cases of Morbid Lying. — *Journal of Mental Pathology.* Vol. VI, n° 5, 1904.

Un cas d'attention précoce à des sensations esthétiques. — *Revue philosophique.* Janvier 1905.

L'expérimentation en Psychologie. — *Monde Moderne.* Mai 1906.

Une hygiène philosophique : le Végétarisme. — *Revue de Philosophie.* Mai 1906, n° 5.

Les Vagabonds et le Vagabondage. — *Revue moderne de Médecine et de Chirurgie.* Août 1908.

De l'instabilité sentimentale. — *Journal de Psychologie normale et pathologique,* 5e année, n° 6, Novembre-Décembre 1908.

Article Hachich. — in *Dictionnaire de Physiologie de Charles Richet.*

En Collaboration avec N. Vaschide :

Des caractères essentiels de l'image onirique. — *Annales des Sciences Psychiques,* 15e année, n° 10, octobre 1905 et *Rivista di Psicologia applicata alla Pedagogia ed alla Psicopathologia,* Bologna, anno I, n° 3, Maggio-Giugno.

La Mémoire des Rêves et la Mémoire dans les Rêves. — *Revue de Philosophie,* octobre et décembre 1906.

De la possibilité d'un Pronostic de la Mort chez les Paralytiques généraux par l'examen de la Pression sanguine. — *Compte-Rendu hebdomataire des Séances de la Société de Biologie.* 18 juin 1908.

En Collaboration avec le Docteur A. Marie :

Note sur les dessins stéréotypés d'un dément précoce. — *Journal de Psychologie normale et pathologique.* n° 4, 1907.

Note sur quelques enregistrements graphiques dans la maladie de Parkinson — *Journal de Psychologie normale et pathologique,* n° 6, Novembre-Décembre 1907.

Les courbes respiratoires dans l'euphorie des paralytiques généraux. — *Revue de Philosophie.* 8e année, n° 5, Mai 1908.

A propos de recherches ergographiques dans la chorée avec troubles mentaux. — *Journal de Psychologie normale et pathologique.* 5e année, n° 4, Juillet-Août 1908.

Les Vagabonds. — Paris, Giard et Brière éditeurs, 1908, avec un avant-propos par Henry Maret, 1 vol. 333 pages, in *Encyclopédie d'Assistance, Prévoyance et Hygiène sociale*

BIBLIOTHÈQUE DE PSYCHOLOGIE EXPÈRIMENTALE
ET DE MÉTAPSYCHIE

Directeur : RAYMOND MEUNIER

Le Hachich

Essai sur la psychologie des Paradis éphémères

Avec trois planches hors texte.

PAR

RAYMOND MEUNIER

Préparateur au laboratoire de Psychologie pathologique
de l'École des Hautes-Études
(Asile de Villejuif)

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD & Cᵉ
7, Place Sᵗ Sulpice 7,

1909

Reproduction et traduction interdites

A Madame GEORGIE RAOUL-DUVAL,

RAYMOND MEUNIER.

LE HACHICH

CHAPITRE I

LE HACHICH

De toutes les substances toxiques capables de procurer aux hommes l'illusion éphémère du bonheur, le hachich est peut-être celle à propos de laquelle ont circulé et circulent encore les plus attirantes légendes. Révélé à notre monde occidental par des poètes, et par de grands poètes, le chanvre indien fut chanté comme un bon génie qui donnait non seulement le bonheur, mais la puissance, l'intelligence, la lucidité parfaite. Ce n'était plus la gaîté limitée et matérielle que procure le vin. C'était « l'ivresse psychique », l'exacerbation des plus hautes facultés de l'esprit. Certaines soirées de l'hôtel Pimodan consacrèrent le renom du dawamesc et l'inquiétude

romantique essaya de se traiter par la drogue orientale. Aujourd'hui le hachich a moins d'adeptes ; on assure cependant que sa vogue est en train de renaître dans certains clubs de Londres et de Paris, de Londres surtout. Mais notre époque, plus fatiguée, plus grossière et plus brutalement sensuelle que l'époque romantique, lui préfère à l'ordinaire les accablantes intoxications de l'opium ou l'apaisement terrible de la morphine. La seringue de PRAVAZ a remplacé désavantageusement la bonbonnière de BAUDELAIRE et la tristesse contemporaine qui vient plus de la fatigue que du désir, cherche l'anéantissement et non l'exaltation.

Le hachich cependant avec ses nombreux dérivés, reste pour le psychologue, la substance toxique par excellence, celle qui permet de suivre l'intoxication phase par phase, d'analyser une ivresse et parfois, dans les cas d'intoxications chroniques si nombreux dans tout l'Orient, une réelle folie. La mentalité même de l'hachichin, cet amoureux des éphémères délices, reste infiniment plus intéressante que la psy-

chologie médiocre de nos petits fumeurs d'opium occidentaux ou de nos hystériques morphinomanes. Aussi avons-nous cherché à préciser en ce travail les données que nous possédons sur le hachich. Nous espérons pouvoir ainsi étudier en elle-même la plus intéressante des intoxications; et, ce faisant, apporter une modeste contribution expérimentale à cette belle question philosophique du bonheur, de ce bonheur presque métaphysique dont les hommes sentent généralement en eux l'insatiable besoin, et qu'ils voudraient libérer de toutes contingences, tenir sous la dépendance de leur volonté, encore qu'ils ne sachent point si c'est en le recherchant qu'on l'atteint, ou s'ils ne sont nés que pour s'en griser.

Nous étudierons cette psychologie des paradis artificiels, plus éphémères encore qu'artificiels. Mais nous voudrions, en ces premières pages, dire ce qu'est le hachich, quels sont les pays où son usage est courant et exposer l'état actuel de nos connaissances sur son chimisme encore si peu connu.

Le hachich est un toxique extrait des som-

mités fleuries du chanvre indien (*cannabis indica* — famille des ulmacées-cannabinées). Le mot *hachich* est dérivé de l'arabe et signifie simplement *herbe sèche*. On sait que le chanvre indien ne diffère pas au point de vue botanique du chanvre de nos pays (*cannabis sativa*). Il est seulement plus riche en principe actif, mais les mêmes effets pourraient être obtenus avec le chanvre européen à condition de tripler ou de quadrupler les doses. Remarquons toutefois que, dans l'île de la Réunion, les deux espèces de chanvre sont cultivées simultanément et que chacune d'elles conserve ses propriétés caractéristiques. La variété *cannabis indica* est commune à l'orient européen (Grèce, Turquie), à l'orient africain (Egypte surtout) et à l'Asie. Il est pourtant douteux qu'il existe réellement en Chine.

Moreau de Tours estimait du reste que notre chanvre européen venait de Chine et assimilait le *Cannabis chinensis* au *Cannabis sativa*. Quoi qu'il en soit, on cultive en Chine depuis un temps immémorial la variété connue sous le nom de *cannabis chinensis* qui con-

tient, ainsi que toutes les variétés du chanvre, mais à un plus faible degré, le principe actif du hachich. Il ne semble pas qu'on utilise dans la pharmacopée chinoise la résine des sommités fleuries du chanvre. Cela tiendrait surtout, d'après SOUBEIRAN et DABRY DE THIERSANT[1], à ce que le mode de culture du chanvre chinois n'est pas favorable à la production des résines. Par contre nous verrons que les feuilles sont employées.

L'aspect du chanvre indien est assez semblable à celui des autres variétés du chanvre. « Ses feuilles, dit AUBERT-ROCHE en un passage classique, sont opposées, pétiolées à cinq divisions profondes et aiguës. Les fleurs sont peu apparentes. Les mâles et les femelles existent comme dans le chanvre ordinaire. Le fruit est une petite capsule contenant une seule graine. Le calice des mâles est à cinq divisions, à cinq étamines; celui des femelles est d'une seule pièce. La racine est pivotante. La différence qui existe entre le chanvre et le hachich est dans

1. SOUBEIRAN et DABRY DE THIERSANT. — *La Matière médicale chez les Chinois*. Paris, MASSON, 1874, p. 144.

la tige : ce dernier a seulement une hauteur de deux à trois pieds au plus. Sa tige n'est pas unique, mais rameuse depuis le pied. Les branches sont alternes ; on ne trouve pas sur la tige ces filaments que l'on rencontre sur le chanvre. L'odeur que répand le hachich est moins forte que celle du chanvre : elle a quelque chose de particulier [1]. »

L'usage du hachich est surtout répandu dans l'Europe sud-orientale, dans l'Asie occidentale et dans l'Afrique musulmane. En Egypte, malgré les défenses, la consommation annuelle de hachich est en moyenne de 140.000 livres. Nous verrons qu'il est, soit fumé dans des pipes qu'on se passe à la ronde, soit absorbé sous forme d'électuaire par les voies digestives. L'usage en est répandu à un tel point que dans certains cafés du Caire ou de Damas « on sent cette odeur pénétrante qui prend à la gorge et qui enivre doucement même ceux qui ne fument pas. [2] »

1. Dr AUBERT-ROCHE. — *De la peste ou typhus d'Orient*, Paris, 1840, p. 217.

2. CHARLES RICHET. — *L'homme et l'intelligence*. Paris, Alcan, 2e édit., 1887, p. 134.

SPARTMANN, assure que les Hottentots fument le chanvre. Les nègres du Brésil le fumeraient, le mâcheraient, l'ingéreraient sous forme de pilules ou de décoction. D'après J. DENIKER, les nègres Ba-Louba, du bassin du Congo, feraient aussi usage du hachich ; mais cette habitude serait associée à toute une idéologie politico-religieuse [1].

Le hachich n'a guère été connu dans l'Europe occidentale qu'à l'époque où MOREAU DE TOURS et THÉOPHILE GAUTIER révélèrent au monde des artistes et des savants les agapes de l'hôtel Pimodan. A peine avait-il auparavant été parlé du hachich. VIREY [2], cependant, avait cru reconnaître dans la drogue orientale le *népenthès* célébré par HOMÈRE.

On peut du reste trouver des allusions à l'action euphorique, sinon du hachich, au moins de préparations analogues, chez plusieurs auteurs.

HÉRODOTE nous apprend que les Scythes « s'en-

1. J. DENIKER. — *Les Races et les Peuples de la terre*. Paris, Schleicher, 1900.
2. VIREY. — *Bulletin de Pharmacie*, 1803.

nivraient en respirant les vapeurs des semences de chanvre torréfiées au moyen de pierres chauffées à blanc ».

Diodore de Sicile [1] rapporte d'autre part que les femmes de Diospolis d'Egypte, dissipaient par un breuvage la colère et le chagrin.

Marco Polo, dont nous aurons à citer l'intéressante rédaction, prétendit que le Vieux de la Montagne, Hassan-ben-sabab-Homairi, agissait sur ses compagnons grâce au hachich. Ainsi s'est répandue l'étymologie du mot assassin (haschischin), aujourd'hui très contestée par les linguistes.

A la fin du XVI^e^ siècle, Prosper Alpino [2] nous donne sur les propriétés du chanvre indien un travail d'une tenue réellement scientifique : c'est son livre *De medicina Ægyptorum*, résultat et relation du voyage qu'il fit en Égypte.

Un siècle plus tard, un marchand de Hanau, Rumph [3], appelé par les intérêts de son com-

1. Diodore de Sicile. — *Œuvres*, I, 97, 7.
2. Prosper Alpino. — *De medicina Ægyptorum*, Venise, 1591.
3. Rumph. — *Herbier d'Amboyne*, Hanau, 1690.

merce aux Indes orientales, nous donne de très exactes descriptions des effets produits par le hachich. Il note que les feuilles et les graines du chanvre, sont employées aux Indes pour chasser la mélancolie et provoquer les rêves agréables ; que le chanvre mélangé au tabac provoque soit les crises convulsives, soit le rire spasmodique, soit les crises de larmes ; que ses effets varient selon les individus et qu'il en résulte parfois une sorte de folie.

MURRAY, en 1787, reprend l'étude du *cannabis indica* et lui reconnaît des propriétés excitantes et aphrodisiaques.

LINNÉ [1] semble avoir au moins entendu parler des effets du hachich. Il considère en effet le chanvre comme un narcotique et parle d'une substance nommée *Malasc* par les Turcs, extraite du chanvre, et provoquant une exubérante gaieté.

RAMAZZINI [2] dans son *Traité des maladies des artisans* fait une vague allusion à l'effet pro-

1. LINNÉ. — *Amœnitates Academicæ*, 1762.
2. Voir PATISSIER. — *Traité des maladies des artisans, d'après* RAMAZZINI. Paris, 1822.

duit par le chanvre sur l'intelligence. Il suffit du reste de respirer une poignée de sommités séchées de chanvre d'Europe pour sentir rapidement l'action stupéfiante de cette plante.

CHARDIN [1] dans un *Voyage en Perse* entend sous les noms divers de *bang, banghie* ou *bueng,* une préparation de chanvre, de noix vomique et de graines de pavot.

SAUVAGE parle d'un électuaire à base de chanvre indien et dont on userait aux Indes dans les cérémonies religieuses.

« On raconte, dit-il, plusieurs choses fabuleuses sur la vertu de ce philtre : on prétend, par exemple, que son effet est d'aveugler un mari, lorsqu'un adultère est prêt à entrer dans son lit pour séduire sa femme. Mais KEMPFER a vu plusieurs de ces faits; tels sont les suivants : Dans le Malabar, beaucoup de vierges, belles, bien arrangées, et tirées du temple des brachmanes, viennent en public pour apaiser le dieu qui préside à l'abondance et au beau temps ; lorsque le prêtre lit la for-

1. CHARDIN. — *Voyage en Perse et autres lieux de l'Orient.* Amsterdam, 1711.

mule des prières contenues dans les livres sacrés, ces filles commencent à danser, à sauter en faisant des cris, à fatiguer leur corps, à tourner leurs membres et leurs yeux, à jeter de l'écume et à faire des actions horribles... On reconduit ensuite ces brachmanes fatiguées dans le temple ; on les fait coucher, et, leur ayant donné une autre potion pour émousser la force de la première, on les fait voir une heure après au peuple, saines d'esprit, pour que la troupe des gentils sache qu'elles sont délivrées des génies et qu'elle croie que l'idole (WISTNU) est paisée. »

Ajoutons que la drogue employée était dans ce cas un mélange de chanvre, de datura stramonium et d'opium.

« KEMPFER lui-même reçut dans un repas, de ses amis qui l'acceptèrent de même, un bol d'un électuaire qui leur avait été donné par ceux de Bengale. Quand ils l'eurent avalé, ils furent singulièrement réjouis, ils se mirent à rire et à s'embrasser ; quand la nuit vint, ils montèrent à cheval, et il leur semblait qu'ils volaient dans les airs, sur les ailes de Pégase

et qu'ils étaient entourés des couleurs de plusieurs arcs-en-ciel. Arrivés chez eux, ils mangèrent avec un appétit dévorant ce qu'on leur donnait, et le lendemain ils se trouvèrent sains de corps et d'esprit [1]. »

L'année 1845 marque enfin la date capitale dans l'histoire européenne du hachich.

Moreau de Tours y publie son beau livre : *Du hachich et de l'aliénation mentale*, sur lequel nous aurons longuement à revenir. Il pose, sinon la lettre, au moins les principes d'une psychiatrie expérimentale par le hachich ; il provoque la curiosité du public scientifique et, en 1857, la *Société de Pharmacie de Paris* met au concours une étude sur le *Cannabis Indica*. Dès lors le chimisme du hachich devient objet d'étude ; les expériences physiologiques et thérapeutiques se multiplient ; les préparations orientales ou pharmaceutiques se répandent, cependant que les ateliers et les cénacles célèbrent, le plus souvent en amoureux platoniques, le délire évocateur des rêveries orientales.

1. Sauvage. — *Nosologie*. Paraphrosynie magique. *Delirium magicum*. Cité d'après Moreau de Tours.

Le hachich se présente, soit dans son pays d'origine, l'Orient, soit dans notre monde occidental, sous l'aspect de multiples préparations. Ces préparations portent des noms divers, selon qu'elles doivent être fumées ou ingérées par la bouche, selon qu'elles sont ou non mélangées au tabac ou à l'opium. La plus grande partie du hachich consommé en Orient est manufacturée en Grèce où la culture du chanvre indien est assez développée. La variété officinale est surtout cultivée au nord de Calcutta sous la surveillance du gouvernement du Bengale.

La préparation industrielle du chanvre indien est très simple. C'est l'oléorésine connue sous le nom de *charas* qui semble contenir le véritable principe actif de la plante. On la peut recueillir peu après la floraison lorsque les graines commencent à se former. Mais on ne l'isole généralement pas des sommités fleuries de la plante. Parfois, une quinzaine de jours avant la récolte, on coupe les sommités pour donner plus de force aux feuilles. Ces sommités seront d'ailleurs utilisées. Lorsque les feuilles suffisamment grandes deviennent

visqueuses au toucher, on peut les récolter. Elles sont alors étalées sur un tapis (*Kilim.*) Dès qu'elles sont complètement sèches, on les roule en les frottant fortement. On recueille ainsi une première poudre de qualité supérieure (*sighirma*), et, en continuant l'opération, on obtient le produit inférieur (*hourda*).

La plus active des préparations faites avec le *cannabis indica* est le *hafioun* ou *hafiou* ou extrait aqueux.

Après cette préparation vient le *dawamesc* ou extrait gras, qui est sucré et généralement aromatisé de canelle, pistache, poivre, muscade et additionné de musc, cantharide et noix vomique. On le chique ou on le mange avec des gelées de fruits. Il faut environ quatre parties de dawamesc pour une de hafioun.

Le *madjoun* algérien et le *mapouchari* du Caire seraient analogues au dawamesc. Nous n'avons pu nous en assurer.

Le mot hachich désigne seulement en Turquie le pavot. Un produit assez courant du chanvre indien s'y nomme *esrar* ce qui signi-

fie : préparation secrète. On compose avec la conserve d'esrar un sirop aromatique qui sert à parfumer les sorbets. Il est d'un usage fréquent d'ajouter au sirop d'esrar divers aphrodisiaques.

L'*assis* d'Egypte est une préparation de feuilles de chanvre broyées dans l'eau.

Le *chastry* est une teinture de hachich qui semble n'être consommée qu'au Caire.

On fait aussi, dans l'Afrique musulmane surtout, avec l'eau provenant de la distillation du hachich une petite bière dont les effets selon Moreau de Tours seraient « trop violents pour n'être pas dangereux. » Aubert-Roche l'aurait vu déterminer des accès de fureur. M. Bosc de Vèze [1] assure au contraire que les effets en sont très anodins.

Le hachich se fume, sous le nom de *gozah*, dans une pipe spéciale de 50 et 60 centimètres, à fourneau perpendiculaire. La pastille de gozah brûle avec ou sans feuilles aromatiques.

1. Er nest Bosc de Vèze. *Traité théorique et pratique du hachich, des substances psychiques et des plantes magiques.* Nice, 2e édit., 1904.

Les fumeries se font généralement en commun dans des sortes de cafés ou *maschecheh*. Ces établissements semblent devenir de plus en plus rares en Egypte; mais on en trouve d'analogues aux Indes et en Arabie, et même dans le Sud-algérien et tunisien. Des gravures aux couleurs violentes ornent les murailles. Sur une estrade quelques musiciens répètent interminablement quelque mélopée. Ce décor suffit à l'hachichin [1].

Le *kif* (signifiant : repos) est fumé en Algérie et au Maroc. Il est formé de sommités de chanvre desséchées et broyées. On le fume, sans le mélanger d'aucune autre substance, dans des pipes à tuyaux plus courts que les pipes à gozah. Le kif doit être assez frais; il perd ses propriétés s'il est conservé trop longtemps.

Aux Indes anglaises et en Perse, le hachich sans mélange d'opium prend le nom de *ganja* ou *ganzar*; on l'obtient en triturant les feuil-

1. Voir la description de ces fumeries en commun, dans l'intéressant article de HASSAN RACIME, in *Montpellier médical*, 1876.

les de chanvre et en recueillant le suc qui passe à travers une toile grossière. Mais, très fréquemment, on le mélange à l'opium.

Le *gunja* indien est uniquement composé des sommités fleuries ou à peine fructifiées de la plante. « Il est formé, dit G. POUCHET [1], de tiges de 1 mètre de long disposées par paquet de 24 et portant à leur extrémité les inflorescences femelles, dont toutes les parties sont engluées et attachées les unes aux autres par une exsudation résineuse très abondante. Cette substance peu sapide possède une odeur narcotique peu prononcée qui la fait préférer au bhang. »

On désigne aussi le hachich sous le nom de *charas* et de *bhang*. Le *charas*, nous l'avons vu, est la résine. On la peut recueillir en promenant dans les plantations des lanières de cuir qui retiennent, au passage, la glu des feuilles et des sommités. Cette résine se présente par masse compacte, friable, d'aspect brunâtre, de faible saveur. Son odeur est la même que celle du chanvre. On en forme ensuite des boulettes.

1. G. POUCHET. *Précis de pharmacologie et de matière médicale*. Paris, 1907, Doin, édit. p. 207.

Le *bhang* est préparé avec des graines vertes. Il se compose des inflorescences femelles détachées de la tige et formant une masse glutineuse mélangée de feuilles et de fruits. On l'ingère sous forme d'infusion.

Le principe actif de l'intoxication hachichique est encore très mal connu et le chimisme du hachich, malgré les nombreuses recherches déjà faites, est une question qui reste à l'ordre du jour. Rappelons brièvement les principaux corps successivement isolés et considérés comme principe actif.

Pouchet estime d'ailleurs qu'il faut seulement parler, comme principes actifs véritables, de la résine isolée et signalée pour la première fois par Courtive en 1847, puis préparée et étudiée d'une façon plus approfondie par Gastinel en 1849. Chimiquement cette résine est complexe, de coloration brune, insoluble dans l'eau et les alcalis, soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles. Elle a surtout été étudiée par Courtive, Gastinel et Smith qui la désignèrent sous les noms de *hachichine* et de *cannabine*. Ces premières recherches s'ap-

puyaient sur le fait bien connu, rappelé par COURTIVE, que dans les chennevières, l'huile essentielle volatile suffit à provoquer une légère ivresse.

« Les graines de chanvre, dit du reste POUCHET [1], sont oléagineuses et alimentaires, au moins pour le bétail. Elles renferment de 20 à 30 p. 100 d'une huile qui joue sous le nom d'huile de chènevis, un rôle important dans l'alimentation de l'homme, qui est en même temps siccative et peut servir à tous les usages médicaux des autres huiles. Elle jouissait il n'y a pas de longues années de la réputation de produire des effets remarquables et on l'utilisait contre les engorgements laiteux et la galactorrhée : on employait pour cet usage de l'huile ayant séjourné sur des semences, ayant en quelque sorte épuisé des semences de chanvre, ou même on utilisait l'émulsion de ces mêmes semences. »

PERSONNE (en 1854) a obtenu, en distillant

1. G. POUCHET. — *Leçons de Pharmacodynamie et de Matière médicale. Deuxième série. Hypnotiques, Modificateurs intellectuels.* Paris, Doin, 1901, page 847.

une assez grande quantité de chanvre indien, un hydrocarbure liquide (C^{15} H^{24}) auquel il donna le nom de *cannabène* de couleur ambrée, dont l'odeur analogue à celle du chanvre donnait le vertige. Son *hydrure de cannabène* (C^{29} H^{60}) est un carbure saturé appartenant à la série des paraffines.

Wood, Spivey et Easterfield préparèrent des dérivés d'oxydation et d'hydratation de ces hydrocarbures. Ils isolèrent un produit le *cannabinol* appartenant au groupe des camphres et dont la formule est C^{21} H^{26} O^{2}.

Siebold et Bradbury (en 1881) ont isolé la *cannabinine*, alcaloïde liquide, volatil et peu abondant. Schmiedberg découvre un autre alcaloïde.

Hay a pu isoler un alcaloïde, solide, tétanisant, la *tétano-cannabine* dont l'action semble analogue à celle de la strychnine.

Préobraschenky découvre dans le hachich une quantité très appréciable de *nicotine*.

Valenta et Vignolo auraient aussi trouvé de la *muscarine* dans le chanvre indien. Ces découvertes sont-elles simplement dues à des

substances étrangères unies au chanvre, à l'insu des observateurs? C'est parfaitement vraisemblable.

MERCK isole un glucoside qu'il combine avec le tannin; il obtient ainsi une poudre brune, d'odeur agréable, ayant la saveur du tannin qu'il nomme la *cannabine tannique*, (*cannabinum tannicum*) douée de propriétés hypnotiques.

BOMBELON obtient un produit extrait de la cannabine tannique après décomposition par l'hydrate de zinc du composé tannique en solution alcoolique. C'est le *cannabinone*, ne s'agglutinant pas à l'air, se volatisant sans résidu sur une lame chauffée au rouge.

FRONMÜLLER obtient des résultats thérapeutiques avec de faibles doses d'une poudre d'un jaune brun, peu soluble dans l'eau et l'alcool, le *tannate de cannabine*.

La multiplicité des produits met en évidence notre ignorance du principe actif de l'intoxication hachichique. En France, les pharmaciens préparent d'ordinaire une teinture de chanvre et un extrait alcoolique dont l'effet

est très lent et ne s'obtient qu'après l'absorption d'assez fortes doses; il semble en effet que le principe actif du chanvre indien soit beaucoup plus aisément dissous par la graisse que par l'alcool. De plus, cet extrait et cette teinture doivent être selon le *Codex*, préparés avec du chanvre indigène, moins actif, nous l'avons vu, que le chanvre indien. Lorsqu'on l'emploie au point de vue thérapeutique on prescrit l'extrait aux doses de 20 à 80 centigrammes, la teinture aux doses de 2 à 3 grammes fractionnées en 24 heures.

Les produits orientaux, hafioun et dawamesc surtout, contenant tous les principes de l'intoxication, sont très utilisables soit pour les expériences de laboratoire, soit même pour la thérapeutique.

Les préparations venant d'Algérie sont généralement moins actives que les préparations que l'on vend dans les bazars du Caire et de Damas. Malheureusement ces dernières perdent souvent leur activité pendant le voyage. Il est donc nécessaire de pouvoir préparer soi-même les produits qu'on doit utiliser. On

a ainsi le double avantage de les avoir toujours frais et de pouvoir fixer une formule qui restera constante pour toute une série d'expériences dont les résultats seront comparables entre eux.

Voici un procédé de préparation orientale que nous empruntons à M. Charles Richet et qui lui donna les meilleurs résultats. « J'ai fait bouillir pendant plusieurs heures, dit M. Richet, avec 250 grammes de beurre et 500 grammes d'eau, 500 grammes de sommités des fleurs du *cannabis indica* que j'avais fait venir de Biskra.

« A plusieurs reprises j'ajoutai de l'eau pour remplacer celle qui s'était évaporée, et, finalement, en passant le tout à chaud dans un linge, j'obtins un liquide brunâtre, aqueux, très épais, qui fut jeté; et un liquide gras (beurre fondu) fortement coloré en vert.

» Cet extrait gras n'a pas été dosé au point de vue de sa teneur en substance active; mais j'ai expérimenté ses effets physiologiques, et j'ai constaté qu'ils étaient fort intenses.

» On peut faire une pâte de ce beurre avec

de la farine; on obtient ainsi des boulettes qu'on peut administrer aux animaux ou prendre soi-même. »

Nous avons nous-mêmes utiliser cette préparation en des expériences de laboratoire, et elle nous a fourni de bons résultats. Ajoutons que M. Charles Richet nous a conseillé de ne pas purifier les préparations de hachich. Le hachich purifié amène surtout les nausées et les phénomènes neuro-musculaires; avec le hachich non purifié au contraire l'intoxication est suivie de phénomènes psychologiques incomparablement plus intéressants à étudier. D'une façon générale, on peut du reste dire que les effets de l'huile essentielle sont plus physiques que psychiques, tandis que ceux du dawamesc sont plus purement psychiques.

MM. Gley, Richet et Rondeau[1] ont aussi utilisé dans leurs expériences sur les animaux et sur l'homme les préparations suivantes faciles à obtenir.

1. Voir Gley, Richet et Rondeau. Note sur le hachich. *Revue philosophique*, 1885, XX, p. 105.

Une première préparation a été faite en traitant à froid par l'éther 500 grammes de sommités des fleurs du *cannabis indica*. La solution ainsi obtenue était de couleur verte, à reflets rouges; en la distillant on obtenait une huile verdâtre très dense qui était probablement le cannabène de PERSONNE. En évaporant l'éther, on recueillait une substance verdâtre semi-liquide dont 5 cc. contenaient 50 cgr. de matières solides qui, mélangée avec de la farine et du sucre, permettait la confection de pilules facilement absorbables.

Les mêmes auteurs employèrent concurremment du dawamesc qui leur venait du Caire et avait été fait selon la formule suivante :

Sucre	24 parties.
Eau	10 —
Sommités de fleurs de *cannabis indica*	1 partie.

Piler le tout et faire cuire pendant 15 minu-

tes. Ajouter une cuillerée à soupe de jus de citron et :

Canelle	2 parties
Girofle.	1 partie.
Cardamone.	1/2 —
Muscade	2 parties.
Musc	1/4 de partie.
Noisette.	2 parties.
Amandes de pin	2 —

Un homme pour ressentir les effets de l'ivresse hachichique doit prendre de cette préparation un morceau gros comme une noisette, soit pur, soit délayé dans du café.

Deux pilules de la première préparation ne produisirent aucun effet sur des animaux (lapins, pigeons). La même dose absorbée par M. GLEY fut suivie d'effets très marqués. Comme le firent alors remarquer les expérimentateurs, ces résultats contradictoires en apparence sont intéressants en ce qu'ils montrent que le hachich, poison des centres corticaux, ne produit d'effets à faible dose que sur un cerveau très développé.

Tel est le hachich, telles sont les principales formes par lesquelles il s'offre à l'attente curieuse de qui le recherche : électuaires cachant sous les parfums et les épices ajoutées l'odeur fade et lourde de l'huile essentielle ; feuilles séchées et broyées, pastilles odorantes que l'on fumera dans la pipe elle-même évocatrice des paresses dorées de l'Orient.

Nous étudierons, au cours de cet ouvrage, les phénomènes physiologiques et psycho-pathologiques provoqués par ce poison de l'intelligence. Mais nous devons auparavant nous arrêter un instant à considérer la mentalité du hachichin en dehors de l'intoxication, nous devons nous demander, non en moraliste, mais en psychologue, pourquoi l'humanité suppliante demande-t-elle la joie à des drogues stupéfiantes, et quels sont les hommes qu'attirent plus spécialement les mirages promis des paradis artificiels, — ce bonheur que certains goûtent lorsqu'ils ont passé le seuil attingible des paradis éphémères hélas! comme tous les paradis humains.

CHAPITRE II

LES HACHICHINS

Les philosophes et les savants se sont souvent demandé pourquoi, de tous temps, les hommes avaient eu le goût des intoxications violentes et des stupéfiants? Une double réponse a été faite, correspondant à la double action, excitante et dépressive des poisons de l'intelligence. Les uns ont dit que les intoxiqués cherchaient dans le poison favori l'oubli des peines; les autres qu'ils ne voulaient y trouver que l'exhaltation de leurs facultés. Les deux réponses sont justes à condition de ne s'appliquer ni aux mêmes individus, ni aux même toxiques.

S'il s'agit de peuples primitifs, il est fort probable que les toxiques qu'ils découvrirent

par hasard les séduisirent d'abord par l'exaltation intellectuelle et le bien-être physique que les premières doses provoquèrent. Que se passe-t-il chez les ouvriers peu développés des villes, chez les paysans de nos campagnes? C'est aux jours de fête, aux jours de causerie et d'exhaltation avec leurs camarades, qu'ils s'attablent au cabaret devant le vin ou l'alcool auxquels ils demandent la gaîté et le renouvellement de leurs forces; la somnolence de l'ivresse ne vient qu'ensuite et vient traîtreusement les abattant d'un coup. L'ivrogne qui boit seul et vite pour oublier ses maux dans l'engourdissement et le sommeil est déja un raffiné; il est l'exception. Les refrains populaires ont célébré l'amoureux déçu qui demande au vin l'oubli des traîtrises; mais ceux qui chantent ces refrains ne les mettent guère en pratique. Il faut déjà la mentalité d'un DE MUSSET pour demander l'oubli à l'intoxication : pour s'anéantir consciemment, il faut être tout ensemble pessimiste, intelligent, et trop faible devant sa propre vie.

Les peuples primitifs n'avaient et n'ont au-

cune des caractéristiques mentales nécessaires pour demander aux toxiques l'oubli des maux. Ce qu'ils leur demandaient et ce qu'ils leur demandent c'est l'exacerbation de leurs désirs et l'illusion passagère d'avoir atteint le seuil du paradis.

Les peuples des vieilles civilisations orientales, imaginatifs et contemplateurs, accablés souvent par un climat excessif, ont demandé aux toxiques soit l'hypoesthésie, soit l'hyperesthésie. Leur luxe savant a su présenter l'opium et le hachich en des préparations multiples correspondant à leurs besoins : l'opium les accable en les apaisant ; les électuaires où les aphrodisiaques se combinent au hachich leur ouvrent pendant le temps de l'ivresse les portes cristalines d'un palais magique où, libérés du temps et de l'espace, ils jouissent de l'exaltation de leur pensée, de leur émotivité et de leurs sens. Les dépressions qui suivent ne font qu'ajouter aux charmes qu'ils retrouveront en entrant de nouveau en leur paradis, et l'anéantissement démentiel qui couronne si souvent la vie du hachichin les ef-

frait si peu qu'ils nomment « saints » leurs vieux déments intoxiqués. Tout oriental, en effet, est à la fois un artiste et un métaphysicien; il a le don de concevoir les formes et l'Unité, l'abstrait sous le concret. Mais il a le grand mépris des œuvres et la paresse d'agir. Il n'est artiste que pour lui-même, d'où son goût pour les toxiques, pour le hachich surtout qui fait éclater à ses yeux des éblouissements de formes dont chacune possède un coefficient émotif intense.

Les toxiques, poisons de l'intelligence, paradis artificiels, paradis éphémères jouent dans notre monde occidental contemporain un rôle bien différent. Les individus de nos races laborieuses, adaptés à des conditions de vie sociale extrêmement despotiques n'accepteront les toxiques que dans des cas de faiblesse, de dégénérescence, de désespoir, de recherche anxieuse ou d'inadaptation parfois géniale. Tous les pessimistes faibles demanderont aux divers alcaloïdes l'hypoesthésie qui les transportera par delà la réalité quotidienne, encore plus loin de la vie qu'ils ne le sont de par

leur faiblesse congénitale, leur évolution ou leurs accidentelles déchéances. D'autres, tout énivrés d'une forte tristesse, tourmentés par cet impérieux besoin de beauté qui est au fond du cœur de tout homme, pleins de mépris devant le spectacle limité de la turpitude quotidienne, ayant aux lèvres ce goût de l'Infini qu'a chanté BAUDELAIRE, demanderont aux excitants de l'intelligence de les conduire toujours plus avant dans ce ciel que doit ouvrir le hachich, vers cet idéal de lucidité et d'intensité qu'ils savent inacessible et vers lequel cependant ils tendent irrémédiablement les bras parce qu'une mystérieuse force les pousse irrémédiablement à tendre vers l'absolu. Nous avons connu quelques-uns de ces êtres. A une époque mieux orientée vers un idéal religieux déterminé, ceux-là auraient fait des mystiques et seraient arrivés à l'extase; en nos jours où, parmi la déroute des croyances, l'idéalisme humain se reforme si douloureusement, égarés plus encore par leurs qualités que par la fatigue de leurs nerfs, ils recherchent l'inconnu des paradis artificiels et ce

Planche I. — **Le Fumeur de Hachich**, par ÉMILE BERNARD.
(Musée du Luxembourg.)

sont eux qui, dans leur déroute fatale, demandent au hachich une voie possible vers une vie supérieure et plus intense.

A ces dépaysés qui recherchent la route, aux artistes simplement curieux de sensations nouvelles, aux snobs lamentables qui ne veulent qu'étonner par la fausse hardiesse de leurs mœurs, le hachich est particulièrement cher. En effet, de tous les éphémères paradis, celui-là est le plus évocateur; il élève au-dessus des ivresses grossières et des intoxications pharmaceutiques. Les artistes l'ont surtout choisi pour les légendes qu'on en contait, pour les paradisiaques féeries qu'il déroulait devant l'intelligence enchantée. Mais les savants sont venus, et les psychologues à leur tour cherchent à préciser les visions de ce paradis; et nous verrons bientôt qu'il a ses déceptions, comme tous. La mémoire, cette mémoire qui transforme tout *a posteriori*, nous trahit souvent; c'est par elle que nous transformons, au réveil, les rêves de la nuit; c'est elle qui a parfois ordonné les visions hachichiques.

C'est par la mémoire, et par un mécanisme d'auto-suggestion très curieux à étudier pour le psychologue, que les artistes français qui décrivirent les effets du hachich en toute sincérité, s'arrêtèrent surtout sur l'euphorie du début de l'ivresse, corrigèrent l'incohérence du délire, négligèrent, ou peu s'en faut, la dépression mélancolique qui le suit ou l'accompagne. Puis, ils y mirent le meilleur d'eux-mêmes, ils extériorisèrent leur émotivité profonde dans un délire et cela suffit à couvrir de fleurs étrangement belles, les écueils aux lames lacérantes et les passes obscures qui bordent les rives de cette « île heureuse ».

L'euphorie de leur délire y gagna. Ils furent surtout suggestionnés par l'attirante beauté de deux textes que nous reproduirons et discuterons et que tous les poètes hachichins du XIX^e^ siècle connurent et admirèrent. Nous avons pu constater au contraire que certains de nos amis, très artistes, mais n'ayant rien lu sur le hachich, ont fait très normalement la part de l'euphorie, de l'incohérence et des troubles neuro-musculaires désagréables qui accom-

pagnent l'ivresse hachichique. D'autres même ont fait un vrai délire mélancolique qui n'avait de commun avec le délire de THÉOPHILE GAUTIER que les grands troubles pathologiques.

Les deux textes auxquels nous faisons allusion ont été répandus par VIREY, SYLVESTRE DE SACY et surtout MOREAU DE TOURS. Le premier se rapporte au *népenthès* d'HOMÈRE; le second est le charmant passage où MARCO POLO, le voluptueux vénitien, rapporte les délices par lesquels le Vieux-de-la-Montagne fanatisait ses compagnons. Voici la louange des paradis éphémères par HOMÈRE.

« Alors, est-il dit au IVe chant de l'*Odyssée*, HÉLÈNE, fille de ZEUS, eut une autre pensée, et, aussitôt, elle versa dans le vin qu'ils buvaient un baume, le Népenthès, qui donne l'oubli des maux. Celui qui aurait bu ce mélange ne pourrait plus répandre de larmes de tout un jour, même si sa mère et son père étaient morts, même si on tuait devant lui, par l'airain, son frère ou son fils bien-aimé, et s'il le voyait de ses yeux. Et la fille de ZEUS possédait cette liqueur excellente que lui avait

donnée POLYDAMNA, femme de THÔS, en AIGYPTIÈ, terre fertile qui produit beaucoup de baumes, les uns salutaires et les autres mortels. Là tous les médecins sont les plus habiles d'entre les hommes, et ils sont de la race de PAIÈÔN [1]. »

Le népenthès est-il bien le hachich? VIREY [2] l'affirme avec d'assez bons arguments. Il est cependant permis d'en douter, le breuvage vanté par HOMÈRE ayant plutôt l'air d'agir comme un stupéfiant que comme un euphorique. Quoiqu'il en soit, c'est certainement en se répétant ce vers :

Celui qui aurait bu ce mélange, ne pourrait plus répandre de larmes de tout un jour...

Que maint poète rechercha dans le hachich le baume homérique que présentait HÉLÈNE, la fille immortelle de ZEUS.

Le second texte qui évoque aux yeux des artistes toute l'élégante sensualité d'un paradis d'Orient, décrit, ne l'oublions pas, par un

1. HOMÈRE. — *Odyssée* IV, 219 à 232, trad. LECONTE DE LISLE, p. 50-51.
2. VIREY. — *Bulletin de Pharmacie*, 1803.

italien de la belle époque, est cette page de Marco Polo si agréable à rappeler :

« Au centre du territoire des Assassins, dit-il, en Perse, à Alamont et en Syrie, à Marziat, il y avait des endroits entourés de murs, jardins délicieux, dans lesquels on trouvait tout ce qui pouvait satisfaire les besoins du corps et les caprices de la plus exigeante sensualité; des parterres de fleurs, des buissons d'arbres à fruits, entrecoupés de canaux, des gazons ombragés et de verdoyantes prairies, sur lesquelles des sources d'eau vive bruissaient sous les pas. Des bosquets de rosiers et des treilles de vignes ornaient de leurs feuillages de riches salons ou des kiosques de porcelaine, garnis de tapis de Perse et d'étoffes grecques.

» Des boissons délicieuses étaient servies dans des vases d'or, d'argent et de cristal par de jeunes garçons ou par des jeunes filles aux yeux noirs et profonds, semblables aux houris, divinités de ce paradis que le Prophète avait promis aux Croyants.

» Le son des harpes s'y mêlait au chant des oiseaux, et des voix mélodieuses unissaient

leurs accords aux murmures des ruisseaux. Tout y était joie, plaisir, volupté, enchantement.

» Quand il rencontrait un jeune homme doué d'assez de force et de résolution pour faire partie de cette légion de meurtriers, le Grand Maître l'invitait à sa table, l'enivrait avec la plante appelée *hachich*, et le faisait transporter dans les jardins. A son réveil, il croyait au Paradis de Mahomet. Les femmes, les houris, contribuaient encore à augmenter l'illusion. Lorsqu'il avait goûté à satiété toutes les joies que le Prophète promet aux élus après leur mort, lorsque enivré par ces douces voluptés et par les vapeurs d'un vin pétillant et généreux, il tombait de nouveau dans une sorte de léthargie, on le transportait hors de ces paradis enchanteurs, et au bout de quelques minutes, il se trouvait auprès de son supérieur, qui s'efforçait de lui persuader qu'il venait d'avoir une vision céleste, que c'était bien le Paradis qui s'était offert à ses regards et qu'il avait eu un avant-goût des ineffables jouissances réservées aux fidèles, qui auront sa

crifié leur vie pour le Prophète et sa sainte Loi. »

Salverte [1] a fait remarqué combien l'existence réelle de semblables jardins paradisiaques était peu vraisemblable et combien il était plus simple de tout expliquer par une ivresse qui serait à la fois physique et psychique. Remarquons cependant qu'un substratum matériel est nécessaire dans l'intoxication par le hachich. Les hallucinations y sont exceptionnelles; les illusions sensorielles y sont de règle. Il semble donc probable que les jardins d'Hassan-ben-Sabab-Homairi existaient réellement, mais qu'ils ne devenaient paradisiaques que par la grâce du hachich.

Quoi qu'il en soit ce charme oriental encore affiné par l'élégance italienne de Marco Polo eut la plus heureuse influence sur la forme des ivresses romantiques. Le hachich fait donner à notre subconscient ce que nous lui demandons, à condition toutefois que notre émotivité profonde s'harmonise à nos désirs conscients.

1. E. Salverte. — *Des rapports de la médecine avec la politique.* Paris, 1806, p. 182 et seq.

Nous allons voir que le hachich donna à deux poètes qui nous ont laissé une parfaite description de ces effets ce que chacun d'eux lui demandait, à l'un des images d'une richesse inouïe, à l'autre cette étrange saveur d'inconnu qu'il recherchait en toutes choses.

Le premier des poètes hachichins fut Théophile Gautier. Il avait entendu parler des effets du hachich, mais ne se doutait pas de leur puissance. Le dawamesc lui fut offert par Moreau de Tours. Voici quels en furent les effets :

« .·. Au bout de quelques minutes, un engourdissement général m'envahit. Il me sembla que mon corps se dissolvait et devenait transparent. Je voyais très nettement dans ma poitrine le hachich que j'avais mangé, sous la forme d'une émeraude d'où s'échappaient des millions de petites étincelles. Les cils de mes yeux s'allongeaient indéfiniment, s'enroulant comme des fils d'or sur de petits rouets d'ivoire qui tournaient tout seuls avec une éblouissante rapidité. Autour de moi, c'étaient des ruissellements et des écroulements de pierreries de toutes couleurs, des

ramages sans cesse renouvelés, que je ne saurais mieux comparer qu'aux jeux du kaléidoscope; je voyais encore mes camarades à certains instants, mais défigurés, moitié hommes, moitié plantes, avec des airs pensifs d'ibis, debout sur une patte d'autruche, battant des ailes, si étranges que je me tordais de rire dans mon coin, et que, pour m'associer à la bouffonnerie du spectable, je me mis à lancer mes coussins en l'air, les rattrapant et les faisant tourner avec la rapidité d'un jongleur indien... »

Nous avons ici à mon avis, le mécanisme, même d'une interprétation délirante d'effets physiologiques. Le rire spasmodique et l'hypermotilité produits par le hachich appelent immédiatement une interprétation psychologique; elles évoquent à la conscience de l'artiste-poète les images qui les justifie par une association plus fréquente qu'on ne pense — en pathologie surtout — entre le phénomène physiologique et le phénomène psychologique. Après l'accès, la mémoire vient ordonner le complexus physio-psychologique et c'est elle

qui permet à GAUTIER d'écrire cette superbe page que nous reproduisons à peu près *in-extenso*.

« Le premier accès touchait à sa fin. Après quelques minutes, je me retrouvai avec tout mon sang-froid, sans mal de tête, sans aucun des symptômes qui accompagnent l'ivresse du vin, et fort étonné de ce qui venait de se passer. — Une demi-heure s'était à peine écoulée que je retombai sous l'empire du hachich. Cette fois, la vision fut plus compliquée et plus extraordinaire. Dans un air confusément lumineux voltigeaient, avec un fourmillement perpétuel, des milliards de papillons dont les ailes bruissaient comme des éventails. De gigantesques fleurs au calice de cristal, d'énormes passeroses, des lits d'or et d'argent montaient et s'épanouissaient autour de moi, avec une crépitation pareille à celle des bouquets de feux d'artifice. Mon ouïe s'était prodigieusement développée : j'entendais le bruit des couleurs. Des sons verts, bleus, jaunes, m'arrivaient par ondes parfaitement distinctes. Un verre renversé, un craquement de fauteuil,

un mot prononcé bas, vibraient et retentissaient en moi comme des roulements de tonnerre; ma propre voix me semblait si forte que je n'osais parler, de peur de renverser les murailles ou de me faire éclater comme une bombe [1]. Plus de cinq cents pendules me chantaient l'heure de leurs voix flûtées, cuivrées, argentines. Chaque objet effleuré rendait une note d'harmonica ou de harpe éolienne. Je nageais dans un océan de sonorité, où flottaient, comme des îlots de lumière, quelques motifs de *Lucia* et du *Barbier*. Jamais béatitude pareille ne m'inonda de ses effluves ; j'étais si fondu dans le vague, si absent de moi-même, si débarrassé du moi, cet odieux témoin qui vous accompagne partout, que j'ai compris pour la première fois quelle pouvait être l'existence des esprits élémentaires, des anges et des âmes séparées du corps. J'étais

1. Cette hyperacousie associée à ces phénomènes d'audition colorée n'a peut-être pas assez été remarquée par les auteurs qui se sont occupés des synesthésies. (Voir surtout A. Binet, Suarez de Mendoza, A. Marie, Henry Laures.) Les synesthésies sont toujours conditionnées par une hyperesthésie psycho-sensorielle.

comme une éponge au milieu de la mer : à chaque minute des flots de bonheur me traversaient, entrant et sortant par mes pores ; car j'étais devenu perméable, et jusqu'au moindre vaisseau capillaire, tout mon être s'injectait de la couleur du milieu fantastique où j'étais plongé. Les sons, les parfums, la lumière, m'arrivaient par des multitudes de tuyaux minces comme des cheveux, dans lesquels j'entendais siffler des courants magnétiques. — A mon calcul cet état dura environ trois cents ans, car les sensations s'y succédaient tellement nombreuses et pressées que l'appréciation réelle du temps était impossible. — L'accès passé, je vis qu'il avait duré un quart d'heure...

« Un troisième accès, le dernier et le plus bizarre termina ma soirée orientale : dans celui-ci, ma vue se dédoubla. — Deux images de chaque objet se réfléchissaient sur ma rétine et produisaient une symétrie complète ; mais bientôt la pâte magique, tout à fait digérée, agissant avec plus de force sur mon cerveau, je devins complètement fou pendant

une heure. Tous les songes pantagruéliques me passèrent par la fantaisie : caprimulges, coquesigrues, oysons bridés, licornes, griffons, cochemards, toute la ménagerie des rêves monstrueux trottait, scintillait, voletait, glapissait par la chambre... Les visions devinrent si baroques que le désir de les dessiner me prit, et que je fis en moins de cinq minutes le portrait du docteur X***, tel qu'il m'apparaissait, assis au piano, habillé en turc, un soleil dans le dos de sa veste. Les notes sont représentées s'échappant du clavier, sous forme de fusées et de spirales capricieusement tirebouchonnées. Un autre croquis portant cette légende, — *un animal de l'avenir*, — représente une locomotive vivante avec un cou de cygne terminé par une gueule de serpent, d'où jaillissent des flots de fumée avec des pattes monstrueuses, composées de roues et de poulies; chaque paire de pattes est accompagnée d'une paire d'ailes, et, sur la queue de l'animal, on voit le Mercure antique qui s'avance vaincu malgré ses talonnières. Grâce au hachich, j'ai pu faire d'après nature le

portrait d'un farfadet. Jusqu'à présent, je les entendais seulement geindre et remuer la nuit, dans mon vieux buffet... [1] »

Il est assez remarquable que l'incohérence de l'intoxication aiguë n'a pu être corrigée par l'auteur : les images se succèdent entre elles, sans liens, avec une abondance inouïe. Certains sujets sont alors pris d'angoisses ou de terreur. Mais l'imagination de THÉOPHILE GAUTIER, accoutumée aux romantiques griseries d'exubérantes représentations, y voit un enchevêtrement digne de BREUGHEL L'ANCIEN dont les images surgissent soudain « ménagerie des rêves monstrueux » des couches à lui-même inconnues de son fonds mental subconscient. Là est un des effets les plus nets du hachich — et nous aurons à revenir sur ce point en parlant de thérapeutique — qu'il est avant tout le révélateur par excellence des images lointaines et de l'émotivité profonde. Les descriptions de GAUTIER et de BAUDELAIRE, entre tant d'autres, nous le montrent.

1. THÉOPHILE GAUTIER. — *Le club des Hachichins.* — Feuilleton de la *Presse.* — 10 juillet 1843.

Mais l'attention purement et seulement artiste d'un Théophile Gautier s'était surtout attachée aux images et aux représentations mentales ; celle d'un poète douloureux et sincère comme Baudelaire sera dominée et dirigée vers l'émotivité et recherchera dans la drogue exotique un paradis où l'oubli des maux ne viendra que de l'exaltation des rythmes esthétiques inconnus, un paradis artificiel.

Une première fois, vers 1846 ou 47, Baudelaire [1] parla du hachich dans une assez courte pièce : *Du Vin et du Hachich comparés comme moyens de multiplication de l'individualité.* Le titre est assez significatif : c'est l'intensité de la lucidité et de l'émotivité que recherche le poète. Le hachich, dit-il, « ne fait que développer outre mesure la personnalité humaine dans les circonstances actuelles où elle est placée ».

Dix ans plus tard, il traita la question plus abondamment en une suite de petites études incluses aux *Paradis artificiels* et dont les ti-

1. Charles Baudelaire. — *Œuvres complètes.* Paris, Calmann-Lévy, 1899, t. IV, p. 370.

tres seuls sont des indications : *le Goût de l'infini*; *Qu'est-ce que le hachich? ; Le théâtre de Séraphin*; *L'homme-Dieu ; Morale.* C'est dans *le Goût de l'Infini* et *L'homme-Dieu* qu'il faut chercher des notations vraiment introspectives. « Il est des jours, écrit BAUDELAIRE, où l'homme s'éveille avec un génie jeune et vigoureux. Ses paupières à peine déchargées du sommeil qui les scellait, le monde extérieur s'offre à lui avec un relief puissant, une netteté de contours, une richesse de couleurs admirables. Le monde moral ouvre ses vastes perspectives, pleines de clartés nouvelles. L'homme gratifié de cette béatitude, malheureusement rare et passagère, se sent à la fois plus artiste et plus juste, plus noble, pour tout dire en un mot » (p. 160).

C'est là l'euphorie psychique, cette intense joie sans cause de certains matins de jeunesse, que les vieillards parfois semblent aussi connaître, et dont la psychologie tout entière reste à faire. BAUDELAIRE la confond trop aisément avec le goût de l'infini ; c'est elle qu'il attend du hachich.

« Cette acuité de la pensée, cet enthousiasme des sens et de l'esprit, ont dû en tout temps, apparaître à l'homme comme le premier des biens; c'est pourquoi, ne considérant que la volupté immédiate, il a, sans s'inquiéter de violer les lois de sa constitution, cherché dans la science physique, dans la pharmaceutique, dans les plus grossières liqueurs, dans les parfums les plus subtils, sous tous les climats et dans tous les temps, les moyens de fuir, ne fût-ce que pour quelques heures, son habitacle de fange, et, comme dit l'auteur de *Lazare* : d'emporter le Paradis d'un seul coup ».

Suivent des généralité sur le hachich et une description d'ailleurs fort juste de l'ivresse hachichique. « Voilà donc le bonheur! ne peut s'empêcher de crier le poète. Il remplit la capacité d'une petite cuiller! le bonheur avec toutes ses ivresses, toutes ses folies, tous ses enfantillages! » Et c'est sur le caractère divin et spirituel de ce bonheur qu'insiste BAUDELAIRE, qu'il écrit ses plus hautes pages.

« Les couleurs prendront une énergie inaccoutumée et entreront dans le cerveau avec

une intensité victorieuse. Délicates, médiocres, ou même mauvaises, les peintures des plafonds revêtiront une vie effrayante; les plus grossiers papiers peints qui tapissent les murs des auberges se creuseront comme de splendides dioramas. Les nymphes aux chairs éclatantes vous regardent avec de grands yeux plus profonds et plus limpides que le ciel et l'eau ; les personnages de l'antiquité, affublés de leurs costumes sacerdotaux ou militaires, échangent avec vous par le simple regard de solennelles confidences. La sinuosité des lignes est un langage définitivement clair où vous lisez l'agitation et le désir des âmes. Cependant se développe cet état mystérieux et temporaire de l'esprit, où la profondeur de la vie, hérissée de ses problèmes multiples, se révèle tout entière dans le spectacle, si naturel et si trivial qu'il soit, qu'on a sous les yeux, — où le premier objet venu devient symbole parlant.

» ... Le hachich s'étend alors sur toute la vie comme un vernis magique; il la colore en solennité et en éclaire toute la profondeur.

Paysages dentelés, horizons fuyants, perspectives de villes blanchies par la lividité cadavéreuse de l'orage ou illuminées par les ardeurs concentrées des soleils couchants, — profondeurs de l'espace, allégorie de la profondeur du temps, — la danse, le geste ou la déclamation des comédiens, si vous vous êtes jeté dans un théâtre, — la première phrase venue, si vos yeux tombent sur un livre, — tout enfin, l'universalité des êtres se dresse devant vous avec une gloire nouvelle non soupçonnée jusqu'alors.

» ... J'abrège. Personne ne s'étonnera qu'une pensée finale, suprême, jaillisse du cerveau du rêveur : « *Je suis devenu Dieu!* » qu'un cri sauvage, ardent, s'élance de sa poitrine avec une énergie telle, une telle puissance de projection, que, si les volontés et les croyances d'un homme ivre avaient une vertu efficace, ce cri culbuterait les anges disséminés dans les chemins du ciel : Je suis un Dieu! Mais bientôt cet ouragan d'orgueil se transforme en une température de béatitude de calme, muette, reposée, et l'universalité des êtres se présente

colorée et comme illuminée par une aurore sulfureuse. Si par hasard un vague souvenir se glisse dans l'âme de ce déplorable bienheureux : N'y aurait-il pas un autre Dieu? croyez qu'il se redressera devant *celui-là*, qu'il discutera ses volontés et qu'il l'affrontera sans terreur. Quel est le philosophe français qui, pour railler les doctrines allemandes modernes, disait : Je suis un dieu qui ai mal dîné ? — Cette ironie ne mordrait pas sur un esprit enlevé par le hachich ; il répondrait tranquillement : Il est possible que j'aie mal dîné, mais je suis un Dieu ». [1]

Si les deux poètes dont nous venons de retracer l'ivresse nous ont donné, par leur délire, le plus profond d'eux-mêmes, on trouve dans un texte communiqué à Moreau de Tours par une dame de ses amies une description beaucoup plus réaliste de l'intoxication aiguë. Madame X... offre en effet un exemple typique du délire le plus incohérent qu'on puisse imaginer. Après avoir absorbé le dawamesc, qui lui

1. Baudelaire. — *Loc. cit.*, pages 205, 206, 207 et 216.

parut d'ailleurs une confiture assez désagréable, elle dîne et le rire annonciateur du délire ne la prend que vers la fin du repas. Dès lors c'est le désordre le plus inouï d'illusions et d'hallucinations fantastiques, et même d'états émotifs divers, terrifiants ou enchanteurs, alternant sans aucun rythme.

Nous donnons comme exemple des interprétations délirantes de Madame X... ce simple passage :

« Mes yeux étaient toujours fermés par une sorte de contraction nerveuse ; ils me cuisaient beaucoup ; j'en cherchai la cause, et je ne tardai pas à découvrir que mon domestique m'avait ciré les yeux avec de l'encaustique et qu'il me les frottait avec une brosse ; c'était un motif plus que suffisant pour expliquer le malaise que j'éprouvai à cet endroit ».

Nous sommes loin de coquesigrues de Gautier et du Théâtre Séraphin.

Il faut bien savoir en effet que non seulement l'ivresse hachichique n'est pas entièrement euphorique, mais encore qu'elle est parfois *purement dépressive et mélancolique*.

Une dame de nos amies, ayant fumé plusieurs pipes de kif, ressentait seulement un engourdissement qui la faisait tituber et voyait passer devant ses yeux de très belles arabesques d'or et d'argent. Très artiste, avec un fonds d'émotivité puissante, elle se plut d'abord à trouver une grande beauté aux objets les plus ordinaires, ce qui lui déplut fort par la suite. Elle appliquait l'esthétisme de son émotion aux formes quelconques qui s'offraient. Puis la mélancolie fondamentale apparut et pendant les nuits qui suivirent cette ivresse, elle accusa du délire onirique avec réveils brusques et angoisses nocturnes.

Une de ses amies, qui prenait le kif avec elle, la suppliait de ne plus fumer tant la tristesse humaine, dévoilée à ce moment à ses yeux, lui semblait infinie. Dans la nuit qui suivit, elle s'efforça de prendre un revolver, qui se trouvait à portée de sa main, pour se tuer. Heureusement, elle n'avait même pas la force d'étendre le bras.

La synthèse mentale féminine est généralement plus facile à dissocier que la synthèse des

hommes toujours plus ou moins victimes de la crispation de leur attention autour d'une idée! Physiologiquement plus faibles, les femmes nous ont semblé avoir une ivresse hachichique moins intellectuellement heureuse que celle des hommes. Les associations physio-psychologiques dont nous avons parlé se font peut-être plus rapidement, mais la dissociation rapide de la synthèse mentale venant très tôt, le délire gagne en incohérence. Chez les femmes supérieures, dont la mentalité n'est pas un simple jeu d'images quotidiennes et de mondanités vaines, le fonds émotif paraît, sous l'influence du hachich, plus rapidement que chez l'homme supérieur que le souci de la vie collective a malheureusement rendu, à notre époque surtout, beaucoup trop intellectuel.

Retenons donc ce premier point qui nous semble devoir être acquis : que le hachich nous aide à nous révéler à nous-mêmes et aux autres. Le hachich ne déforme pas notre individualité, il la charge, il la grossit; il va chercher dans notre fonds mental subcon-

scient les images du délire, ces images s'associent en représentations qui nous sont personnelles et s'accompagnent d'un coefficient émotif qui garde toujours la teinte de notre émotivité profonde. Il ne faut pas se laisser prendre au sentiment d'euphorie qui accompagne le premier accès. Cette euphorie parfois n'existe pas. Il est vrai que ces cas sont rares et qu'un mauvais dôsage ou les mauvaises conditions dans lesquelles la drogue est ingérée peuvent être alors invoqués. Mais dans les accès qui suivent le rire spasmodique et l'euphorie initiale et qui précèdent la dépression des lendemains, alors que l'ivresse et le délire battent leur plein, le hachich est peut-être le plus puissant réactif permettant de révéler d'une part nos images mentales et leurs modes de groupement, d'autre part notre fonds émotif individuel.

Nous insisterons tout spécialement sur le second point qui contribue à différentier entre eux les récits des ivresses hachichiques. Il convient en effet d'insister sur l'étonnant développement de la suggestibilité et de

l'auto-suggestibilité des individus hachichés. Nous aurons à revenir sur l'importance de ce phénomène et à montrer le parti qu'en doit tirer la thérapeutique. C'est en se fondant sur ce mécanisme de suggestion, et en en tirant profit qu'on peut faire varier indéfiniment les effets du hachich. M. GIRAUD [1] a rappelé à ce propos qu'il existe un art de faire varier les effets du hachich.

Il nous semble qu'on a pas assez insisté sur ce point. Le sujet qui vient de prendre du hachich présente une plasticité intellectuelle absolument comparable à celle des hystériques. Le premier soin du preneur de hachich doit donc être de s'entourer d'amis qui doivent lui suggérer d'aimables illusions. Ces illusions peuvent affecter tous les sens.

M. BONNASSIES [2] rapporte que son ami le Dr C..., sollicitait, avant de prendre le hachich, l'aide amicale des personnes présentes et formulait à l'avance ses désirs. Les sug-

1. GIRAUD. — L'art de faire varier les effets du hachich. *L'Encéphale*, 1881, I, 418-425.

2. BONNASSIES. — La suggestion dans le hachich. *Revue philosophique* 1886, t. XXI, p. 673.

gestions les plus variées et les plus invraisemblables réussirent toujours.

C'est ainsi qu'on fait voir au peintre L..., travaillant à un tableau d'histoire la scène qu'il doit peindre (Charles VI dans la forêt du Mans). La mémoire de l'hallucination étant conservée, il peut ensuite la reproduire sur la toile.

On assure à BONNASSIES qu'il mange un poulet et boit du bordeau, alors qu'on lui sert des pommes de terre et un verre d'eau. La suggestion réussit parfaitement.

Le mécanisme psychologique des suggestions sous l'influence du hachich est assez particulier. Voici comment le Dr BONNASSIES l'analyse : « Le premier sentiment qui se réveille dans l'esprit du hachiché, dit-il, est de protester contre les injonctions dont il est l'objet. — Ce verre d'eau, pense-t-il, est de l'eau, et non pas du vin. Mais, avant même qu'il ait formulé cette phrase dans sa pensée, l'illusion s'est produite; et il la subit. Toutefois elle est de très courte durée. « Pour qu'elle continue, il faut que l'assistant renouvelle ses

intimidations d'une façon constante. Par une série de suggestions, on maintient le hachiché en état permanent d'hallucination. »

A notre sens, le hachich n'est pas seulement l'électuaire le plus propre à développer la suggestibilité d'un individu, il augmente encore l'auto-suggestibilité des prédisposés et peut aussi transformer les moins nerveux en hystériques caractérisés. Dès lors nous ne devons pas être surpris de la diversité des délires ni de l'influence des légendes orientales sur l'ivresse de nos hachichins. Que le dernier mot de ce chapitre soit donc une recommandation aux psychologues, aux médecins ou aux artistes qui voudront expérimenter soit sur des malades, soit sur des sujets de laboratoire, soit sur eux mêmes les effets de l'éphémère paradis :

Qu'ils n'oublient pas, dans leur dispositif expérimental, que tout hachiché est un hystérique d'un moment et qu'ils prennent toutes les précautions qu'on doit prendre avec un hystérique pour parer aux effets de la suggestibilité et de l'auto-suggestibilité, ou pour s'en servir.

CHAPITRE III

L'IVRESSE HACHICHIQUE

L'ivresse résultant de l'intoxication aiguë par le hachich présente, d'une façon très générale, deux états : une grande excitation suivie d'une extrême dépression. L'apparente contradiction de ces résultats toxiques ne doit pas nous surprendre puisqu'elle est commune à un grand nombre de substances toxiques : l'alcool, le chloroforme, la morphine par exemple. Nous venons d'ailleurs de voir que les effets de cette ivresse sont variables selon les doses absorbées, selon les modes d'absorption, selon les préparations choisies, selon la résistance individuelle du hachiché, selon son contenu mental conscient ou subconscient. Essayons cependant de préciser et de poser scien-

tifiquement, les caractéristiques de l'ivresse hachichique selon les plus typiques analyses que possède la littérature physiologique, psychologique et médicale.

C'est à MOREAU DE TOURS que nous demanderons la première description des effets du poison. On sait qu'il avait réalisé des expériences pour savoir, par lui-même, comment déraisonnait un fou. Il partait en effet de ce principe que l'intoxication par le hachich détermine un véritable état de folie provoquée. Nous discuterons par ailleurs le bien ou mal fondé de cette théorie. Ne retenons en ce moment que les caractéristiques de l'ivresse hachichique, magistralement décrite par l'illustre médecin de Bicêtre, sans oublier cependant, que, dans son plan général, le hachich n'est que le moyen qui lui sert à défendre une thèse de psychologie générale : l'identité du rêve et de la folie.

Le premier effet produit par l'ingestion du hachich est, selon MOREAU DE TOURS, un sentiment de bonheur tout psychique auprès duquel les voluptés les plus spiritualisées sem-

blent matérielles. « C'est un sentiment de bien-être physique et moral, de contentement intérieur, de joie intime, bien-être, contentement, joie indéfinissable que vous cherchez vainement à comprendre, à analyser, dont vous ne pouvez saisir la cause. Vous vous sentez heureux, vous le dites, vous le proclamez avez exaltation, vous cherchez à l'exprimer par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, vous le répétez à satiété; mais pour dire comment, en quoi vous êtes heureux, les mots vous manquent pour l'exprimer, pour vous en rendre compte à vous-mêmes [1]. » C'est ce sentiment d'euphorie qu'on retrouve assez souvent en pathologie mentale.

Le second phénomène est l'excitation, l'hyperproséxie, la dissociation des idées qui est, pour MOREAU DE TOURS, le phénomène fondamentale de tout délire, ce qu'il a appelé le *fait primordial*. « Un des premiers effets appréciables de l'action du hachich, c'est l'af-

1. MOREAU DE TOURS. — *Du hachisch et de l'aliénation mentale. Etudes psychologiques.* Paris, Librairie de Fortin-Masson et Cie, 1845. 1 vol. 431 p.

faiblissement gradué de plus en plus sensible du pouvoir que nous avons de diriger nos pensées à notre guise, là où nous voulons et comme nous voulons » [1]. La volonté fléchissant sous l'action du hachich « la mémoire et l'imagination prédominent, les choses présentes nous deviennent étrangères, nous sommes tout entiers aux choses du passé et de l'avenir... *nous nous endormons en rêvant* » [2]. C'est pourquoi les luxurieux orientaux cherchent à lancer les rêves du hachich par des voies voluptueuses en se plaçant dans le milieu choisi. « C'est au fond de leur harem, entourés de leurs femmes, sous le charme de la musique et des danses lascives exécutées par des almées, qu'ils savourent l'enivrant dawamesc, et, la superstition aidant, en voilà assez pour qu'ils soient transportés au sein des merveilles sans nombre que le Prophète a rassemblées dans son paradis » [3].

Vient ensuite, en troisième lieu, l'altération

1. Moreau de Tours. — *loc. cit.*, page 60.
2. Moreau de Tours. — *loc. cit.*, pages 63 et 64.
3. Moreau de Tours. — *loc. cit.*, page 67.

des notions de temps et d'espace, résultat de la dissociation des idées. Le temps semble d'abord étonnamment long; puis les minutes deviennent des heures et les heures des journées; enfin « d'exagération en exagération, toute idée précise de durée nous échappe, le passé et le présent se confondent » [1].

L'hyperacousie apparaît alors. La musique agit de la façon la plus intense sur l'individu hachiché. Cela tient d'une part à l'action physiologique du poison sur la sensibilité auditive, d'autre part aux multiples associations d'idées dont les résultats sont intensifiés par l'intoxication. « C'est ici vraiment que les expressions manquent pour peindre les émotions de toute sorte que peut faire naître l'harmonie. La musique la plus grossière, les simples vibrations des cordes d'une harpe ou d'une guitare vous exhaltent jusqu'au délire ou vous plongent dans une douce mélancolie. Suivant même la disposition d'esprit où l'on se trouve, l'ébranlement moral se communi-

1. Moreau de Tours. — *loc. cit.*, page 68.

que à l'organisme, les fibres musculaires et les fibres de l'âme vibrent à l'unisson et il survient de véritables mouvements choréiques ou hystériformes » [1].

Les idées fixes et les conceptions délirantes peuvent se rencontrer. Elles sont assez rares dans l'ivresse et MOREAU DE TOURS les attribue à l'excitation, à la dissociation des idées du fait primordial. C'est ainsi que, prenant du dawamesc avec son confrère le Dr AUBERT-ROCHE, il accuse celui-ci de l'avoir empoisonné, puis se figure être mort, sur le point d'être enterré. Un jeune homme, sous l'influence du hachich, crut qu'il allait mourir ; un des assistants ayant suspendu un traversin à la muraille dit en le lui montrant : — C'est vous que l'on a pendu ainsi ; vous n'êtes plus de ce monde. — Je le savais bien, s'écrie le pauvre diable ; c'est affreux, n'est-ce pas, de mourir si jeune, et de cette manière !... [2]

Le sixième phénomène est la lésion des af-

1. MOREAU DE TOURS. — *loc. cit.*, page 72.

2. Remarquons que la conception délirante est ici avant tout un effet de cette suggestibilité extrême du hachiché dont nous avons parlé.

fections. L'affectivité peut subir les mêmes modifications que l'intellect. Ces modifications peuvent être en rapport soit avec des choses passées, soit avec des choses présentes. Un bruit de cloches détermine un jour chez Moreau de Tours un véritable état de panophobie. Il a peur de se précipiter par les fenêtres; les armes antiques pendues à la muraille l'épouvante; ses amis lui semblent des ennemis. La mémoire affective se trouve aussi parfois intensifiée : des affections passées, oubliées, envahissent soudain à nouveau le champ de la conscience et émeuvent au suprême degré, « mais l'imagination en fait tous les frais; les sens n'y sont pour rien. » Ceci peut s'appliquer surtout aux sentiments amoureux « probablement, ajoute Moreau de Tours, à cause de cette tendance, de cette sorte d'aspiration vers le bonheur que détermine le hachich » [1].

Les impulsions irrésistibles paraissent souvent aussi pendant l'ivresse hachichique et

1. Moreau de Tours. — *loc. cit.*, page 130.

enfin, huitième phénomène, les illusions et les hallucinations. Les impulsions seraient aussi la conséquence du fait primordial. Les sensations visuelles donnent plutôt lieu à des illusions qu'à des hallucinations; par contre les hallucinations auditives paraissent plus fréquentes que les illusions. La sensibilité générale modifiée par l'intoxication peut aussi être l'objet d'illusions cénesthésiques : un haschiché par exemple se crut transformé en piston de machine à vapeur, cette extravagante opinion étant la conséquence inattendue bien que logique d'une sensation morbide.

Toutes ces caractéristiques psychologiques de l'ivresse hachichique s'accompagnent de modifications physiques. Moreau de Tours a passé très rapidement, trop rapidement, sur des phénomènes somatiques importants. Il a noté cependant la sensation générale d'euphorie, la compression des tempes, l'altération des réflexes respiratoires, l'accélaration du pouls, les inquiétudes musculaires, la lourdeur des pieds et des mains provenant du refroidissement des extrémités. Il décrit, lors-

que l'ivresse est plus forte, les bouffées de chaleur à la face, la sensation d'ébullition du cerveau, les tintements d'oreille, la constriction à l'épigastre. Ces troubles organiques seraient consécutifs aux modifications intellectuelles. Nous allons voir que, d'après d'autres auteurs, ces troubles accompagnent ou précèdent les modifications psycho-physiologiques.

Il ne faudrait certes pas prendre trop à la lettre cette description, qui mérite pourtant de rester classique, de l'ivresse hachichique. Il est naturel et logique que l'étude de tout gros phénomène psychologique commence par une analyse poussée à l'excès, par une désagrégation du fait synthétique en des schémas minutieux souvent jusqu'à l'artificiel. MOREAU DE TOURS n'a donné que peu dans cet écueil. Il a fait pour la description de l'intoxication hachichique ce que BRIQUET et CHARCOT ont fait pour l'hystérie et sa description des huit phénomènes a permis aux expérimentateurs qui suivirent, des descriptions à la fois plus complètes et moins dogmatiques.

M. Charles Richet a repris, expérimentalement, sur lui-même et sur ses amis, ces recherches sur le hachich, et voici les phénomènes qu'il décrit comme caractéristiques de l'intoxication aiguë.

C'est d'abord une sensibilité motrice et sensitive de la moëlle épinière. Des bouffées de chaleur ou de froid montent à la tête. Un sentiment euphorique s'empare du sujet qui se met bientôt à marcher, à gesticuler sans raison. Pendant cette période, cependant l'intelligence reste maîtresse d'elle-même.

Tout à coup, souvent à propos d'un mot sans importance, éclate un rire convulsif, prolongé et qui semble interminable. On se rend compte alors de l'ivresse hachichique : c'est la phase « d'hypertrophie des idées » qui commence. Les idées semblent se succéder avec une prodigieuse rapidité, sans logique apparente, alors que cependant elles restent naturellement soumises aux lois de l'association. Les émotions sont extrêmement exagérées et paradoxales. « Les choses les plus simples, écrit en effet M. Charles Ri-

CHET, deviennent des effets de théâtre, et c'est avec des accents tragiques qu'on annonce qu'il est tard ou qu'il fait du vent. » [1]

Tout comme dans l'hystérie, l'exagération des sentiments s'accompagne, dans l'ivresse hachichique, d'une absence caractéristique de volonté. Les forces inhibitrices semblent entièrement abolies. Le hachiché ne peut plus retenir ses paroles ni ses gestes ce qui cause une extrême frayeur à certains sujets.

L'altération des notions de temps et d'espace, ce phénomène psychologique si important, relevé par la plupart des auteurs, est confirmé par CHARLES RICHET. Le langage suffit à peine à exprimer l'illusion de l'ivresse hachichique. « Les secondes sont des années et les minutes des siècles. » Les marches d'un escalier semblent s'élever jusqu'au ciel, cent mètres semblent cent mille mètres, bien que le jugement rectifie cette erreur.

Les hallucinations proprement dites sont relativement rares. Les illusions sensorielles

1. CHARLES RICHET. — *Op. cit.*, p. 123.

sont au contraire extrêmement fréquentes. Quelques notes de musique, comme nous l'a déjà appris MOREAU DE TOURS plongent dans d'infinies délices. Remarquons que ces illusions sensorielles sont surtout de nature émotive, phénomène à rapprocher de l'émotivité si caractéristique accompagnant nos représentations oniriques.

Une autre série d'expériences, réalisées par MM. GLEY, CHARLES RICHET et P. RONDEAU [1] ont fort bien mis en lumière certains effets psychiques. Les rapports entre la mimique et l'idéation étant très étroits sous l'influence du hachich, les auteurs se sont demandés si les représentations mentales ne provoquaient pas, pendant l'intoxication hachichique, des mouvements fibrillaires inconscients. Leurs résultats sont pleinement positifs. C'est ainsi par exemple que M. GLEY qui, à l'état normal, ne présente aucun mouvement fibrillaire inconscient en rapport avec son idéation, en accuse au contraire de remarquablement vifs sous l'influence du poison.

1. GLEY, CH. RICHET ET P. RONDEAU. — *Loc. cit.* p. 106.

Les auteurs ont aussi eu l'heureuse idée de calculer les temps de réaction tactile des sujets hachichés. Cette expérience est d'un intérêt capital puisqu'elle nous renseigne directement sur l'état de l'attention pendant l'hyperexitabilité produite par le hachich.

Voici les temps de réaction tactile simple des trois sujets à l'état normal.

GLEY		RONDEAU		RICHET	
1re réponse	0″252	1re réponse	0″201	1re réponse	0″280
2e »	0″198	2e »	0″216	2e »	0″280
3e »	0″183	3e »	0″165	3e »	0″270
1re »	0″216	1re »	0″329	1re »	0″190
2e »	0″162	2e »	0″205	2e »	0″176

Moyenne : 0″211

Voici, comparativement, des séries de chiffres obtenus sur des sujets hachichés :

LA...		RICH...	
1re réponse	0″340	1re réponse	»
2e »	0″936	2e »	0″660
1re »	0″292	1re »	»

2e réponse 0″479	2e »	0″367
	1re »	0″403
	2e »	0″522
	3e »	»
	4e »	0″435

Moyenne : 0″492

Le lendemain, le sujet La... présente encore des réactions de

1re réponse	0″238	1re réponse	0″281
2e »	0″212	1e »	0″238
3e »	0″198	3e »	0″223

Moyenne : 0″232

L'hypoprosexie, ou plutôt la paraprosexie de l'hachiché semble évidente d'après ces chiffres. Il aurait d'ailleurs été très intéressant de prolonger ces expériences, puis de contrôler par les autres procédés de mesure de l'attention, afin de saisir dans son ensemble toute la synthèse mentale du sujet, bien qu'éparse et dissociée.

Le physiologiste et psychologue N. Lange [1],

1. N. Lange. — *Problèmes de Philosophie et de Psychologie*, t. I, p. 147, et : Sur l'action du hachich, *Voprosy filosofii i psichologuii*, Moscou, T. I. n° 1.

en plusieurs séries d'expériences, a continué ces recherches sur le hachich. Dans une très bonne auto-observation, il note, dix minutes après l'absorption de 30 centigr. de cannabine, un sentiment d'euphorie physique et mentale. Les forces physiques semblent considérablement augmentées. L'association des mouvements et l'association des idées sont cependant extrêmement pénibles. Il est impossible d'accomplir un mouvement un peu complexe vers un but indiqué; il est impossible de concentrer l'attention sur un objet déterminé. La perception passive du monde extérieur devient au contraire plus intense; les contours des objets sont plus précis, leurs couleurs plus éclatantes.

A mesure que l'ivresse augmentait, il paraissait à LANGE que sa pensée s'affaiblissait. Il avait des moments de vertige intellectuel, des pertes de connaissance qui lui semblaient durer dix minutes, un quart d'heure : en réalité, elles n'avaient pas dépassé cinq secondes. A un certain moment, il perd la notion du monde extérieur et des figures

géométriques très brillantes se développent en arabesques devant ses yeux, évoluant au gré de son imagination. En même temps céphalalgie très douloureuses, tachycardie, sensation de ruisseaux de feu coulant le long de la colonne vertébrale, illusion d'être transporté très loin avec impuissance absolue à réagir. Un sentiment de tristesse indicible suivit, qui ne céda qu'à un lourd sommeil d'un quart d'heure. Le réveil fut subit avec retour presque immédiat à l'état normal. Le lendemain LANGE travaillait péniblement, sa mémoire surtout était très rebelle. Le surlendemain, il n'accusait plus aucun trouble.

Une expérience de M. BINET-SANGLÉ [1] nous fournit aussi une analyse précise de l'état mental et neuro-musculaire du hachiché.

Vers dix heures du soir, après dîner, l'auteur et un de ses amis, le peintre T... prirent chacun une pilule d'extrait de hachich de 0 gr. 20 environ. Une personne présente écrivit alors des notes sous la dictée de M. BINET-

1. Dr BINET-SANGLÉ. — Action du hachich sur les neurones. *Revue scientifique*, 2 mars 1901.

Sanglé. En voici les principaux résultats.

Du côté de l'appareil digestif, à noter la sécheresse buccale, la salive épaisse et rare, une soif intense.

La sensibilité générale présente un état anesthésique très spécial qui consiste surtout en un engourdissement général, accompagné d'étonnement et d'inquiétude.

L'hypoesthésie musculaire est remarquable. Le sujet, assis, a la sensation de tomber. Ses mouvements volontaires sont incertains et presque ataxiques. Ils s'accomplissent cependant avec précision, même lorsqu'ils sont assez complexes.

La sensibilité tactile est au contraire hyperesthésiée.

La sensibilité visuelle présente des troubles importants. Les objets semblent grandis et déformés. Donc macropsie et, dit l'auteur, macropsie centrale.

La sensation spatiale est très modifiée. Les objets et les personnes paraissent très éloignés. Un brouillard jaune verdâtre entoure tous les objets qui projettent des ombres ver-

dâtres. Les sensations s'attardent longuement. Les yeux fermés, la sensation persiste et la macropsie est encore exagérée.

La sensibilité auditive est hyperesthésiée jusqu'à la douleur, tintements d'oreilles et bruits de cloches.

La mémoire présente des oublis brusques, mais compensés par de curieuses bouffées d'hypermnésie. Chaque mot prononcé éveille immédiatement chez M. Binet-Sanglé, qui est d'ailleurs un visuel, l'image visuelle correspondante. Les images atteignent une intensité telle que l'auteur leur donne le nom de « sous-hallucinations. »

Une hallucination véritable est notée. « Je vois, dit l'auteur, une plaine couverte de clochers, et j'entends sonner un glas. Cette hallucination a été probablement provoquée par des tintements d'oreilles. Les voix des assistants et les bruits antérieurs me ramènent bientôt à la réalité. J'ai gardé de cette hallucination le souvenir que j'aurais gardé d'une sensation. »

Les associations d'images, le jugement, le

raisonnement se précipitent avec une étonnante rapidité.

La suggestibilité est augmentée. M. Binet-Sanglé toutefois résiste aux suggestions qui lui sont faites.

Au point de vue de la motilité, l'auteur note l'exagération des réflexes et le besoin de parler et de se mouvoir. La parole est rapide, un peu bégayante. Les gestes sont brusques et saccadés; ils ne s'accordent pas avec les paroles. Le rire spasmodique n'apparaît chez M. Binet-Sanglé qu'au bout d'un temps assez long. « Tout d'abord ces éclats de rire sont assez rares, inégalement espacés et s'accompagnent de l'émotion joyeuse qui d'ordinaire précède le rire. Mais bientôt ils se rapprochent, se reproduisent à intervalles égaux, et deviennent par leur répétition singulièrement pénibles. » M. Binet-Sanglé éprouve alors une fatigue douloureuse des zygomatiques. Lorsqu'il se lève du fauteuil dans lequel il est assis, il lui est impossible de se tenir debout. Pour monter à sa chambre qui est au premier étage, on doit le soutenir et l'ascension est

lente et pénible, bien qu'elle lui semble très rapide, ce qui est à noter comme caractéristique exceptionnelle. Notons d'ailleurs que M. Binet-Sanglé, ayant absorbé un extrait probablement purifié, et n'ayant pas été guidé dans son ivresse par les suggestions esthétiques que subissent la majorité des expérimentateurs, a surtout ressenti les effets physiques de l'intoxication. Or il se peut que les altérations de la notion de temps sous l'influence du hachich soit double : il y aurait illusion du temps plein dans l'ivresse plus psychique et illusion du temps vide dans l'ivresse plus physiologique.

L'état normal reparut vers le matin, de façon intermittente. Puis c'est l'ivresse qui ne paraît plus que par bouffées que M. Binet-Sanglé nomme ses « vagues de folie. » Lorsqu'arrive la vague, l'état cénesthésique redevient ce qu'il avait été pendant la soirée et le rire spasmodique reprend. Cet état dure jusque vers neuf ou dix heures du matin. Un état d'obnubilation sensorielle, de confusion dans les idées et de grande fatigue lui succède,

compliqué d'un état saburral des voies digestives.

Ces « vagues de folie » accusées par M. Binet-Sanglé et d'autres expérimentateurs consistent en somme en la sensation d'une vapeur montant des pieds à terre : elles se résolvent donc en une *aura*. M. Bonnasies les a analysées de très intéressante façon. Dans toutes ses expériences, la montée de l'*aura* s'accompagne d'une sensation d'expansion agréable; la descente de tristesse et d'inquiétude vague. L'hallucination serait en pleine intensité quand l'*aura* a gagné la tête [1].

Le peintre T... qui avait pris du hachich en même temps que M. Binet-Sanglé présenta tout d'abord d'importants troubles circulatoires. Le réflexe respiratoire est supprimé de sorte que les mouvements d'inspiration et d'expiration ne s'accomplissent que grâce à une action nerveuse d'origine corticale. Ces troubles ne durèrent que quelques instants, s'accompagnant cependant d'orthopnée et de con-

1. Bonnasies. — *loc. cit.*

gestion de la face. Le sujet présente en outre de l'incoordination musculaire, des crises de rire spasmodique intermittent et des hallucinations visuelles. Dans ce cas encore l'ivresse est nettement physiologique.

C'est toujours, à notre avis un mauvais procédé que de prendre le hachich sous forme d'extrait, de teinture ou de pilules lorsqu'il s'agit d'expériences sur l'homme. Tant qu'on n'aura pas isolé le principe actif du *cannabis indica* — et, quoi qu'on en ait dit, on ne l'a pas encore isolé — le dawamesc ou les produits orientaux seront toujours préférables pour les recherches psychologiques des laboratoires. Seulement lorsqu'il s'agira d'essais thérapeutiques ou d'expériences sur des animaux les extraits, essences ou teintures pourront être employées avec quelque utilité.

L'auto-observation de M. Binet-Sanglé est la dernière des principales descriptions pouvant servir à établir une symptomatologie complète de l'ivresse hachichique. Notons encore cependant parmi les personnes de notre connaissance ayant fait usage du hachich, en

dehors de toute préoccupation thérapeutique, quelques faits intéressants.

Un de nos amis, sous l'influence du hachich, se sentait si éloigné de toute chose qu'il lui semblait ne plus être sur terre. Ce trouble peut-être rapproché de la sensation d'isolement cosmique, bien connue en pathologie mentale.

Un autre, au lendemain d'une ivresse hachichique, dans cet état spécial d'euphorie crépusculaire que connaissent bien les hachichins, et que donne seul le hachich, écrit sur les feuillets qu'il nous communique :

« Maintenant, oui, tout va bien ! Je suis heureux... Vraiment, moi seul, je possède à l'heure actuelle un bonheur extraordinaire... J'ai la sensation confuse que tout à l'heure j'ai appris une certaine chose grâce à quoi, vraiment je puis le dire, ma félicité est sans mélange... qu'était-ce? Bah!... pas une chose en particulier... plutôt un ensemble... (vague, fuite d'idée).

» ... Pourtant avec ma modestie qui me fait promener *incognito*, et vraiment pas reconnu des passants... je puis m'avouer à part moi

que je suis le centre du monde... ce n'est pas que j'en tire de l'orgueil, bien au contraire, je voue à cause de cela, *à tout et à tous*, une reconnaissance illimitée... Ma gratitude déborde de toutes parts comme une marée impétueuse. J'ai envie d'embrasser les arbres qui projettent autour de moi leurs décoratives et fantasmagoriques silhouettes... Douces étoiles et toi, lune, ah! que votre lumière est douce et combien vous êtes généreux de me vouloir guider si joliment au milieu des merveilles du monde...

» Et les passants et les passantes qui bénévolement viennent autour de moi jouer le jeu de la vie et évoluent si vraisemblables et pour moi seul... Ah! je voudrais sauter au cou de chacun, lui témoigner combien j'apprécie un tel procédé... Il y a aussi des estropiés et des traîtres, vilains personnages qui s'empressent là tout autour... oui... tout à fait comme dans la Réalité. Reconnaissons que ces personnages sont admirablement rendus et qu'au total tous les interprètes méritent les suffrages de Monsieur Incognito. »

Nous avons déjà noté la forme mélancolique que prit l'ivresse de deux dames sous l'influence du kif. Un médecin de nos amis accusa des troubles dépressifs non moins graves. Une autre présenta des phénomènes vasomoteurs très accentués et très désagréables, et rien d'autres, sous l'influence de la cannabine.

Si, d'une façon très générale, nous cherchons maintenant à réunir les symptômes de l'ivresse hachichique, nous pouvons dire qu'elle s'accompagne :

1° de troubles psychiques tels que hallucinations, délire, illusions, illusions d'espace et de temps, dissociation des idées, aprosexie, excitation, sommeil, amnésie et hypermnésie, suggestibilité, hyperémotivité euphorique ou mélancolique, etc.;

2° de troubles sensoriels, hyperexcitabilité, hyperesthésies, anesthésies;

3° de troubles neuro-musculaires, motilité, mouvements convulsifs, rire spasmodique, etc.

4° de troubles respiratoires, circulatoires et

digestifs (appétit à faible doses, inappétence et dyspepsie aux doses plus élevées);

5° de troubles secrétoires divers et très variables;

6° de troubles génitaux, excitation aux faibles doses, anaphrodisie aux doses très fortes et surtout dans l'intoxication chronique.

La diversité même de ces troubles est un argument de plus en faveur de l'opinion que nous soutenons : le hachich procure à l'individu qui l'ingère une étonnante plasticité mentale, il lui donne pour un moment la suggestibilité et surtout l'auto-suggestibilité d'un hystérique. Remarquons de plus l'analogie qui rapproche des tares hystériques certains phénomènes sensoriels ou moteurs observés au cours de l'ivresse hachichique. L'étude comparée de ces troubles ne pourrait être que favorable tant à la connaissance de l'intoxication hachichique qu'à celle de l'entité clinique hystérie, que de récents débats (*Congrès de Lausanne, Genève et Amsterdam*, 1907; *Société de Neurologie*, 1908), ont si peu précisée.

La question de dosage est capitale dans la prévision des effets de l'intoxication aiguë. Les amateurs européens qui ne peuvent se procurer les produits orientaux se servent le plus souvent de pilules de cannabine. Les doses de 15 à 20 centigrammes s'accompagnent simplement d'excitation cérébrale et des premiers effets psychiques de l'ivresse ; le délire véritable avec hallucinations et idées obsédantes, ne paraît généralement qu'à la dose de 40 centigrammes et au-delà. La dose nécessaire à provoquer le délire, ainsi que sa nature émotive, sont du reste variables avec les individus, nous l'avons déjà vu.

L'usage du hachich ne devient pas d'emblée indispensable comme cela arrive si fréquemment pour la morphine ou l'opium. Il n'y a guère non plus de danger d'accoutumance, puisque l'organisme semble devenir de plus en plus sensible aux effets du toxique à mesure qu'on en prend. « Pour obtenir les mêmes effets sur moi et sur les personnes qui en prenaient en même temps que moi, écrit M. Charles Richet, il fallait d'abord la même

dose (en 1875). En 1880, la moitié de la dose suffisait. Enfin, l'année dernière (1882), avec le quart de la dose qu'avait prise simultanément un de mes confrères, j'ai été certainement plus enivré que lui [1]. » Les chiens sur lesquels expérimente M. RICHET semblent aussi devenir de plus en plus sensibles à l'intoxication hachichique. Une chienne de douze kilogrammes, ayant déjà pris du hachich deux fois depuis un mois, reçoit la même dose qu'un chien de cinq kilogrammes : le résultat est à peu près le même.

Les effets de l'ingestion de hachich peuvent se prolonger un assez long temps. Trente heures après l'ingestion, un petit chien de cinq kilogrammes présente encore de la paraplégie des membres postérieurs.

Dans la dernière expérience faite par M. CHARLES RICHET sur lui-même, les phénomènes toxiques se prolongent d'une façon qui semble exceptionnelle. Le soir à huit heures, M. RICHET prend 50 centigrammes d'extrait alcoolique. L'ivresse commence à onze heures et dure à

1. CHARLES RICHET. — *Loc. cit*, p. 492.

l'état aigu jusqu'à deux heures du matin à peu près. Le lendemain et le surlendemain, les effets se font encore sentir et, trois jours après, toutes les fonctions d'attention et d'inhibition des idées ne sont pas encore revenues.

Les effets de l'ivresse hachichique que nous venons d'examiner, étudiés non plus d'après leur version poétique, mais d'après leur analyse scientifique, nous montre la part de bonheur que peut donner réellement la drogue verte et les déceptions qu'elle procure souvent. C'est en effet le rôle assez mélancolique du psychologue, non de détruire les illusions, non de redresser les mensonges vitaux de l'humanité, mais de montrer l'illusion de tant de nos gestes et le délire systématisé d'une si large part de notre sagesse. L'ivresse hachichique cependant peut donner elle aussi un peu de bonheur ; mais ce bonheur sera dû surtout à l'auto-suggestion provoquée par le poison choisi et qui ne viendra qu'un instant, alors que les deux facteurs concorderont, verser à l'âme curieuse ou douloureuse la goutte vermeille de son baume d'exaltation.

CHAPITRE IV

LES RECHERCHES ET LES THÉORIES NEURO-BIOLOGIQUES.

L'action physiologique d'un toxique ne peut être précisée que par les expériences réalisées sur des animaux sur lesquels on n'a pas à craindre les accidents expérimentaux; dont la mort pendant l'intoxication est au contraire un enseignement, et dont l'examen nécropsique, venant infirmer ou confirmer les hypothèses, permet de poser une théorie. Des recherches expérimentales ont donc été faites sur des animaux pour apprécier la toxicité du hachich; mais malheureusement elles furent peu nombreuses et portèrent généralement sur des animaux de trop petit poids.

Dès 1841, MOREAU DE TOURS [1] fait avaler à des pigeons et à deux lapins, l'un de trois mois, l'autre de sept, de très fortes doses d'extrait pur, sans autres effets qu'un peu d'excitation suivie d'une somnolence de courte durée.

LIOUVILLE et VOISIN [2] ont ingéré à des cobayes 1 gramme à 1 gr. 50 de hachich. Ils provoquèrent ainsi chez ces animaux de l'incoordination musculaire, de la somnolence et une exagération des réflexes dénonçant une hyperactivité médullaire. La respiration était superficielle, gênée, avec une diminution des temps d'inspiration. La sensibilité était cependant conservée. L'animal mourait au bout de trois ou quatre jours. On trouvait à l'autopsie de la congestion cérébrale ou méningée, des ecchymoses dans les méninges et dans la plèvre, de la congestion pulmonaire.

Les mêmes expérimentateurs réalisèrent sur des cobayes l'intoxication chronique. L'ani-

1. MOREAU DE TOURS. — *Loc. cit.*, p. 401.
2. LIOUVILLE et A. VOISIN — *Accidents aigus et chroniques produits par le hachich chez les animaux*, 1873.

mal diminuait alors de poids, accusait de l'incoordination motrice, de la diarrhée et finalement la cachexie.

HAY [1] a fait à des grenouilles une injection sous-cutanée de tétanocannabine. Il note aussi l'hyperactivité médullaire produisant l'exagération des réflexes. Les grenouilles sur lesquelles il expérimente présentent des convulsions tétaniques semblables à celles que détermine l'injection de strychnine.

Le grand reproche qu'on peut faire à l'ensemble de ces premières recherches des laboratoires de physiologie est qu'elles portèrent sur des animaux de trop petits poids. MOREAU DE TOURS avait cependant indiqué l'intérêt qu'il y aurait à réaliser des expériences de ce genre sur des animaux d'un ordre biologiquement plus près de l'homme tels que le chat, le chien, le singe surtout.

Nous aurons à adresser le même reproche à des expériences sur lesquelles nous insisteront pourtant, aux expériences réalisées

1. HAY. — A new Alcaloid of Cannabis indica. *American Journal of Pharm.*, juillet 1873, n° 9, T. LVI.

par FERNAND ROUX [1] au laboratoire de thérapeutique de l'hôpital Bichat, dans le service de M. HUCHARD. Nous rappelerons cependant le détail de ces expériences parce qu'elles furent conduites avec un esprit qui nous semble réellement scientifique, les données expérimentales étant précises, les substances employées bien définies et scrupuleusement préparées par DUQUESNEL. De plus elles ne sont pas encore trop éloignées de nous et restent assez typiques des expériences jusqu'ici réalisées sur les animaux avec les divers extraits du cannabis indica.

Le but immédiat que se proposait ROUX était de savoir si le principe actif de la plante résidait dans l'huile essentielle, dans la résine ou si c'est à la réunion de l'essence et de la résine que le hachich doit ses propriétés. GASTINEL, en effet, incline pour l'huile essentielle puisqu'il déclarait la résine inerte lorsqu'elle était soumise à une forte température et que, par

1. FERNAND ROUX. — Etude sur la cannabine. *Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale*, 1886, T. 111, p. 492.

conséquent, l'essence était évaporée. PERSONNE semble être du même avis.

Dans une première expérience, ROUX administre à une poule 50 centigrammes d'huile essentielle de *Cannabis indica*. Le résultat est nul. Quelques jours après il donne à une autre poule 1 gr. 50 de la même préparation. Aucun effet n'est obtenu. « Je me vois donc forcé de conclure, dit l'auteur, que la partie active du chanvre indien est contenu dans la résine, et que l'huile essentielle ne jouit d'aucune propriété spéciale. C'est donc un corps à rejeter complètement de l'arsenal médical. » (p. 498).

Restait à étudier les effets produits par la résine. ROUX, désirant traiter la question le plus complètement possible, se proposa d'étudier les principaux extraits qu'on peut obtenir avec le chanvre indien.

On sait en effet qu'en traitant par les principaux dissolvants 50 grammes d'extrait complet de *Cannabis indica*, on peut obtenir :

Extrait par le pétrole . .	32	grammes
— par l'éther . . .	2	—
— par l'alcool . . .	9	—

Extrait par l'eau	4	—
Résidu insoluble	2	—

Les premiers essais faits par voie hypodermique avec l'extrait pétrolique sur des grenouilles et des cobayes déterminèrent une mort rapide, uniquement due à l'essence de pétrole qui, s'élimant surtout par les poumons, y déterminait une congestion intense. Un fait que nous devons retenir se produit cependant: « j'ai injecté à quatre de ces animaux, dit l'auteur, une certaine quantité de pétrole pur, le plus souvent 1 gramme. Chez quatre autres, j'ai introduit par la voie hypodermique la même quantité de pétrole contenant de 25 à 30 centigrammes d'extrait de cannabis. Dans tous les cas, les animaux ont succombé ; mais, dans toutes les expériences, ceux à qui j'avais injecté de l'extrait de cannabis suspendu dans le pétrole sont morts bien après les autres. » Ce phénomène est-il dû à ce que le hachich a retardé l'absorption du pétrole ou aux propriétés excitante du cannabis ? La première hypothèse nous semble plus vraisemblable

quoi qu'il soit encore bien hardi de se prononcer.

Renonçant donc à ces premiers essais par injections hypodermiques, Roux fit ingérer la cannabine par voie stomacale, 1 gramme d'extrait pétrolique de cannabis traité par l'alcool à 70 degrés chaud, puis évaporé, est administré à une poule dans la matinée. Vingt minutes après, la poule dort d'un sommeil très peu profond qui semble plutôt un engourdissement. Au bout de quatre heures environ, sommeil profond. Le bruit ne réveille plus la poule. Si on la secoue, si on la pince, elle s'éveille, se dresse péniblement, vacille et ne peut faire que quelques pas. Dès qu'on l'abandonne elle retombe dans sa stupeur. Elle meurt dans la nuit.

« A l'autopsie, dit Roux, on trouve le foie congestionné ; la vésicule biliaire est vide. L'estomac est rempli de grains, bien que l'animal n'ait pas mangé depuis vingt heures environ. Le cœur est vide. Les poumons sont congestionnés, ramassés sur eux-mêmes. Quant au système nerveux, mœlle et cerveau,

je n'y ai rien découvert de bien remarquable. Peut-être les méninges cérébrales étaient-elles plus injectées qu'à l'état normal. Mais je n'ose pas l'affirmer, tant cette injection différait peu de celle qu'on rencontre à l'état de santé. »

Une autre poule, traitée par 1 gramme 50 d'extrait pétrolique pur de cannabis, dose considérable, présente des symptômes d'intoxication bien différents. Une demi-heure après l'ingestion l'animal a des mouvements convulsifs très accentués, cherche à s'envoler. Peu après paraît un véritable délire moteur avec hallucinations visuelles. La poule bat des ailes, s'agite, pique sur la pierre des graines imaginaires. Mouvements antipéristaltiques. Au bout d'une heure et demie environ, assoupissement. Le lendemain, l'animal semble revenu dans son état normal, mais il ne mange plus et trois semaines après il n'absorbe pas le quart de la nourriture qu'il prenait après l'expérience.

Un pigeon, après absorption d'extrait pétrolique pur, présente les mêmes symptômes. Il est seulement à regretter que le poids des

animaux mis en expérience ne soit pas indiqué.

Donc comme résultat de ces expériences avec l'extrait pétrolique : dans un cas, coma aboutissant à la mort ; dans les deux autres cas, mouvements convulsifs, sommeil léger, et troubles très importants des fonctions digestives.

Roux administre alors à deux poules, par voie stomacale, 1 gramme d'extrait éthéré de cannabis. Il ne se produit aucun mouvement convulsif, mais dans les deux cas un sommeil léger et assez calme. Pendant les jours qui suivent l'expérience, diminution de l'appétit.

L'extrait éthéré a donc surtout une action narcotique, mais assez faible ; l'extrait pétrolique au contraire produit le maximum des effets excitants de la cannabine. De plus l'extrait éthéré ne semble pas toxique. Une poule qui en avait pris 2 grammes en quelques jours ne présente comme troubles consécutifs que **l'anorexie.** Remarquons d'ailleurs que cette anorexie est d'origine purement ner-

veuse. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais relevé, aux autopsies d'animaux hachichés, une lésion quelconque des organes digestifs. Il semble donc logique d'admettre, avec Roux, que la cannabine agit sur l'innervation de l'estomac.

Roux expérimente alors avec l'extrait pétrolique de l'extrait alcoolique à 85 degrés. Il fait prendre à une poule 60 centigrammes de ce nouvel extrait. Au bout de deux heures, agitation musculaire, troubles de la respiration, hallucinations visuelles. Puis un engourdissement général succède à cette crise d'agitation. L'animal est dans un état d'anéantissement mais non pas de sommeil, dit l'auteur. Le lendemain, l'état normal est revenu, sauf une anorexie qui persiste pendant plusieurs jours.

La dose du même extrait est ensuite poussée à 1 gramme. Deux heures après l'ingestion, légère agitation suivie de somnolence ; puis alternatives d'agitation et de somnolence. « Six heures après, l'animal est plongé dans un sommeil dont on le tire avec peine et qui

ressemble au coma observé dans les expériences faites avec l'extrait pétrolique pur ». Le lendemain état normal avec anorexie persistante.

Il y a donc analogie entre les effets de l'extrait pétrolique de l'extrait alcoolique à 85 degrés et ceux de l'extrait pétrolique pur. Remarquons cependant avec Roux que l'un (extrait pétrolique pur) s'est montré toxique tandis que l'autre ne l'a pas été. L'extrait pétrolique de l'extrait alcoolique serait donc un diminutif de l'extrait pétrolique pur.

Restait encore à expérimenter avec l'extrait alcoolique. Une première ingestion de 75 centigrammes à une poule produisit seulement, deux heures après, un sommeil calme et très court; 1 gramme 50 du même extrait produisit au bout d'une heure, un sommeil profond. Aucune excitation.

Après l'extrait alcoolique pur, divers extraits alcooliques ont été mis en expériences. Mais les résultats n'ont pas grande signification et nous les négligerons.

Si donc nous comparons entre eux les ex-

traits pétrolique, alcoolique et éthéré, nous pouvons admettre avec Roux qu'ils nous ont servi à établir une échelle des propriétés physiologiques de la cannabine et qu'il semble « que celle-ci, soit douée de propriétés variées : toxiques, excitantes, soporifiques, qui, d'après les expériences que nous venons de citer, peuvent être isolées par les différents dissolvants. Un caractère commun aux différentes préparations, c'est d'abolir l'appétit ».

Retenons les conclusions formulées par Roux à la suite des expériences que nous venons de rappeler.

« La partie active du chanvre indien, dit-il, réside dans la résine, comme le croyait Gastinel et Robertson, et non dans l'huile essentielle, selon l'opinion de Personne et de Robiquet.

« L'extrait pétrolique de cannabine possède des propriétés excitantes et convulsivantes. A la dose de 1 gramme, il produit un véritable coma et il est toxique, l'animal en expérience succombant au bout de onze à douze heures.

« L'extrait alcoolique semble doué, chez certains individus, de propriétés narcotiques, mais le sommeil produit est rarement profond. Son action est très incertaine en employant des doses faibles, ce qu'on est obligé de faire si on veut éviter les accidents consécutifs du côté des fonctions digestives.

« L'extrait éthéré ne produit que des résultats insignifiants... Tous les extraits actifs de cannabis amènent rapidement l'anorexie et engendrent un état d'amaigrissement et d'apathie bien marqué. Il n'est pas nécessaire de prolonger très longtemps l'usage du médicament pour obtenir ce résultat. Quelques doses suffisent... [1] »

Le seul reproche que nous adressions à ces expériences, avant que de les exposer, était de porter sur des animaux de trop petits poids. Plusieurs séries d'expériences, conduites par M. Charles Richet [2] nous fournissent enfin les résultats obtenus sur des animaux de poids plus forts.

1. Roux, *loc cit.*, p. 514.
2. Charles Richet. — *Loc. cit.*, p. 494.

Expérimentant sur des chiens de poids divers, M. Richet remarque d'abord la grande analogie entre les effets produits par l'ingestion de hachich et ceux de l'essence d'absinthe.

Les phénomènes suivants sont en effet relevés :

1° Hyperexcitabilité, secousses fibrillaires, tremblements convulsifs surtout dans les muscles du tronc et du cou;

2° Incoordination musculaire. « Chaque contraction musculaire se fait avec des contractures, l'animal marche tout à fait comme un chien légèrement strychnisé : avec des soubresauts, des irrégularités qui témoignent de l'activité exagérée de la moelle. »

3° Etat demi-comateux avec hyperesthésie sensorielle. Il est probable qu'il y a, sinon hallucinations vraies, au moins illusions sur les excitations extérieures.

4° Anesthésie musculaire.

L'animal hachiché ressemble donc étrangement à un animal auquel on aurait fait l'ablation des lobes cérébraux ou à un animal

empoisonné par l'absinthe; il y a seulement plus de stupeur dans le hachich, plus de convulsions dans l'absinthe.

Le hachich est donc essentiellement d'après ces expériences de M. CHARLES RICHET : le poison des circonvolutions cérébrales.

Un fait très curieux mis en lumière par le même expérimentateur, dans les recherches poursuivies avec MM. GLEY et RONDEAU [1], est l'hydrophobie déterminée par le hachich. Cette hydrophobie a été générale chez les chiens soumis aux expériences.

Elle était provoquée, de même que l'hydrophobie rabique, par des lésions bulbaires. L'action du hachich, surtout chez les animaux, porte en effet sur la portion bulbaire et cervicale de la moelle, ainsi que l'indiquent les raideurs cervicales et la respiration saccadée des animaux en expériences. Le hachich serait d'ailleurs, d'après GLEY, RICHET et RONDEAU, le seul toxique capable de provoquer l'hydrophobie chez les chiens.

1. GLEY, CHARLES RICHET et RONDEAU. — *Loc. cit.*

Pendant toutes ces expériences, le chien s'est montré beaucoup plus sensible au hachich que le lapin ou le pigeon. Une dose de 25 cc. de la solution que nous avons indiquée (ch. I, p. 25) injectée rapidement dans les veines d'un chien, produit une violente attaque convulsive épileptiforme. La réaction du chien vis-à-vis de la drogue est cependant bien moins vive que celle de l'homme. Toute proportion gardée entre les poids des sujets mis en expérience, il semble qu'il faille donner au chien une dose trente fois plus forte qu'à l'homme pour obtenir l'intoxication aiguë.

Notons aussi, comme résultat des expériences des mêmes auteurs, une hyperexcitabilité provoquant des frayeurs extrêmes en réponse à des excitations sensorielles simples et normales. Un chien, après une injection intraveineuse de 15 cc. de la solution indiquée, se sauve épouvanté devant un lapin blanc, ou tout autre animal ou objet brillant.

L'ensemble de ces expériences, malheureusement si peu nombreuses et réalisées dans

des conditions si peu comparables entre elles, permet pourtant de reconnaître l'action bulbaire et corticale du hachich. Cependant l'histologie des parties de l'encéphale atteintes reste à faire et c'est surtout à ce point de vue que, dans l'état actuel des recherches, les expériences sur les animaux devraient être faites. Les résultats histologiques permettraient enfin de tenter une théorie neurobiologique de l'intoxication hachichique, non plus sur des données floues à allures pseudo-scientifiques, mais selon les méthodes de laboratoire sur des faits d'expériences venant préciser les indications de la clinique et les suggestions des auto-observateurs.

M. Binet-Sanglé, à la suite de l'auto-observation dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, a cependant tenté un essai de théorie neuro-biologique. On peut être surpris qu'un auteur, accoutumé cependant à la méthodologie expérimentale, s'efforce à une théorie aussi vaste sur des données aussi courtes. Nous devons pourtant rappeler ces vues parce qu'elles représentent l'essai théorique le mieux

marqué et aussi parce qu'elle nous rappelle les jours — qui datent d'hier — où certains physiologistes et psychologues demandaient à la théorie de la rétractilité des neurones une explication facile des faits psychiques les plus complexes.

M. Binet-Sanglé reprend en effet, à propos du hachich, la théorie de l'amiboisme, cette grosse question neurologique qui, entrevue par Rabl-Rückhardt en 1890, par Hill en 1891, lui semble démontré par les travaux de Mathias Duval, Jean Demoor, Pergens, Stefanowska, Querton, Robert Odier et J. Havet. On sait qu'aujourd'hui cette théorie n'est plus guère défendable, les neurofibrilles ayant fait oublier le neurone-entité.

Le système nerveux, dit en substance M. Binet-Sanglé[1], ne fait que transformer des mouvements qu'on peut rapporter à la mécanique, à la physique ou à la chimie, en contractions musculaires ou en mouvements physiques et chimiques (chaleur animale, électricité organique, trophisme). Il est composé « de con-

1. Binet-Sanglé. — *Loc. cit,*

ducteurs innombrables, constitués chacun par une série de neurones placés bout à bout. Ces conducteurs partent de la périphérie, gagnent les centres nerveux, puis reviennent à la périphérie, formant ainsi des circuits plus ou moins vastes. »

Le circuit nerveux le plus complet serait constitué :

« 1° Par un certain nombre de neurones servant à la conduction des ondulations centripètes ;

» 2° par un neurone où ces ondulations centripètes provoquent une sorte de phosphorescence qui est la sensation (neurone de sensation) ;

» 3° par un neurone où les ondulations qui viennent de donner lieu à la sensation s'enregistrent, par suite de la transformation d'une certaine substance x en une autre substance x' [1], cette transformation se faisant suivant un tracé qui varie pour chaque sensation (neurone de mémoire);

1. Voir Binet-Sanglé. — Les lois psychologiques de l'hiérogénie. *Revue de l'Hypn. et de la Psych. physiol.*, 1898, 1899, 1900.

» 4° par un neurone où les ondulations précédentes se transforment en ondulations centrifuges sous le contrôle de la conscience (neurone du mouvement volontaire);

» 5° Par un certain nombre de neurones servant à la conduction des ondulations centrifuges. »

Grâce aux anastomoses des conducteurs nerveux, des ondulations centrifuges, parties d'un neurone de mouvement volontaire qui tient sous sa dépendance plusieurs autres neurones de même ordre, peuvent déterminer un mouvement très complexe. De plus, grâce à la rétractilité des neurones, il peut se former ce que M. Binet-Sanglé appelle des *neuro-diélectriques*[1], c'est-à-dire de véritables barrages s'opposant au passage du courant nerveux.

Il nous était indispensable de rappeler cette théorie — encore que peu séduisante — pour rendre plus claire l'interprétation de l'intoxication hachichique étudiée par M. Binet-Sanglé sur lui-même, comme nous l'avons vu.

1. Binet-Sanglé. — Théorie de neuro-diélectriques. *Archives de neurologie*, septembre 1900.

La sensation d'engourdissement provoquée par le hachich serait due d'après M. Binet-Sanglé à la rétractilité des neurones de conduction des ondulations centripètes et surtout à la rétraction des neurones servant de substratum à la sensibilité générale, le hachich semblant, comme nous venons de le voir, agir de préférence sur l'écorce cérébrale. En amont de ces neurones se formeraient alors des neuro-diélectriques empêchant les ondulations centripètes de leur parvenir. Cet engourdissement serait à rapprocher de celui provoqué par la cocaïne.

L'hypoesthésie musculaire serait due semblablement à la rétractilité des neurones des sensations musculaires et à la formation, en amont, de neuro-diélectriques. Le circuit, à sommet cortical formé par la voie sensitive principale et la voie motrice principale, serait donc interrompu en partie; d'où incertitude des mouvements volontaires. Mais la voie spino-cérébello-spinale n'étant pas atteinte « je pouvais encore, écrit M. Binet-Sanglé, porter ma tasse de café à ma bouche sans en

renverser le contenu, alors que les contractions de mes muscles ne donnaient plus lieu qu'à des sensations extrêmement confuses. J'étais absolument dans la situation de l'hystérique qui fait les mouvements nécessaires pour ne pas laisser tomber un objet qu'il ne sent pas. »

L'hypoesthésie tactile serait due à ce que les neurones des sensations tactiles communiquant avec leurs conducteurs centripètes, ne communiquaient plus qu'imparfaitement avec leurs conducteurs centrifuges, des neuro-diélectriques s'étant formés en aval.

De même l'hyperacousie s'explique par la formation de neuro-diélectriques en aval des neurones de sensations auditives.

Le brouillard accusé par l'auteur pendant son intoxication lui semble venir de la rétraction des neurones des sensations visuelles, avec formation de neuro-diélectriques en amont, ces neuro-diélectriques n'obstruant que partiellement la voie des ondulations centripètes.

La macropsie s'explique par la déformation

et l'augmentation de volume des neurones centraux de la rétine corticale correspondant aux cônes et aux bâtonnets de la rétine oculaire.

La persistance des sensations visuelles, notée par l'auteur, serait due à la formation, en aval, de neuro-diélectriques qui s'opposeraient partiellement à la sortie des ondulations.

Les amnésies seraient dues à l'isolement complet de certains neurones servant de substratum à l'image mnésique et les hypermnésies « à un excès de pression dans un groupe de neurones de mémoire restés en communication avec les voies centripètes, et ne communiquant qu'incomplètement avec les voies centrifuges par suite de la formation de neuro-diélectriques en aval. »

De la rétraction des neurones de mémoire résulterait un rétrécissement du champ de la conscience et la plus grande rapidité des associations et des opérations intellectuelles. La plus grande suggestibilité s'expliquerait de même par la diminution du nombre des neurones de mémoire en un instant donné.

L'astasie-abasie transitoire éprouvée par l'auteur serait due à la rétraction d'un certain nombre de neurones de mouvements et à la formation de neuro-diélectriques en aval.

Le besoin de locomotion éprouvé par d'autres expérimentateurs pendant l'ivresse hachichique montre que ce ne sont pas toujours les mêmes neurones de mouvement qui se rétractent.

Le rire spasmodique, qu'on retrouve décrit dans la plupart des auto-observations, serait une conséquence de la rétraction des neurones de l'écorce cérébrale. On sait que, d'après NOTHNAGEL et BECHTEREW, les neurones du rire se trouveraient dans le thalamus. Ces neurones seraient en rapport avec des conducteurs centripètes venus des divers points de l'organisme au thalamus, et des conducteurs centrifuges venant de l'écorce cérébrale. Ces conducteurs centrifuges seraient aussi inhibiteurs et leur interruption laisserait éclater le rire à la moindre sollicitation. C'est ce qui se passe dans certaines lésions du segment antérieur de la capsule interne (BRISSAUD).

En résumé le hachich est pour M. Binet-Sanglé « une substance qui a la propriété de faire se rétracter, se gonfler (macropsie) et se déformer les neurones de l'écorce cérébrale. Il en résulte la formation de neuro-diélectriques dans les conducteurs nerveux, et une modification notable dans la répartition de la pression nerveuse. »

Le moindre tort de la théorie de M. Binet-Sanglé est d'être une théorie facile et, comme toutes les théories faciles, de manquer de sûreté en voulant trop expliquer. Le plus fâcheux est que l'explication des effets de l'intoxication hachichique est ici fournie par une théorie rien moins que démontrée et que cette explication elle-même voudrait confirmer, à la façon d'un corollaire, cette théorie. Il y a évidemment là un cercle vicieux qui doit choquer la logique la plus élémentaire. Hélas ! s'il est vrai, qu'il y eut chez les vieux psychologues plus ou moins universitaires tout un bavardage idéologique justement critiqué, je me demande s'il n'existe pas aussi un bavardage scientifique encore plus justement critiquable !

CHAPITRE V

LA FOLIE HACHICHIQUE

L'intoxication aiguë par le hachich est par elle-même, à de très rares exceptions près, inoffensive. Si les effets psychiques et neuro-musculaires sont intenses, ils sont également éphémères et, la désassimilation accomplie, l'organisme oublie rapidement son désordre physiologique, d'un moment, ne semblant conserver qu'une plus grande susceptibilité au poison. Cette violente ivresse ne paraît pas laisser après elle de traces appréciables.

Mais cette susceptibilité même d'un organisme plus disposé à subir les effets de l'ivresse rend les récidives plus redoutables et conduit à l'intoxication chronique dont le pronostic est grave. Peu à peu les délires de l'ivresse

se systématisent, les idées fixes et les obsessions deviennent plus fréquentes et s'affirment. M. Charles Richet, qui n'a pris que six ou sept fois dans sa vie du hachich, nous a dit y avoir renoncé pour éviter l'angoisse de l'idée fixe : à la suite de sa dernière expérience, il fut en effet poursuivi par la crainte — qu'il savait d'ailleurs parfaitement morbide — d'avoir absorbé un poison qu'il ne pourrait jamais plus désassimiler. L'obsession passa avec l'abstinence. L'intoxication chronique s'établit ainsi sournoisement ; elle peut conduire au délire transitoire, à la folie, aux démences, selon la prédisposition du sujet, selon que les récidives seront plus ou moins nombreuses, selon surtout qu'elles concorderont ou non avec d'autres causes pathogéniques.

Notre monde occidental ne connaît pas, peut-on dire, ces cas de folie hachichique. Le hachich, nous l'avons vu, n'est pas notre toxique préféré et la morphine satisfait mieux nos dégénérés ou nos désespérés. Baudelaire cependant a passé pendant longtemps et passe

encore auprès de certains aliénistes pour avoir échoué à la paralysie générale par abus du hachich.

Ce fut d'abord la thèse proposée; puis, l'origine parasyphilitique de la paralysie générale étant à peu près admise on put supposer une syphilis méconnue ayant préparé le terrain aux effets noscifs du hachich et de l'alcool surajoutés.

Examinons donc ce soit-disant cas de folie hachichique pour n'en plus parler par ouï-dire et d'après les apparences, mais d'après les faits qu'il est possible de recueillir. Et remarquons à ce propos combien les aliénistes devraient être prudents lorsqu'ils diagnostiquent, selon les normes coutumières, l'état mental d'un véritable artiste, lorsque surtout ce diagnostic est rétrospectif et se fonde sur des œuvres dont le sens leur échappe si souvent!

Disons de suite que, dans le cas de Baudelaire, c'est bien légèrement d'une part qu'on a voulu faire de lui un paralytique général et que d'autre part on est à peu près en droit

d'assurer que le hachich ne fut pour rien dans sa maladie mentale ou pour si peu qu'il ne convient pas d'en parler. Suivons en effet, rapidement, les étapes de sa folie.

« Maintenant, écrit-il en 1862 dans son journal intime, j'ai toujours le vertige et aujourd'hui 23 janvier j'ai subi un singulier avertissement : j'ai senti passer sur moi le vent de l'aile de l'imbécilité ».

« Ce qui m'irrite plus que tout, écrit-il en 1865, plus que la misère, plus que la bêtise dont je suis environné, c'est un certain état soporeux qui me fait douter de mes facultés. Au bout de trois ou quatre heures de travail, je ne suis bon à rien. Il y a quelques années, je travaillais quelquefois douze heures et avec plaisir ».

En mars 1866, il fut invité à passer quelques jours à Namur, chez le beau-père de son ami Rops.

« Il avait accepté avec joie l'invitation, dit Cabanès [1]. Il connaissait déjà Namur ; mais il

1. Cabanès. — *Chronique médicale*, 15 nov. 1902.

était heureux de l'occasion de revoir l'église Saint-Loup, qu'il considérait comme le chef-d'œuvre des jésuites. Tandis qu'il admirait et faisait admirer à ceux qui l'accompagnaient les confessionnaux sculptés avec la plus riche profusion, il chancela, pris d'un étourdissement subit, et alla s'abattre sur une marche. Ses amis le relevèrent. Il ne parut pas s'effrayer et prétendit que le pied lui avait glissé. On feignit de le croire; mais le lendemain matin, en se levant, il donna des signes de troubles cérébraux. On le ramena en hâte à Bruxelles; à peine monté dans le wagon, il pria qu'on ouvrit la portière. Or elle était ouverte. Il avait dit le contraire de ce qu'il voulait dire. C'était un des prodromes de l'aphasie qui n'allait pas tarder à se déclarer ».

Peu de temps après l'hémiplégie du côté droit se déclarait; l'aphasie s'accusait de plus en plus.

« J'ai vu Baudelaire, une fois, une seule, écrivait Jules Troubat quelques mois après. Champfleury va le voir de temps en temps. On l'a fait dîner chez Nadar. C'était imprudent et

lui-même, je crois, en a ressenti et manifesté de la fatigue. Il en est resté à ces trois mots : « Non, cré non, non » et la mémoire n'a pas faibli en lui. Il m'a montré tout ce qu'il aimait, lorsque j'ai été le voir : les poésies de SAINTE-BEUVE, les œuvres d'EDGAR POE en anglais, un petit livre sur GOYA, et, dans le jardin de la maison de santé DUVAL, une plante grasse exotique, dont il m'a fait admirer les découpures. Voilà l'ombre de BAUDELAIRE d'autrefois, mais elle est toujours ressemblante. Il a manifesté une grande colère à un nom de peintre que je lui ai nommé ; mais quand je lui ai parlé de RICHARD WAGNER et de MUSSET, il a souri d'allégresse ».

« Bien que muet et figé dans une immobilité navrante, dit CABANÈS [1], il parvenait encore à se faire comprendre. Ses yeux n'ont jamais cessé de reconnaître les yeux aimés, sa main s'est toujours tendue la première vers les mains fidèles. Au plus fort de la maladie, il s'entretenait par l'intermédiaire d'un ami,

1. CABANÈS. — *Loc. cit.*

avec son éditeur... Il a été abattu, brisé ; mais insensé au sens propre du mot, jamais ».

Nous pourrions multiplier les documents : l'évolution de la maladie de BAUDELAIRE ne justifie pas le diagnostic de paralysie générale, octroyé bien gratuitement par LOMBROSO et NORDAU. Tout porte à croire au contraire que BAUDELAIRE est mort hémiplégique et aphasique, payant ainsi bien cher le luxe aristocratique de posséder parfaitement sa langue et de n'employer jamais que le mot propre.

Quel que soit d'ailleurs le mal auquel ait succombé BAUDELAIRE, le hachich ne doit pas être incriminé, pour la simple raison qu'il n'en a très probablement pris que quelques fois dans sa vie. « Qu'il ait essayé une ou deux fois du hachich comme expérience physiologique, cela est possible, et même probable, dit THÉOPHILE GAUTIER [1] ; mais il n'en a pas fait un usage continu ».

Le Dr MICHAUT [2] assure que « jamais, d'après

1. THÉOPHILE GAUTIER. — Préface aux *Œuvres complètes*, de CHARLES BAUDELAIRE.

2. MICHAUT. — Comment est mort Baudelaire. *Chronique médicale*, 15 mars 1902.

ceux qui l'ont connu, homme de lettres ne fut plus sobre ».

Un écrivain de génie peut parler du hachich comme l'a fait BAUDELAIRE sans être hachiché et ne peut-on trouver dans son œuvre — ceci pour les gens qui s'en tiennent aux textes — des passages où il fait l'éloge de la sobriété ? N'a-t-il pas rapporté avec le ton de la conviction, l'entretien qu'il eut avec GAUTIER lors de leur première entrevue ? « Nous causâmes ensuite de l'hygiène, des ménagements que l'homme de lettres doit à son corps et de sa sobriété obligée. Bien que pour illustrer la matière il ait tiré, je crois, quelques comparaisons de la vie des danseuses et des chevaux de courses, la méthode dont il traita son thème (de la sobriété, comme preuve du respect dû à l'art et aux facultés poétiques) me fit penser à ce que disent les livres de piété sur la nécessité de respecter notre corps comme temple de Dieu [1] ».

Il ne faut pas oublier non plus que si BAU-

1. BAUDELAIRE. — *Œuvres complètes*. Paris, Calmann-Lévy, 1899. T. III. *L'Art romantique*, p. 159.

DELAIRE a vanté les joies du hachich, sa première étude : *Du vin et du hachich comparés comme moyens de multiplication de l'individualité* finit par ces mots :

« Je termine cet article par quelques belles paroles qui ne sont pas de moi, mais d'un remarquable philosophe peu connu, BARBEREAU, théoricien musical, et professeur au Conservatoire. J'étais auprès de lui dans une société dont quelques personnes avaient pris du bienheureux poison, et il me dit avec un accent de mépris indicible : « Je ne comprends pas pourquoi l'homme rationnel et spirituel se sert de moyens artificiels pour arriver à la béatitude poétique, puisque l'enthousiasme et la volonté suffisent pour l'élever à une existence supra-naturelle. Les grands poètes, les philosophes, les prophètes sont des êtres qui, par le pur et libre exercice de la volonté, parviennent à un état où ils sont à la fois cause et effet, sujet et objet, magnétiseur et somnambule ».

« Je pense exactement comme lui [1] ».

1. BAUDELAIRE. — *Œuvres complètes.* Paris, Calmann-Lévy, 1899. T. IV. Les Paradis artificiels, p. 383.

Dix ans plus tard, reprenant en plusieurs études, la description des effets du hachich, il terminait encore par ces réflexions attristées :

« Ces infortunés, s'écria-t-il, qui n'ont ni jeûné, ni prié, et qui ont refusé la rédemption par le travail, demandent à la noire magie les moyens de s'élever, d'un seul coup, à l'existence surnaturelle. La magie les dupe et elle allume pour eux un faux bonheur et une fausse lumière; tandis que nous, poètes et philosophes, nous avons régénéré notre âme par le travail successif et la contemplation; par l'exercice assidu de la volonté et la noblesse permanente de l'intention, nous avons créé à notre usage un jardin de vraie beauté. Confiants dans la parole qui dit que la foi transporte les montagnes nous avons accompli le seul miracle dont Dieu nous ait octroyé la licence ! [1] »

Ces pages ne sont-elles que l'expression d'une heureuse rhétorique? Je ne le pense pas. Bau-

1. Baudelaire. — *Œuvres complètes.* T. IV. *Loc. cit.*, p. 224.

DELAIRE, malgré son affectation satanique, et quoi qu'on en ait pu dire, reste pour nous le plus sincère, le plus douloureusement sincère des poètes.

BAUDELAIRE n'a donc pas été conduit à la folie par l'abus du hachich. Tout au plus semble-t-il prouvé que, dans la période qui précéda son internement, il se laissait aller à des excès alcooliques. Et c'est peut-être là un des moins mauvais arguments dont pourraient se réclamer les partisans de la paralysie générale du poète, les excès alcooliques étant, comme on sait, fréquents à la période prédémentielle de la méningo-encéphalite diffuse. En tous cas, il nous paraît certain que BAUDELAIRE n'a pas été un intoxiqué chronique aboutissant à la démence hachichique : ni ce que nous savons de sa vie, ni l'observation clinique de sa maladie ne nous permettent de le supposer. La folie hachichique de BAUDELAIRE est une légende, dont il ne doit rien rester.

Le pays de la folie hachichique est naturellement l'Orient. Là seulement on la peut étudier, encore que les effets du hachich se sura-

joutent souvent à ceux d'autres intoxications ou de la syphilis. Tout l'Orient cependant connaît ces déments qui se traînent dans les rues, salués au passage du nom de Saints. La vénération publique n'empêche pas que ce ne soient là les victimes du hachich, et nos habitudes sociales — malheureusement moins douces pour les aliénés — les isoleraient certainement à l'asile. L'intoxication chronique, dont ils présentent toutes les caractéristiques, s'accompagne surtout d'un état d'hébétude, de prostration et d'affaiblissement musculaire généralisé. Les mouvements sont indécis ; le facies est stupide ; la peau prend une teinte ictérique ; l'anorexie est à peu près complète. Ces symptômes s'accusent progressivement, puis le malade devient un aliéné caractérisé et meurt dans la cachexie finale.

La littérature médicale est extrêmement pauvre en ce qui concerne ces folies hachichiques. Le Dr A. Marie [1] de Villejuif vient

1. Auguste Marie. — Note sur la folie hachichique, à propos de quelques Arabes aliénés par le hachich. *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, n° 3, mai-juin 1907.

seulement de signaler à l'attention des psychiâtres français les cas qu'il a pu observer à l'asile d'Abbassieh (Egypte) avec le concours du Dr Warnock, médecin directeur qui s'est lui-même longuement intéressé à l'étude des intoxications produites par le hachich.

La folie hachichique peut présenter les aspects suivants :

Intoxication temporaire qui n'est plus l'ivresse hachichique que nous avons décrite ; mais un état d'assoupissement, avec marche chancelante, comme dans l'intoxication alcoolique, et état de rêve euphorique comme dans l'intoxication par l'opium ;

Délire avec hallucinations souvent désagréables de la vue, de l'ouïe, du goût et de l'odorat. Les idées de possession par un démon ou un esprit, et les idées de persécution sont assez fréquentes. Elles constituent le fond sur lequel se greffent les interprétations délirantes des hachichés qui se croient sultans ou prophètes. L'agitation et l'insomnie se rencontrent couramment. Le malade a parfois une certaine incoordination neuro-muscu-

laire ; mais il est le plus habituellement actif et prompt dans ses mouvements ;

Manies très variables, allant de la courte crise d'excitation à la folie furieuse prolongée et se terminant par l'épuisement et même la mort ;

Manies chroniques se présentant souvent sous la forme de manie de persécution ;

Démence formant la période terminale des cas d'aliénation précités.

Ces formes d'aliénation peuvent d'ailleurs se combiner entre elles et s'accompagner de tares psychopathiques multiples. L'illusion de puissance intellectuelle et d'exaltation prophétique que nous avons notée est assez fréquente.

Le physionomie de certains délirants hachichiques au début de l'intoxication chronique est caractéristique du visionnaire à délire euphorique et exalté. (voir planche 2). A un stade plus avancé de l'intoxication, alors que paraissent la dépression et une orientation fâcheuse du courant des sensations, les idées hypochondriaques peuvent paraître (voir plan-

che 3). Les réactions suicides semblent cependant assez rares chez ces malades, tandis que les réactions médico-légales sont fréquentes. Le caractère érotique de l'excitation spinale due aux aphrodisiaques du dawamesc peut en effet se rencontrer non seulement dans l'ivresse, mais aussi dans le délire ultérieur ; l'excitation sexuelle se traduit alors par les divers attentats à la pudeur : exhibitionnismes, viols, etc. De plus, analogue à l'alcoolisme chronique, on observe le hachichisme à rechute. Dans l'intervalle des accès, les malades, moralement dégradés, fournissent un important contingent à l'effectif des malfaiteurs, récidivistes du vol, du mensonge et des outrages à la pudeur. Ce sont des « dégénérés acquis » passant de la prison à l'asile et inversement.

Au point de vue social, le hachich semble pourtant faire moins de ravages que l'alcool, si bien que les administrateurs anglais et égyptiens, se demandent avec raison si une campagne et des mesures anti-hachichiques ne répandraient pas en Orient l'alcoolisme

Planche II. — **Arabes aliénés (folie hachichique).**

(Collection du Dr A. Marie.)

1. Halluciné visuel. 2. Euphorique. 3. Halluciné.

Planche III. — **Arabes aliénés (folie hachichique).**

(Collection du Dr A. Marie.)

4. Déprimé.

5. Mélancolique angoissé.

6. Mélancolique.

plus nuisible que le hachichisme. Aussi le Dr Warnock estime-t-il que la politique la plus sage en Egypte est d'autoriser l'usage du hachich dans certaines limites, sans l'interdire absolument. Il est en effet admis que, contrairement à l'alcool, le hachich ne semble pas provoquer de désordres physiques notables ; les autopsies n'ont pas révélé de lésions macroscopiques caractéristiques et l'étude histologique des cerveaux et des moelles hachichés reste à faire. Des milliers de personnes font de ce poison de l'intelligence un usage journalier et celles-là seules qui abusent ou les individus particulièrement susceptibles à son action toxique viennent échouer à l'asile. Il agirait donc plutôt, selon la remarque du Dr A. Marie, comme un réactif révélateur des tares latentes. Voici d'ailleurs les conclusions du *Rapport de la Commission d'enquête indienne sur l'usage des poisons du chanvre* : « L'usage modéré des drogues ne produit pas d'effets nuisibles à l'esprit, mais l'usage excessif indique et accroît l'instabilité mentale : il tend à affaiblir l'esprit, il peut

même conduire à la folie. Il a été démontré que l'action des drogues dérivées du chanvre a été souvent très exagérée, mais il est hors de doute qu'elles produisent quelquefois l'aliénation. » (Vol. I, 264).

Quelques chiffres fournis par le Dr Warnock peuvent nous donner une idée, d'ailleurs très relative, de la proportionnalité des folies hachichiques en Egypte. C'est ainsi que nous relevons parmi les statistiques de l'Hospice des aliénés égyptiens du Caire, sur un nombre total de 2.564 aliénés du sexe masculin assistés pendant les six années 1895-1901, 689 cas de folie hachichique, soit environ 27 0/0. Il est d'autre part à remarquer que la folie en Egypte est trois fois plus commune chez les hommes qui font usage du hachich que chez les femmes qui l'emploient assez rarement. Cette proportionnalité devient assez significative lorsqu'on rappelle qu'en Europe l'aliénation est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes (35 pour 31 en Grande-Bretagne par exemple). En 1904, à l'asile d'Abbasieh, la proportion des malades par le hachich, sur

le nombre total des internements était de 15 p. 100 ; en 1905 de 14 1/2 p. 100. En 1903, ce nombre s'élevait à 18 p. 100, en 1902 à 22 1/2 p. 100. La diminution est du reste moins réelle que les chiffres ne semblent l'indiquer : elle est probablement due au traitement hors l'asile des cas de délire transitoire.

Il convient souvent de se demander quelle part revient au hachich dans l'étiologie de ces folies dites hachichiques. L'action plus nocive encore de l'opium et de l'alcool est tant de fois surajoutée à l'action du hachich que le diagnostic absolu est des plus délicats. Le tableau ci-dessous que nous empruntons aux statistiques des Asiles des Indes, est une assez heureuse indication de proportionnalité entre les cas de folies hachichiques et opiomaniaques.

Tableau des folies hachichiques et opiomaniaques assistées en 1905 à l'asile de Penjdab (Inde).

	CHARAS	GAUJA	BHANG	OPIUM	MANGÉ	MIXTE
Internés antérieurs.	50	2	17	1	3	7
Entrants directs	22	»	4	»	3	9
Entrées après crime.	3	»	»	»	»	3
Totaux.	75	2	21	1	6	19
Total général 124/567						

Sur ces 124 cas d'intoxication spéciale, une femme seulement est intoxiquée par le hachich.

La clinique ne distingue généralement pas du reste entre les préparations adoptées par le hachichin ; et le diagnostic de folie hachichique est large. Il serait bon aussi de tenir compte du rôle qu'a pu jouer le hachich dans l'étiologie des folies non hachichiques des asiles d'Orient. Les chiffres statistiques ci-dessus ne nous renseignent donc qu'imparfaitement. Les psychologues devraient toujours se garder de chercher dans les données statisti-

ques autre chose que ce qu'elles expriment, c'est-à-dire soit des moyennes très générales, soit des aspects particuliers et non comparables entre eux d'un fait déterminé. Les pourcentages que nous venons de fournir indiquent cependant assez bien l'importance des désordres mentaux causés par l'abus du hachich en Orient. Ces pourcentages doivent être, à notre avis, au-dessous de la réalité, tous les déments n'étant pas internés.

Si donc le hachich peut donner quelques incontestables moments de bonheur, il peut aussi conduire aux formes les plus angoissantes de la folie et aux déchéances pitoyables de la démence. La folie hachichique est une conséquence de cette loi de médiocrité, dont les philosophes évitent tant de parler ou déguisent sous les plus beaux noms, mais qui n'en régit pas moins toute la biologie. Chaque organisme a sa mesure, chaque esprit a ses limites. Les dépasser n'est point permis. Il faut être médiocre vis-à-vis de soi-même et c'est là la source des douleurs pour tant d'esprits d'élites. Le rocher que le gel fait trop dur éclate. L'ar-

bre, que les rayons d'un soleil propice ont couvert de trop de fleurs et de trop de fruits, meurt épuisé. L'homme qui méconnaît ses limites individuelles connaît tôt les fatigues et les maladies. Mais, tandis que la pierre ou l'arbre sont sollicités à dépasser les limites de leur nature par des causes extérieures, la cause qui pousse l'homme est en lui : c'est ce besoin métaphysique d'absolu et d'infini qui, selon les valeurs individuelles, jette l'un dans les excès de la sensualité, fait de celui-ci l'ambitieux jamais satisfait, de celui-là l'artiste hanté d'idéal, ou conduit le mystique à l'extase. Les œuvres de l'homme ne sont élevées que parce que son éternel désir d'une perfection métaphysique lui a fait dépasser les limites permises : l'humanité a connu ainsi bien des souffrances, mais elle y a gagné une majestueuse et mélancolique grandeur.

Certes c'est une des plus basses formes de ce désir humain qui pousse l'oriental amateur de hachich à l'ivresse quotidienne puis à la folie ; mais c'en est encore une forme. Et le sage serait, en l'occurence, celui qui, maîtri-

sant son émotivité profonde, saurait à l'exemple des premiers épicuriens, ne demander aux drogues prometteuses de bonheur que la satisfaction d'un instant qu'elles peuvent accorder. Mais les sages sont rares, et peut-être moins intéressants que les moralistes ne nous le disent, puisqu'ils ne participent plus, ni de la faiblesse ni de la grandeur humaine.

CHAPITRE VI

LE HACHICH, LE RÊVE ET LA FOLIE

Nous avons dit, parlant dans notre premier chapitre du livre de MOREAU DE TOURS sur le hachich et l'aliénation mentale, que l'objet de l'auteur était non de composer une monographie sur le hachich, mais de démontrer l'identité du rêve et de la folie « à l'occasion du hachich, ou du moins de l'influence qu'exerce cette substance sur les facultés intellectuelles [1]. » L'état mental du hachiché étant le même que celui du rêveur et le même que celui du fou, le rêve et la folie sont des valeurs respectivement égales à une troisième; elles

1. MOREAU DE TOURS. — *Loc. cit.*, p. 3.

sont donc égales entre elles et l'identité du rêve et de la folie est démontrée.

Malheureusement ce raisonnement mathématique cache des lacunes qui lui font perdre beaucoup de son apparente précision. Il semble pourtant bien qu'un rapport existe entre le hachich, le rêve et la folie. Nous devons donc au moins examiner cette question que MOREAU DE TOURS a posée sur le terrain scientifique et, pour un certain nombre d'aliénistes, résolue.

Nous rappelerons le plus brièvement possible les arguments du grand médecin de Bicêtre. Ces arguments sont épars un peu partout dans les 431 pages qui composent ce volume si remarquable et si curieux. Remarquable par la puissante pensée que le vieux maître dispense à chaque page ; curieux par le désordre de sa composition et la multiplicité des sujets traités. Tous ceux qui ont lu le livre de MOREAU DE TOURS [1] savent le nombre

1. Nous avons pu nous assurer que ces lecteurs étaient rares! Il y a trois auteurs, chacun ayant fait un ouvrage remarquable, dont les psychiâtres et les psychologues parlent à tout propos, mais qu'ils ont lus infiniment plus

sont donc égales entre elles et l'identité du rêve et de la folie est démontrée.

Malheureusement ce raisonnement mathématique cache des lacunes qui lui font perdre beaucoup de son apparente précision. Il semble pourtant bien qu'un rapport existe entre le hachich, le rêve et la folie. Nous devons donc au moins examiner cette question que MOREAU DE TOURS a posée sur le terrain scientifique et, pour un certain nombre d'aliénistes, résolue.

Nous rappelerons le plus brièvement possible les arguments du grand médecin de Bicêtre. Ces arguments sont épars un peu partout dans les 431 pages qui composent ce volume si remarquable et si curieux. Remarquable par la puissante pensée que le vieux maître dispense à chaque page ; curieux par le désordre de sa composition et la multiplicité des sujets traités. Tous ceux qui ont lu le livre de MOREAU DE TOURS[1] savent le nombre

1. Nous avons pu nous assurer que ces lecteurs étaient rares! Il y a trois auteurs, chacun ayant fait un ouvrage remarquable, dont les psychiâtres et les psychologues parlent à tout propos, mais qu'ils ont lus infiniment plus

et la complexité des sujets qui sont abordés, pour ainsi dire, en passant. Méthodologie pour une psychiâtrie expérimentale possible, méthode et essais thérapeutique, classification des maladies mentales, interprétation psychiâtrique des phénomènes dit occultes, suicide et folie, hallucinations, intoxications diverses, il y a à propos du hachich, du rêve et de la folie, un mot sur presque toutes les questions capables d'intéresser le psychiâtre. Essayons de préciser un peu, parmi toute cette idéologie attirante et les nombreuses observations cliniques, la façon dont MOREAU DE TOURS argumente en faveur de sa thèse.

Son point de départ est l'hypothèse qui lui est chère : l'identité du rêve et de la folie. Mais, pense-t-il, nous connaissons le rêve, puisque la conscience nous renseigne sur cet état mental. Par contre, nous ne connaissons la folie que par ce que les fous nous en disent ; nous ne la connaissons pas introspectivement.

rarement. Ce sont : MOREAU DE TOURS, HERVEY DE SAINT-DENIS et ALFRED MAURY. Quelles utiles indications cependant dans ces pages dont on parle si souvent par ouï-dire!

Pour prouver l'hypothèse il faut donc pouvoir être fou pendant quelques moments, délirer expérimentalement.

Cette folie expérimentale est à notre portée, nous pouvons nous la procurer par l'ivresse hachichique.

« J'avais vu dans le hachich, écrit MOREAU DE TOURS, ou plutôt dans son action sur les facultés morales, un moyen puissant, unique, d'exploration en matière de pathologie mentale ; je m'étais persuadé que par elle on devait pouvoir être initié aux mystères de l'aliénation, remonter à la source cachée de ces désordres si nombreux, si variés, si étranges qu'on a l'habitude de désigner sous le nom collectif de *folie*...

« De cette manière, et guidé exclusivement par l'observation, mais par ce genre d'observation qui ne relève que de la conscience ou du sens intime, j'ai cru pouvoir remonter à la source primitive de tout phénomène fondamental du délire. [1] »

C'est donc guidé par le sens intime et sous

1. MOREAU DE TOURS. — *Loc. cit.*, p. 29, 30, 31.

l'influence du hachich que MOREAU DE TOURS est de suite amené à reconnaître l'existence de son fameux FAIT PRIMORDIAL, primitif, commun à tous les délires et générateur de tous les autres phénomènes, « source nécessaire, essentielle, de tout désordre de l'intellect. »

Ce fait primordial, c'est *l'excitation avec dissociation des idées par affaiblissement de l'attention.* C'est « cet état simple et complexe, tout ensemble, de vague, d'incertitude, d'oscillation et de mobilité des idées qui se traduit souvent par une profonde incohérence. C'est une désagrégation, une véritable dissolution du composé intellectuel qu'on nomme facultés morales ; car on sent, dans cet état, qu'il se passe dans l'esprit quelque chose d'analogue à ce qui arrive lorsqu'un corps quelconque subit l'action dissolvante d'un autre corps. Le résultat est le même dans l'ordre spirituel et dans l'ordre matériel : la séparation, l'isolement des idées et des molécules dont l'union formait un tout harmonieux et complet. » [1]

1. MOREAU DE TOURS. — *Loc. cit.*, p. 36.

Ce fait primordial, on le retrouve à la genèse de toutes les folies ; on le retrouve dans le rêve, dans les états de transition entre la veille et le sommeil, dans ce moment d'hyperlucidité qu'ont décrit les observateurs ; et enfin on le retrouve dans le hachich.

« Un des premiers effets appréciables de l'action du hachich, dit en effet MOREAU DE TOURS, c'est l'affaiblissement gradué, de plus en plus sensible du pouvoir que nous avons de diriger nos pensées à notre guise, là où nous voulons et comme nous voulons. Insensiblement nous nous sentons débordés par des idées étrangères au sujet sur lequel nous voulons fixer notre attention. Ces idées, que la volonté n'a point évoquées, qui surgissent dans notre esprit, on ne sait ni pourquoi, ni comment, qui viennent on ne sait d'où, deviennent de plus en plus nombreuses, plus vives, plus saisissantes. Bientôt on y prête plus d'attention ; on les suit dans leurs associations les plus bizarres, dans leurs créations les plus impossibles et les plus fantastiques... Si, par un effort de votre volonté, vous reprenez le fil

interrompu de vos idées, celles que vous venez d'écarter retentiront encore dans votre esprit, mais *comme dans un passé déjà éloigné*, avec la forme fugitive, vaporeuse, *des rêves* d'une nuit agitée. »[1]

Tel se présente, dans l'intoxication hachichique, le fait primordial, second des huit phénomènes décrits par l'auteur comme caractéristiques de l'ivresse, à savoir :

Premier phénomène	:	Sentiment de bonheur.
Second	—	Excitation, dissociation des idées, *le fait primordial ;*
Troisième	—	Erreur sur le temps et l'espace ;
Quatrième	—	Développement de la sensibilité de l'ouie, influence de la musique ;
Cinquième	—	Idées fixes, convictions délirantes ;
Sixième	—	Lésion des affections ;

1. Moreau de Tours. — *Loc. cit.*, p. 61.

Septième — Impulsions irrésistibles ;

Huitième — Illusions, hallucinations ;

Ces huit phénomènes sont pour MOREAU DE TOURS les caractéristiques intellectuelles de l'intoxication hachichique. Or on les retrouve, soit dans l'aliénation mentale, soit dans le rêve. De nombreuses observations, qui rendent si attrayantes la lecture de ce livre, viennent confirmer les idées de l'auteur.

Mais MOREAU DE TOURS va plus loin. Il montre que nous retrouvons le fameux fait primordial dans toutes les conditions physiologiques favorables au développement des hallucinations, c'est-à-dire, non seulement dans l'aliénation, non seulement au début de l'ivresse hachichique et au premier stade du rêve, mais encore dans la plupart des intoxications hallucinatoires : protoxyde d'azote, opium, alcool, et même narcotiques : pomme épineuse, belladone, jusquiame, aconit.

« A nos yeux, écrit-il donc en se résumant,

l'aliénation mentale constitue un mode d'existence à part, une sorte de vie intérieure dont les éléments, les matériaux ont nécessairement été puisés dans la vie réelle ou positive, dont elle n'est que le reflet et comme un écho intérieur.

« L'état de rêve en est l'expression la plus complète ; on pourrait dire qu'il en est le type normal ou physiologique. A quelques égards, l'homme en état de rêve éprouve au suprême degré tous les symptômes de la folie : convictions délirantes, incohérence des idées, faux jugements, hallucinations de tous les sens, terreurs paniques, emportements, impulsions irrésistibles, etc., etc. Dans cet état la conscience de nous-mêmes, de notre individualité *réelle*, de nos rapports avec le monde extérieur, la spontanéité, la liberté de notre activité intellectuelle sont suspendus, ou, si l'on veut s'exercent, dans des conditions essentiellement différentes de l'état de veille. Une seule faculté survit et acquiert une énergie, une puissance qui n'a plus de limites. De vassale qu'elle était dans l'état normal ou de

veille, l'imagination devient souveraine, absorbe, pour ainsi dire, et résume en elle l'activité cérébrale ; la *folle du logis* en est devenue la maîtresse. » [1]

La folie n'est donc pour MOREAU DE TOURS qu'une forme pathologique de l'état de rêve, indûment étendu sur la vie de la veille. Toute son argumentation aboutit donc à démontrer, non plus seulement comme l'avaient fait certains de ses devanciers l'analogie du rêve et de la folie, mais leur identité.

Chacune de ces idées demanderait une longue critique, avec documents à l'appui, et nous en viendrions forcément à perdre de vue notre sujet. Nous ne ferons donc que quelques remarques de méthode ; nous essayerons, très modestement, de parler un peu du rêve et de la folie afin d'être amené à savoir à quel état mental peut bien se rapporter l'ivresse hachichique.

Du fait primordial, nous ne parlerons pas. Sa discussion demande un grand nombre

1. MOREAU DE TOURS. — *loc. cit.*, p. 350-351.

de documents et nous entraînerait trop loin. Nous pensons d'ailleurs que cette conception reste une des meilleures de MOREAU DE TOURS et qu'il pourrait être très intéressant de la reprendre à notre époque, nos connaissances plus développées nous permettant une critique profitable.

La méthodologie de MOREAU DE TOURS en partant de ce principe que : « pour savoir comment déraisonne un fou, il faut avoir déraisonné soi-même » est l'exacte image des conceptions philosophiques de son temps. On sait qu'il y avait alors la psychologie des philosophes et la psychologie des médecins.

La psychologie des philosophes était, et était uniquement, une science d'observation introspective. A côté d'elle il y avait la psychologie des médecins, uniquement descriptive, faites de descriptions forcément incomplètes et qui s'en tenait à l'aspect des phénomènes. La psychologie introspective nous a laissé de précieuses analyses mentales ; mais des attaques justement victorieuses ont définitivement démontré l'étroitesse de ses limites et

les nombreuses causes d'erreurs qu'elle renfermait. La médico-psychologie, simple recueil clinique, progressa ; mais chacun de ses progrès montrait l'insuffisance de ses méthodes et les transformait. Ainsi se forma l'admirable école des aliénistes français du XIX^e^ siècle. Enfin lorsque fut née, avec LOTZE et FECHNER, la psycho-physique allemande, la psychologie contemporaine, dite expérimentale à cause de la méthodologie qui lui est propre, s'est constituée peu à peu de cette triple union, ceux-ci rejetant à peu près la méthode introspective, ceux-là dont nous sommes, lui reconnaissant une importante place parmi les méthodes psychologiques, mais la conditionnant aux données de l'expérience sous le nom de méthode de l'analyse mentale. N'oublions d'ailleurs pas que toute science est à l'image de notre pensée et qu'à leur tour toutes les méthodologies imaginables sont conditionnées par cette pensée elle-même.

Nous ne pouvons donc attaquer MOREAU DE TOURS pour ce qu'il a voulu faire de la psychiâtrie introspective. Il obéissait en cela aux

meilleurs conceptions philosophiques de son époque. « Pour se faire idée d'une douleur quelconque, il faut l'avoir ressentie » disait-il excellemment, mais il oubliait que cela n'est pas suffisant, qu'il faut aussi en connaître toutes les causes et tous les effets, savoir par quelles nécessités physico-chimiques et anatomo-physiologiques elle est conditionnée. Il oubliait surtout que nous ne concevrons ainsi de la douleur que le fait interne, lequel fait interne sera encore très déformé par les imperfections de notre mémoire affective, et que nous ignorerons absolument le rapport si important entre le fait interne et le fait externe. C'est pour l'avoir méconnu, pour avoir voulu être introspectif à outrance, que MOREAU DE TOURS a fait une systématisation évidemment exagérée.

Sa thèse favorite a d'ailleurs été reprise par des aliénistes contemporains. N'est-elle pas une de ces thèses populaires chères à la philosophie du sens-commun ? Tout récemment, MM. ANTHEAUME et DROMARD la reprenait sous une forme moins absolue et quel-

que peu modernisée. Ces auteurs admettent une différence organique évidente entre le rêveur et l'aliéné, mais pensent que « les modifications subies par la faculté pensante » (?) sont identiques dans ces deux états « quant à leur nature essentielle et purement psychique. »[1]

Nous avouons n'être pas du tout convaincu. Car enfin qu'apportent de plus que MOREAU DE TOURS les deux aliénistes contemporains ? Ils parlent comme lui des hallucinations hypnagogiques, fort bien décrites, certes, par certains auteurs, mais sur la genèse psychologique desquelles nous ne pouvons risquer que des hypothèses[2] ; ils parlent naturellement aussi de la *folle du logis*, dont tout le monde parle depuis PASCAL, mais que les psychologues feraient bien de négliger un peu au profit de l'émotivité qui la dirige et l'explique ou de l'émotion qui la provoque. Ils ajoutent aux arguments de MOREAU DE TOURS les cas de *délire onirique*

1. ANTHEAUME et DROMARD. — *Poésie et Folie*. Paris, Doin, 1908, p. 119.

2. Voir surtout l'intéressante hypothèse de DELAGE.

si intéressants en eux-mêmes, mais dont le nom seul semble infirmer leur thèse, puisqu'on distingue ce délire des autres délires en lui donnant comme caractéristique sa ressemblance avec le rêve. Ils redisent ce qu'on a déjà dit tant de fois sur l'inactivité de l'attention pendant le rêve, caractérisant l'état de rêve par une « disparition complète des facultés attentives » (?) [1] Or les auteurs n'ignorent certainement pas que cette « disparition complète » est de moins en moins acceptée par les expérimentateurs qui se sont occupés de la question ; et l'on peut regretter de voir de savants psychiâtres, en un volume tout plein d'ailleurs d'une si riche documentation, raisonner sur ces matières à la façon des philosophes éclectiques de la première moitié du XIX^e^ siècle, au lieu de réunir les données expérimentales existantes et d'en tirer les conclusions permises.

Il faut avouer que la thèse eut d'ailleurs été ainsi beaucoup plus difficile à soutenir, de

1. ANTHEAUME ET DROMARD. — *Loc. cit.*, p. 120.

même qu'elle est aussi plus difficile à attaquer. Il faudrait la reprendre en un volume entier et la traiter non plus par des aperçus théoriques et généraux, mais strictement expérimentalement après en avoir dissocié les éléments. Nous ne pouvons donc nous permettre ici que quelques très modestes aperçus sur une question qui ne fait que toucher à notre sujet.

Certes, il y a entre l'état de rêve et l'état de folie une forte analogie ; nous ne pensons pas qu'il y ait jamais identité.

Il y a analogie, à notre sens, par cette importance de la représentation subjective au détriment des représentations actuelles objectives ; et analogie, par cette anarchique indépendance des images mentales qui se groupent, certes, et forment encore une synthèse mentale étroite et puissante mais essentiellement instable et déformable, les images étant secondaires et la direction de l'émotivité profonde étant *probablement* dans un cas comme dans l'autre le phénomène primitif et capital.

Mais aussi, en dehors même des différences entre l'état somatique, la genèse et l'évolution des deux phénomènes, n'y a-t-il point d'autres différences entre le rêve et les maladies mentales ? Que devrait considérer un auteur cherchant à démontrer l'identité des deux phénomènes ? Le contenu et le mécanisme. Et quelles différences ne trouverait-on pas, dans le mécanisme psychologique surtout !

Une si délicate et si importante question demande à n'être pas envisagée incidemment. Nous ne pouvons donc que faire remarquer à titre de simples indications, que le délirant, à de rares exceptions près, systématise son délire, y rapporte les événements extérieurs selon une logique certes morbide, mais étroite et solide, alors que les représentations du rêve nous semblent dirigées par une logique bien différente de celle de l'état de veille même délirant.

L'état de l'attention ne diffère-t-il pas aussi ? Dans le délire nous avons de la paraproséxie, dans le rêve une attention émotive et subconciente, malheureusement pas encore assez étudiée.

Qu'a de commun un état démentiel avancé où toute la synthèse mentale est dissociée et toutes les images noyées d'inconscience, si ce mot m'est permis, avec l'état de rêve où les représentations se groupent en une synthèse instable, mais intense, et où les images atteignent un si grand cœfficient d'émotivité ?

Et n'a-t-on pas trop peu insisté sur ce simple petit fait : l'occlusion des paupières et sur la grande différence psychologique qu'il y aura toujours entre l'halluciné qui extériorise, localise et interprète ses représentations mentales et le rêveur qui dans l'état d'assoupissement organique où il se trouve, suit les yeux fermés, le cours de ses représentations. Les fous du reste sont loin de rêver normalement ; les centaines d'observations sur les rêves que nous avons pu recueillir nous permettent de l'affirmer.

Mais nous ne voulons donner ici que de simples indications ; nous ne devons pas nous laisser aller à traiter des rapports du rêve et de la folie : nos conclusions seraient fatalement prématurées. Quelles données d'apparence

définitives possédons-nous sur le mécanisme du rêve ? Et sur les maladies mentales ? Les psychiâtres ne peuvent — soixante-huit années après Moreau de Tours — que considérer des points de détail de la grosse question que lui pensait résoudre, par la seule vertu de l'herbe magique.

Nous ne confondrons donc l'état mental du hachichin ni avec celui du rêveur, ni avec celui du fou, terme d'ailleurs si vague et si pauvre d'indications un peu précises dans sa trop facile généralité.

Moreau de Tours n'a fait qu'exprimer d'un point de vue scientifique *une partie de cette opinion populaire qui veut que tout individu non adapté aux conditions sociales ambiantes soit un fou.* Fou, l'homme qui rêve puisqu'il croit voir des choses et des êtres qui ne tombent pourtant pas sous ses sens ; fou, l'amoureux qui, pensant à l'objet de son amour, oublie de sauvegarder ses intérêts ; fou, l'homme de génie qui, se passionnant pour ce dont la majorité ne se soucie qu'à de rares instants, se désintéresse souvent de ce qui la passionne ;

fou, qui s'attarde à vivre selon l'adaptation d'hier et qui commence à vivre selon l'adaptation de demain; fou, l'ivrogne euphorique ou mélancolique adressant ses discours têtus aux arbres impassibles; fou, le hachichin s'enivrant du son des couleurs et de la senteur des sons, voyant dans un jeu de lumière les héliothropes et les roses d'un jardin d'Asterabad!

De ce que le gros bon sens populaire applique la même épithète à des états si divers parce qu'ils ont, incontestablement, entre eux ce trait commun d'une inadaptation à un moment donné et à un lieu donné, il ne s'en suit pas que les médecins et les psychologues doivent acquiescer. Leur rôle est au contraire de distinguer en précisant. Ils pourront ensuite indiquer le substratum commun des divers aspects psychologiques, mais après une expérimentation suffisante et sans le confondre avec les analogies possibles entre diverses modalités de la réalité clinique ou quotidienne.

Certes, tous les états de la pensée sont des

modalités comparables entre elles à des degrés variables, c'est là une opinion qui nous est trop chère pour que nous songions à la combattre. Certains, plus que d'autres, sont proches entre eux; tel est le cas pour le rêve, la folie et l'ivresse hachichique. Mais ils ne se confondent pas. On ne peut dire d'ailleurs que deux états mentaux sont identiques qu'à la condition de considérer, sous un angle extrêmement restreint, non plus ces états mentaux, mais leurs composants. Certains composants peuvent être identiques, leurs réactions peuvent avoir une grande analogie, mais les états mentaux ne le sont jamais.

Sans aller jusqu'à prétendre avec certains cliniciens qu'il n'y a pas de maladies, mais des malades — paradoxe souvent si près de la vérité — ne peut-on pas, pour servir de cadre aux analyses psychologiques, multiplier ces états mentaux dont nous parlons? On s'en tient généralement, bien artificiellement, pour les commodités du langage courant, à ces trois grands types : état de veille, état de rêve, folie. Mais les progrès de la psychologie pa-

thologique n'ont-ils pas mis en lumière des états psychologiques autres et bien différentiés? Ne peut-on parler — en dehors d'ailleurs de toute idée de classification psychiâtrique — de l'état démentiel, de l'état d'hypnose, de l'état d'automatisme, de l'état de logique morbide peut-être, dont les lois d'associations et de raisonnement restent à préciser?

Donc ne confondons pas l'état d'intoxication hachichique avec l'état de rêve et la folie. Quelqu'imprécises que soient sur ce point les données de la psychologie, elles tendent cependant, non à confondre ces états, mais à les différentier. Si l'intoxication hachichique aiguë devait être rapproché d'un centre pathologique, nous pourrions en faire un état hystériforme. En effet, dans l'hystérie comme dans le hachichisme, se retrouvent les mêmes phénomènes neuro-musculaires et surtout la même grande tare mentale sur laquelle nous insistons : la suggestibilité et l'autosuggestibilité. Mais si l'état mental du hachiché est momentanément, au point de vue de la suggestibilité, celui de l'hystérique, il y a, tant

dans l'intensité que dans les rapports mutuels des autres phénomènes, d'importantes différences. Le hachich reste donc, à notre avis, le toxique par excellence, capable de donner aux hommes l'illusion de la folie, avant de les conduire à la folie réelle — et leur donnant parfois aussi — par moment — l'illusion du bonheur.

CHAPITRE VII

L'ACTION THÉRAPEUTIQUE DU HACHICH

Une substance capable, comme le hachich, de provoquer l'exaltation euphorique, la dissociation des idées et le sommeil ne devait pas rester sans emploi thérapeutique. Aussi d'assez nombreux essais ont-ils été tentés, sans grands résultats. La cause de ces tâtonnements et des contradictions apparentes dans les effets thérapeutiques du hachich est très probablement dans notre ignorance du véritable principe actif. Aussi conseillons-nous d'utiliser toujours pour ces essais thérapeutiques, non les produits pharmaceutiques français dont nous avons pu constater l'insuffisance, mais les produits orientaux. Le bon expérimentateur pourra ainsi, en l'état actuel de nos con-

naissances, obtenir sinon des résultats thérapeutiques immédiats, au moins des indications psychologiques très utiles dans certains traitements.

Le hachich a été surtout employé soit comme hypnotique, soit dans le traitement des maladies mentales où l'état d'excitation euphorique qu'il provoque à surtout été employé.

Nous trouvons dans VIREY, la première allusion au rôle thérapeutique qu'il peut jouer. « Le botaniste GUILLAUDIN, dit cet auteur, avait rapporté d'Egypte une racine qu'il donna à BERNARDIN PETRELLA, professeur de logique à Pavie. Celui-ci ayant un jeune étudiant plongé dans la mélancolie, lui fit prendre un peu de cette racine dans du vin. En un demi-quart d'heure l'élève éprouva une si vive joie, qu'il sortit ivre d'allégresse, et se mit à courir par les rues [1] ».

Mais il faut arriver à MOREAU DE TOURS [2] pour trouver des essais méthodiques sur l'état thérapeutique du hachich. On sait que, pour MO-

1. VIREY. — *loc. cit.* 1803.
2. MOREAU DE TOURS. — *Loc. cit.*, p. 389-431

REAU DE TOURS, les troubles mentaux étaient d'origine fonctionnelle ; ils trouveraient leur cause déterminante dans les modifications de la circulation cérébrale. « C'est là la seule modification, le seul dérangement d'organe qu'il convient d'admettre » disait-il (p. 397), prenant ainsi position à part dans la lutte entre les partisans de la folie par lésion organique et ceux de la folie *sine materia*.

Ne pouvant faire mieux, c'était, pensait-il, la modification primordiale elle-même qu'il fallait attaquer, les causes profondes, héréditaires ou autres, nous restant cachées. Or la modification primordiale c'est le fait primordial lié lui-même dans l'hypothèse de MOREAU DE TOURS aux modifications de circulation. C'est donc en provoquant par le hachich la dissociation des idées du fait primordial qu'il devient possible de diriger pour ainsi dire l'évolution du délire vers la guérison.

Les premiers essais de MOREAU DE TOURS portèrent sur les mélancoliques et les déments. « Un des effets du hachich qui m'avaient le plus frappé, dit-il, et qui est, en effet, celui

auquel on fait généralement le plus attention, c'est cette sorte d'excitation maniaque toujours accompagnée d'un sentiment de gaieté et de bonheur dont rien ne saurait donner idée à ceux qui ne l'ont pas éprouvée. Je vis là un moyen de combattre efficacement des idées fixes mélancoliques, de rompre la chaîne de ces idées, de briser la tension exclusive de leur attention sur tel ou tel sujet; c'en était un peut-être encore non moins propre à réveiller l'intelligence *assoupie* des aliénés *stupides*, ou bien encore, à rendre un peu d'énergie, de ressort à celle des déments » (p. 402).

Il donna donc du dawamesc et de l'extrait au beurre, à plusieurs déments, à deux mélancoliques, à un stupide. Malgré de fortes doses les résultats furent nuls dans la démence et la stupeur. Les mélancoliques, un instant arraché à leurs préoccupations habituelles par l'ivresse du hachich, retombèrent dans leur marasme.

Ce résultat ne doit pas nous surprendre. Moreau de Tours, tout comme les poètes romantiques, a trop insisté sur l'euphorie hachi-

chique et trop négligé la dépression post-toxique. S'il était possible de parer à cette dépression, le hachich serait le remède par excellence pour l'aliéné mélancolique comme pour le neurasthénique. Mais la dépression le rend dans ces cas absolument inutilisable comme moyen thérapeutique immédiat.

Il est du reste bien difficile, pour ne pas dire plus, de guérir un état de dépression mentale par un toxique quel qu'il soit. Presque par définition le toxique ne produit d'excitation que pendant le temps d'une intoxication aiguë. A mesure qu'il s'élimine, c'est l'état antérieur qui revient progressivement avec, en plus, la fatigue produite par l'excitation artificielle auquelle l'organisme se refusait naturellement.

Baudelaire, en une note assez pédante mais cependant justifiée, il faut l'avouer, dit, faisant allusion aux tentatives de Moreau de Tours : « Il ne faut mentionner que pour mémoire la tentative faite récemment pour appliquer le hachich à la cure de la folie. Le fou qui prend du hachich contracte une folie qui

chasse l'autre, et quand l'ivresse est passée, la vraie folie, qui est l'état normal du fou reprend son empire, comme chez nous la raison et la santé. Quelqu'un s'est donné la peine d'écrire un livre là-dessus. Le médecin qui a inventé ce beau système n'est pas le moins du monde philosophe [1] ».

On pourrait objecter à BAUDELAIRE que tous les aliénés ne sont pas des chroniques comme il semble le croire. Mais on eut pu lui répondre surtout qu'en matière de thérapeutique mentale, il ne faut jamais craindre le ridicule et la critique, et qu'il faut, ma foi, essayer beaucoup, l'empirisme jouant encore un si grand rôle dans le pauvre art de guérir. Cependant, le poète voyait assez juste et son observation conserve sa valeur.

MOREAU DE TOURS fit d'ailleurs, sur les excités maniaques, une autre série d'expériences beaucoup plus intéressante en ce qu'elle est une application directe de la méthode dite substitutive. Cette méthode consiste à subs-

1. BAUDELAIRE. — *Œuvres complètes*, t. IV. *Loc. cit.*, p. 382.

tituer un délire à l'autre, en l'atténuant si possible; son double avantage est que le médecin a pour ainsi dire main-mise sur la maladie et que d'autre part la systématisation du délire est enrayée. Malheureusement comme nous venons de le dire, les toxiques semblent bien peu permettre l'application de cette méthode, excellente d'ailleurs, dont nous avons pu suivre les très heureux effets dans le traitement de phobies psychasthéniques. Moreau de Tours, dont toutes les tentatives sont toujours méthodiques et justifiées par toute une argumentation, était aussi poussé à ces essais sur les excités maniaques par des considérations qui n'ont certes rien perdu de leur valeur :

« 1° On pourrait, dit-il en effet, regarder comme un axiome de médecine mentale que tant que le délire (en dehors de la démence) conserve quelque acuité, on ne doit pas désespérer de la guérison.

« 2° Pinel, et avec lui tous les médecins d'aliénés, ont vu l'aliénation mentale se juger par des accès d'agitation; et cela arrive pré-

cisément dans des cas où la durée du mal, la prostration, l'affaiblissement apparent des forces intellectuelles ôtaient tout espoir.

« 3° Les guérisons coïncident le plus ordinairement avec le renouvellement des saisons, et il est loin d'être rare de les voir précédées d'un retour d'excitation.

« 4° La stupidité, en particulier, paraît affecter cette forme de terminaison.

« 5° J'ai remarqué plusieurs fois que, lorsqu'il survient de l'excitation chez les aliénés paralytiques, on les trouve souvent plus raisonnables » (p. 405).

Moreau de Tours fit donc prendre du dawamesc à sept malades rentrant sous le titre large d'excités maniaques, selon Esquirol. Les résultats parurent satisfaisants à l'auteur. Les sept malades subirent une amélioration notable; quatre même furent guéris, en un laps de temps variant de quinze jours à six mois après l'ivresse hachichique. Le résultat, certes, serait superbe si l'on pouvait, sans trop de doute, l'attribuer au hachich. Mais sortie d'hospice veut généralement dire rémission, rare-

ment guérison, et, de plus, la cure est-elle dûe au traitement ou à l'évolution normale de la maladie? Il est bien difficile de le dire.

Ces expériences types de MOREAU DE TOURS ont été assez souvent reprises, avec tous les tâtonnements que comportent l'emploi d'une substance dont on ignore le principe réellement actif, et dont on attend probablement bien autre chose que ce qu'elle peut donner. Car les grandes promesses du hachich sont peut-être encore plus illusoires pour le médecin que pour l'amoureux de ses éphémères délices.

POLLI et REISCH [1] l'employèrent de nouveau contre la mélancolie; mais ils l'associèrent au bromure et les résultats sont incertains.

CLOUSTON [2] recommande, lui aussi, comme traitement de l'excitation maniaque un mélange de bromure de potassium et de teinture de chanvre indien. Le plus souvent, le malade se calme rapidement, présente un abais-

1. REISCH. — *Ann. médic. psychologiques*, 1848.

2. CLOUSTON. — *Observations et expériences sur l'emploi de l'opium, du bromure de potassium, et du chanvre indien.* Analysé in *Ann. médico-psychologiques*, 1872, p. 37.

sement de température avec accélération et affaiblissement du pouls. L'action sédative du mélange serait très prononcée et il ne serait pas nécessaire d'en augmenter les doses dans les traitements continus. Les doses administrées étaient de 1 gr. 85 à 3 gr. 75, trois fois par jour. Chez les périodiques, les crises ont été assez régulièrement coupées; chez les anxieux l'état était plutôt aggravé qu'amélioré. Reimer attribue d'ailleurs au bromure l'action thérapeutique du mélange et prétend que le bromure seul produit, dans les cas d'agitation, le même effet que le mélange bromure-chanvre indien.

Les Anglais employèrent avec succès, disent-ils, le hachich dans les crises de *delirium tremens*.

Tyrel [1] ayant fait prendre trois doses de 20 minims [2] de teinture de chanvre indien à un alcoolique qui buvait un litre d'eau-de-vie par jour, le malade se calma et s'endormit.

1. Tyrel. — *Med. Press and Circular*, 1867. Voir *in Ann. med. psych.*, 1869, I, 156.

2. On sait que le *minim* anglais vaut 0 cent., 059.

Beddoe emploie aussi la teinture et l'extrait contre le *delirium tremens*. Mais il préfère l'extrait qui ne provoque pas de nausées. Il employait ce dernier produit par doses progressives; la première dose était de un grain; elle fut augmentée d'une dose égale toutes les six heures, jusqu'à ce que vint le sommeil; la dose maxima fut de deux drachmes [1].

L'emploi du hachich comme hypnotique est d'ailleurs d'un usage fréquent. On ne peut s'expliquer cette fortune qu'il ne mérite guère que par l'insuffisance et la nocivité des innombrables substances employées contre l'insomnie. Nous allons voir cependant qu'un assez grand nombre d'auteurs s'accordent à y trouver un hypnotique parfois remarquable. Ajoutons seulement que les quelques essais que nous avons faits, M. le Dr A. Marie et moi, sur des psychasthéniques, avec l'extrait alcoolique ou la teinture ne nous ont pas donné de résultats satisfaisants.

4. Le *grain* vaut 0 gr. 0648 et le drachme 3 gr. 888.

citation fut suivie de calme sommeil qui dura deux heures et demie. Polyurie au réveil.

PRIOR, entreprit une triple série d'expériences avec le tannate de cannabine, le cannabinon et l'extrait de cannabis indica.

Cent doses de tannate de cannabine furent administrées. Les doses allaient de 50 cgr. à 1 gr. 25. Quarante-deux essais furent suivis de plein sommeil, dix-sept de sommeil léger. Le malade s'endormait, profondément ou non, environ une demi-heure après l'absorption, et le sommeil durait de cinq à six heures. Quarante fois le hachich ne provoqua aucun sommeil. Dans un cas de délire aigu une dose de 2 gr. 5 augmenta seulement l'exaltation, comme cela était à prévoir.

Le cannabinon fut employé à la dose maximum de 10 centigr. Il semble avoir produit des effets hypnotiques utilisables dans l'hystérie et l'excitation nerveuse. Il est nettement mauvais dans les autres cas, où il n'amène que des troubles, céphalalgie, nausées, etc.

L'extrait, à la dose de 10 à 30 centigr. semble encore inférieur. Il produit une accéléra-

tion du pouls à laquelle il faut prendre garde.

Vogelgesang, lui aussi préconise le cannabinon comme un hypnotique très agréable. Il obtint, paraît-il, les meilleurs résultats dans un cas d'hystérie avec hallucinations, anxiété, et idées de suicide. Des doses de 15 à 60 centigr., selon les sujets, sont administrées. Pendant une demi heure à peu près le malade se sent ivre, fatigué, titubant ; la parole est difficile, la salivation exagérée, la gorge sèche ; puis le sommeil vient, sans rêve, et peut se prolonger une nuit entière.

Un certain nombre d'auteurs ont aussi voulu combiner l'action du hachich à celle de la jusquiame et du chloral. Il devient alors extrêmement difficile de préciser son action.

Maurice de Fleury [1] qui l'essaya chez les neurasthéniques s'accorde avec nous pour constater la dépression néfaste qu'il amène chez ces malades.

En résumé il semble donc bien que, lorsqu'on emploie le hachich comme hypnotique, on

1. Maurice de Fleury. — *Les états neurasthéniques*. Paris

doive distinguer, comme le faisait POUCHET [1], quatre périodes à son action : une période d'excitation, une période de dissociation intellectuelle, une période d'extase et enfin une période de sommeil.

D'autres essais ont encore été réalisés avec le hachich et ses dérivés dans les branches les plus diverses de la thérapeutique.

STANISLAS JULIEN [2] se fondant sur d'anciens textes chinois nous apprend cependant que les Chinois l'employèrent pour produire l'anesthésie chirurgicale.

D'autre part, d'après SOUBEIRAN et DABRY DE THIERSANT [3], les feuilles du *cannabis chinensis* seraient employées avec succès contre les fièvres intermittentes. Les graines concassées (*ko-ma-jin*) seraient considérées par les médecins chinois comme emménagogues, diurétiques, anthelmintiques. Elles entrent dans la composition de plusieurs médicaments et

1. POUCHET. — *Leçons de Pharmacodynamie*. T. II. Paris. Doin, 1901.

2. STANISLAS JULIEN. — *Bulletin de l'Académie des Sciences*, 1849.

3. SOUBEIRAN et DABRY DE THIERSANT. *Loc cit.*, p. 144.

même, broyées et chauffées, elles servent à la confection d'un cosmétique estimé.

Dès 1840, AUBERT-ROCHE l'employait contre la peste. Sur onze cas graves, sept cas auraient été guéris. « Je signale, disait-il, cette substance, qui peut devenir très utile en médecine; je crois qu'elle n'est pas un médicament à négliger. Ceux qui l'expérimenteront reconnaîtront bien vite sa valeur en thérapeutique, soit dans la peste, soit dans d'autres maladies [1]. »

Le hachich a aussi été employé en Angleterre comme antispasmodique; on a à maintes reprises tenté d'utiliser ses propriétés analgésiques, mais les résultats ont toujours été très incertains.

J. ROUX [2] a expérimenté l'extrait pétrolique de cannabine sur deux malades de l'hôpital Bichat. L'un de ces malades était atteint de vertige de MÉNIÈRES, l'autre de phthisie au début. Il est vrai qu'on peut être étonné de

1. AUBERT-ROCHE. — *Loc. cit.*
1. ROUX. *Loc. cit.*, p. 508.

voir essayer l'action thérapeutique du hachich dans ces cas.

20 centigrammes d'extrait pétrolique furent administrés au premier malade le soir à huit heures. Il s'endormit comme de coutume, mais fut réveillé par un violent cauchemar où il voyait des bêtes féroces monter sur son lit. Le jour suivant, 30 centigrammes produisent exactement les mêmes résultats.

Le second malade ayant pris successivement 30 et 40 centigrammes, les effets ont été identiquement les mêmes que ceux éprouvés par le premier malade.

Ces résultats semblent donc justifier l'excessive sévérité de Roux qui dit dans ses conclusions :

« En raison des effets très variables suivant le mode de préparation de la cannabine, effets qu'il est par conséquent impossible de prévoir ; en raison des accidents que peut causer le remède et qui sont susceptibles d'amener la mort, si les doses sont poussées trop loin, je crois que la cannabine ne doit pas entrer jusqu'à nouvel ordre dans l'arsenal thérapeuti-

que. En effet, ou bien, ce qui doit être le cas le plus fréquent, on n'a entre les mains qu'un produit inactif, ou bien on fait usage d'un médicament dont les avantages douteux sont accompagnés d'inconvénients sérieux et certains. »

Pourtant les divers dérivés du hachich ont encore paraît-il, été prescrit dans l'accouchement comme excitant de l'utérus, pour favoriser les contractions et empêcher les hémorragies utérines.

Germain Sée a aussi employé l'extrait gras contre les affections stomacales. Après un moment de succès, il semble que cette médication ait été abandonnée.

Le hachich et ses dérivés semblent donc — au moins jusqu'à ce que le principe actif en soit connu — un médicament qui peut se caractériser par l'inconstance de ses effets. Dans tous les états dépressifs, nous pensons qu'il ne doit pas être employé ; comme hypnotique il semble bien que ses résultats soient plus faibles et plus inconstants que ceux des autres drogues employées. Restent les états

d'excitation où c'est, nous semble-t-il, l'inconstance même de ses effets qui doit servir au médecin, en lui permettant de sonder — mieux que par l'hypnose qui n'est souvent pas possible — le fonds mental de son malade. Le hachich sera donc à notre avis un moyen de thérapeutique médiat plus encore qu'immédiat.

Le Dr Paul Meunier a l'amabilité de me communiquer à ce propos les notes prises au cours d'une longue série d'expériences qu'il réalisa en 1900 et 1901, avec N. Vaschide, à l'asile de Villejuif.

Ces expériences, qui sont restées inédites, et dont nous sommes très heureux de pouvoir faire connaître les principaux résultats, avaient été extrêmement bien conduites. Pneumogrammes et pléthysmogrammes, force dynamométrique, résistance électrique et pression sanguine étaient pris sur chacun des sujets avant et après le traitement hachichique. Malheureusement ces recherches n'ont pas été rédigées et les documents en sont aujourd'hui dispersés.

L'action du hachich avait été étudiée, au point de vue surtout thérapeutique sur des hystériques, des paralytiques généraux, une alcoolique, une idiote, une maniaque chronique, un dément précoce.

Dans la paralysie générale, le hachich a seulement exercé une action calmante d'hypnotique. Sur quatre malades mis en observation, une seule prend une pilule de 0,20 de cann. ind. sans aucun résultat. Une seconde, vingt-quatre heures après l'ingestion, reste calme ce qui ne lui était pas arrivé depuis huit jours. Une troisième, généralement agitée, dort toute une nuit et reste inerte à son réveil au lieu de l'agitation habituelle. La quatrième prend le hachich à deux heures ; vers trois heures, elle commence à s'apaiser ; à quatre heures elle somnole, très calme. Le résultat nous semble donc ici assez net : l'excitation coutumière n'est pas exagérée et le calme vient assez rapidement. Il est vrai que ce calme ressemble peut-être un peu à de la stupeur.

La malade Ch., éthylique, prend 0,10 cgr.

de cann. ind. à 2 heures. Vers six heures, maux de tête; mais elle reste calme. La nuit suivante, réapparition des hallucinations alcooliques en voie de rémission depuis une huitaine. Dans le demi-sommeil, des têtes de mort lui apparaissent, des animaux se dessinent dans les plis des draps et la pénombre des édredons. « Il me semble, dit-elle, qu'on tourne, tourne mon cerveau, et ensuite il est vide. Je le vois devant moi; c'est comme un rocher. » Extérieurement cependant son attitude est très calme et ce n'est qu'en l'interrogeant qu'on obtient les renseignements ci-dessus.

Donc, dans ce cas d'alcoolisme, en voie de guérison, réapparition des accidents toxiques sous l'influence du hachich, ce qui était d'ailleurs à prévoir, quoi qu'en disent les auteurs.

La malade Eyg., idiote, prend à deux heures 0,10 cgr. de cann. ind. Vers quatre heures, son agitation habituelle se calme. Mais à cinq heures un quart elle rit, danse, gesticule s'adressant à des personnes étrangères. Ses yeux sont brillants, elle rit dès qu'on lui parle;

toute son ivresse est euphorique, sans trace d'anxiété à aucun moment. Elle ne s'endort qu'à une heure trente du matin. Le lendemain elle n'a pas d'accès comme de coutume et reste calme toute la journée. Les jours suivants l'état antérieur reparaît.

Une maniaque chronique prend le 8 mai, 0,10 cgr. de cannabis ind.; le 11 mai, 0,20 cgr. et le 21 mai, 0,30 cgr. La première ingestion est suivie d'une courte crise d'excitation vite calmée; la seconde ingestion, après une ivresse un peu plus agitée, donne les jours suivants des résultats incertains; la troisième est suivi d'une accalmie de plusieurs jours; mais l'état antérieur finit par reparaître.

Chez tous les malades dont nous venons d'examiner les cas le hachich s'est donc surtout comporté comme un calmant; mais son action a été inconstante et assez peu durable. Dans un cas elle a été nulle; dans un cas nettement contraire.

Chez un dément précoce B., 25 ans, aujourd'hui sorti guéri de l'asile, l'ingestion de 0,30 cgr. de cann. ind., a déterminé une as-

sez grosse crise délirante dont nous donnerons en détail la description, très caractéristique de ce que peut être l'ivresse hachichique d'un aliéné.

La pilule lui est donnée à midi quarante-cinq dans des confitures. Il reste jusqu'à une heure et demie assis au pied d'un arbre de la cour en disant des paroles incohérentes. Le Dr P. Meunier se promène alors avec le malade qui croit reconnaître en lui un de ses amis d'école, Edouard G., puis ne le reconnaît plus. Il disait vouloir retrouver sa famille perdue et priait le soi-disant Edouard de l'y aider.

« Nous aurions été à l'école ensemble, à Montrouge, écrit Paul Meunier dans les notes qu'il nous communique; il me reconnaît parfaitement. Puis il se met à parler de Saint-Etienne-du-Mont. M'apercevant que je le fatiguais je le laissai seul et il alla s'asseoir sur un banc (deux heures un quart). »

Il parle alors de Beaumont « rajeuni par lui qui a trahi la France et ses couleurs. »

Il attend son oncle qui vient de Bethléem.

Il s'écrie soudain : « Nous sommes tous des

cochons, de vrais cochons et Paris est l'enfant de l'amour. » Et il regrette alors d'avoir « bu tout le poison venant des pays chauds. » Les confitures qu'on lui a données étaient empoisonnées, mais... Abraham le bénira. Son père, dit-il, est chirurgien-major à la Charité. Il se lève alors et fait le salut militaire « parce qu'il est trahi. » Sa grand'mère est une bretonne, une charmante bretonne. « Le ciel se perd, assure-t-il, puisque je me perds moi-même. » Il se figure en effet avoir été insolent et fait le salut militaire pour se faire pardonner.

De trois heures à trois heures un quart, il y eut un moment d'accalmie. Le malade restait assis sur le banc, très pensif. Tout à coup il cria à d'imaginaires ennemis : « En voilà assez ; vous allez me laisser tranquille. » Puis il dit : « Je comprends maintenant; vous me défendez tous, vous êtes charmants. » Il s'endormit alors sur un banc et dormit pendant un quart d'heure.

A son réveil (quatre heures vingt), il changea de banc, prit une fleur de tilleul dans sa

main, l'examina et affirma que c'était « la plus belle fleur de l'Ecosse, » contrée qui aurait appartenu à Jean B. en 1803.

« Jean B. était écossais, dit-il; il était en 1815, en Autriche; il a fait le tour de l'Europe; mais ce n'était pas mon père, je ne le reconnaissais pas.

» En 1817, nous avons le cœur en terre, on se le rappelle.

» A l'instant même mon père revient d'Autriche; il est trahi par Dieu.

» Cette femme traite Joseph, fils de Dieu, d'... et c'est moi l'...

» Je m'en fous, tout va bien.

» Dieu comprend trop. »

Un autre malade passe alors auprès de lui. Il le prend pour Vercingétorix et le salue militairement.

De quatre heures cinq à quatre heures trente, il reste assis, pensif et examine, sans mot dire, sa fleur de tilleul. Puis, il se lève pour faire le salut militaire, s'assied de nouveau et, silencieux, contemple sa fleur de tilleul jusqu'à l'heure du dîner.

Après le dîner, il déclare : « Je suis condamné à trois jours de prison pour avoir fait un beau ciel; et c'est moi qui me punit. En deux coups de cuiller à pot, je le retire de là. Non, mon ami, c'est mon père qui doit venir ce soir. Nous avons une fête et ma mère y sera. Un Edouard, est mon frère; un autre Edouard est perdu. »

« Dépêche-toi, dit-il ensuite, nous allons à la campagne, à Ville-Evrard. Mais dépêche-toi donc. Ah! tu as bien une vraie tête de B.

» A ce qu'il paraît, ils ont tout vu; on boit du vin en bas, on s'amuse bien; on se fout des ..., et c'est moi le ...!

» Je me suis empoisonné, mais cela ne fait rien. Le banquet se fera, mais je serai peut-être triste, allez messieurs.

» C'est gentil, les petites femmes!

» Il a raison, il ne faut pas le tuer pour sauver sa mère. Il y a un traître ici, c'est Henri, il a mis une barbe.

» Enfin cela se terminera, et ma mère aussi sera sauvée.

» C'est mon vrai sang qui a coulé chez moi;

mais mon père a trouvé le secret, donc il sera sauvé!

» C'est Henri D., je l'ai vu, je l'ai reconnu, je ne suis pas fou! »

S'approchant alors du Dr P. MEUNIER, il l'appelle son sauveur et veut absolument l'embrasser.

« Un vrai secret d'église, dit-il ensuite, et je regrette que ma mère ne soit pas entrée là. Mon père est seigneur là-bas. »

Sept heures sonnent. Le dément hachiché se lève, salue militairement et dit :

« Je désire être marié; certainement j'aime une femme.

» Certainement ils ont tous trahi; mais mon père est sérieux, il ne trahit pas. »

Il est sept heures dix. Le docteur part. Le malade reste assez calme, et dort bien toute la nuit.

Nous avons tenu à donner en entier cette observation où le délire provoqué par le hachich et la démence s'allient avec une si remarquable incohérence. Excitation, euphorie

et angoisse du hachich; stéréotypie et abêtissement de la démence précoce s'unissent et s'expriment de leur mieux; mais avec cette sorte de paraphasie que nous avons cru remarquer souvent chez les déments et qui fait qu'ils entendent sous les mots qu'ils emploient autre chose, ou plutôt plus de choses, que les mots n'en expriment.

Au point de vue thérapeutique les effets du hachich sur ce dément précoce ne valent pas qu'on en parle.

Les expériences de N. Vaschide et Paul Meunier portèrent aussi sur un assez grand nombre d'hystériques et les résultats qu'ils obtinrent sur ces malades nous intéressent très particulièrement, non au point de vue de la thérapeutique immédiate, mais au point de vue des indications thérapeutiques fournies par le hachich.

Nous donnerons en exemple un de ces cas de délire hachichique chez une hystérique — s'il est encore permis d'employer ce mot en médecine mentale.

La malade Pi., dont il s'agit à 28 ans (en

1900). Elle a eu sa première crise hystérique en 1897, six mois après son premier accouchement. Elle se montre toujours depuis déprimée, dégoûtée de la vie, anxieuse et phobique. Pas d'anesthésie cutanée cependant et pas de rétrécissement du champ visuel. Trois ou quatre mois avant sa première crise, elle s'était plainte d'une douleur oppressive au sein gauche. « C'était, disait-elle, comme si j'avais fait un crime, comme si j'allais passer un jugement. » Cette douleur céda à l'absorption de hachich et ne reparut pas pendant un mois. « Jamais auparavant, déclare-t-elle, je n'avais été aussi longtemps sans avoir eu cette angoisse. »

Le 4 mai 1900, à 2 heures, elle prend une pilule de 0,20 de cannab. indic. Elle commence à s'agiter vers 4 heures 1/2. Elle regarde au plafond où se trouvent les trous de bouche de chaleur, se met à rire et s'écrie : « Je suis belle, je suis la plus belle. » (Car la coquetterie féminime, encore que délirante, n'abdique vraiment qu'au dernier soupir). Elle chante et crie très fort, indifférente à ce qui se passe autour d'elle.

Des hallucinations cénesthésiques apparaissent alors. Elle croit s'envoler au plafond. « Ça par exemple, dit-elle, c'est une idée de maboule. Je sens que je deviens maboule. Ma tête s'en va. Je sens que je vais devenir folle. Cela commence à tourner. Tout tourne autour de moi, Qu'est-ce qu'ils ont ? Retenez-moi dans le lit. Je sens que je vais m'envoler. Cela n'est pas naturel. »

Des secousses musculaires dans l'avant-bras droit paraissent alors et la malade s'écrie en proie à la plus vive anxiété « Mon bras commence à marcher tout seul. »

« Ce sont alors, dit la note de P. MEUNIER, des cycles de vertige qui durent quelques minutes et pendant lesquels la malade crie tant qu'elle peut. La plupart du temps sur un mode rythmique, avec une allure de mélopée indéfinie.

« Puis sensation de froid dans tout le côté droit. Réchauffez-moi, crie-t-elle, je suis glacée ; je sens que je m'en vais.

« Cependant, dans l'intervalle des cycles, Pi. cause raisonnablement. Elle répond : Je

sens que j'étais folle. Qu'est-ce que vous m'avez fait prendre ; je suis comme si j'étais saoûle et pourtant je n'ai rien bu.

« Les yeux sont très injectés.

« Je lui demande si elle veut être vaccinée. — Pourquoi ? — Afin de ne pas prendre la variole. Elle répond que c'est absolument inutile. Puis devient grave et dit : Je sens que cela va revenir. J'ai froid dans l'oreille. Mon oreille est dégouttante d'eau. Je suis toute mouillée. Cela commence à s'agiter dans la main droite. »

Puis, elle chante :

« Je vais mourir, je sens que je m'en vais. »

Elle voit alors des chemins de fer qui s'engouffrent dans le plafond et chante en même temps, sur un ton drolatique qu'elle va mourir et que c'est fini. Elle réclame même le médecin en chef et un prêtre. Comme on lui fait alors observer qu'elle n'a jamais été croyante : « Non, répond-elle ; mais qu'est-ce que je risque ? Après tout, si c'était vrai, il vaut mieux prendre ses précautions ; si cela ne fait pas

de bien, cela ne fait toujours pas de mal. »

Puis tout à coup : « Ah ! j'ai la variole ! s'écrie-t-elle. Voici que j'ai la figure pleine de trous comme une écumoire ; ça y est, vous m'avez donné la variole. Je m'en vais. Adieu. Je pardonne à tout le monde. »

Vers 5 heures 1/2, les crises commencent à diminuer d'intensité, mais elle délire toujours. A 8 heures, on peut la remettre dans le dortoir des malades calmes où elle couche à l'ordinaire. Elle ne s'endormit pas avant 1 heure du matin, répétant : « Je vais devenir maboule ; j'ai la variole ; on me donne des chiquenaudes dans la figure. »

Le délire se prolongea, *par auto-suggestion*, les jours suivants. A quatre heures, chaque après-midi les soubresauts musculaires commençaient à s'esquisser, elle avait froid dans la moitié droite du corps et recommençait à se plaindre : j'ai le crâne vide, ma cervelle est ouverte, etc.

Le hachich a donc ici déterminé chez une malade généralement déprimée un délire intense et relativement durable. Cette hystéri-

que étant une anxieuse, son délire a naturellement pris la teinte de sa mentalité qui s'est alors exprimée avec exhubérance. De plus cet état délirant, montre en se prolongeant l'extrême faiblesse de cette synthèse mentale qui ne peut plus se reconstituer et devient le jeu d'une quelconque auto-suggestion.

Disons donc que, d'une façon très générale, l'ingestion de hachich provoqua chez les hystériques une crise d'excitation suivie d'une période de calme et de dépression qui pouvait faire croire à une amélioration, mais qui n'était que momentanée et dont les effets disparaissent bientôt.

De plus — et nous insistons sur ce point — l'ivresse hachichique détermina chez certains malades des crises délirantes intenses et prolongées. Ces malades dévoilent ainsi leur fonds mental subconscient et le médecin peut alors être amenée à pronostiquer les cas de délire hystérique non encore déclaré. Il y a là une utilité clinique évidente et nous pensons qu'on devrait très souvent, à ce point de vue, chez tout malade présentant des tares

hystériques, prescrire une ingestion de hachich capable de renseigner le médecin sur la gravité du pronostic.

Le hachich peut ainsi devenir un excellent auxilliaire en médecine nerveuse et mentale. D'une façon générale il peut révéler au médecin le fond subconcient du malade et surtout l'émotivité subconsciente. Que le fonds émotif soit bon, le pronostic en sera d'autant amélioré. Chez ces neurasthéniques que M. BERNHEIM a si justement nommé des psychoneurasthéniques dans un récent opuscule, le hachich peut-être employé dans ce sens. Il devra avoir comme adjuvant *le rêve euphorique provoqué* pendant le sommeil naturel. Lorsqu'on aura reconnu par de faibles doses de hachich que le malade, si déprimé qu'il paraisse, est encore capable d'euphorie, on provoquera aisément pendant le sommeil léger, qui précède le réveil naturel des images mentales à cœfficient euphorique élevé en faisant respirer au sujet, diverses solutions faciles à formuler. Nous conseillerons particulièrement des solutions à base d'éther. L'essence de fou-

gère diversement aromatisée nous a aussi donné de très bons résultats. Que le scepticisme des médecins ne sourient pas trop à ce moyen de thérapeutique psychologique. Une longue étude expérimentale des rêves et du sommeil nous a permis d'en contrôler les excellents effets dans les psychonévroses.

Ajoutons que nous avons aussi expérimenté, M. le Dr A. Marie et moi la teinture de chanvre indien comme hypnotique, sans obtenir jamais de résultats satisfaisants. Ou l'action du hachich était insignifiante, ou le malade subissait une dépression accompagnée de phénomènes organiques nettement défavorables au traitement. Par contre le hachich nous a permis de suggestionner des sujets absolument rebelles tant à l'hypnose qu'aux suggestions à l'état de veille telles que les conseille Dubois de Berne.

Les nombreux essais thérapeutiques dont nous venons de parler établissent l'inconstance des effets du hachich. Là où d'heureux résultats sont obtenus, ils semblent plus faibles

que les résultats habituellement produits par d'autres médications. Dans l'état actuel de nos connaissances, le hachich ne doit donc, à notre avis, être conseillé que dans la médication des états d'excitation pour essayer, si possible un emploi de la méthode substitutive. Par contre il sera toujours très utile au clinicien et très intéressant pour le psychologue de faire un peu délirer artificiellement leurs malades ou leurs sujets dans l'ivresse hachichique.

Ainsi compris, comme guide d'une médication psychothérapique, nous avons la conviction que le hachich peut rendre de très réels services.

L' « ivresse psychique » contribuera peut-être alors à donner aux malades un peu de ce bonheur très terrestre, qui procure la santé ou plutôt la sensation du retour vers la santé, euphorie plus humaine, moins exhubérante, mais certainement plus désirable que l'euphorie violente de qui passe le seuil du paradis éphémère.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Si nous voulons maintenant résumer en quelques lignes les notions acquises sur le hachich, nous rappelerons que le chanvre indien, quel que soit son principe actif, produit une ivresse assez persistante, qui se compose surtout d'une phase d'excitation accompagnée de délire avec intervalles lucides et d'une phase de dépression. Cette intoxication aiguë, souvent répétée, détermine un hachichisme chronique qui peut conduire à la folie et à la démence, le hachich paraissant être en effet un poison de la corticalité cérébrale et du bulbe.

Il ne semble pas que pendant l'ivresse hachique, la lucidité de l'intelligence soit augmentée comme certains amateurs en ont l'illusion ; ce n'est pas, pensons-nous, la faculté de com-

préhension qui est exhaltée : c'est notre émotivité. De plus nous avons vu qu'il convenait d'insister sur l'état d'intense suggestibilité et surtout d'auto-suggestibilité provoqué par l'absorption du hachich.

Cette exagération de la suggestibilité peut être considérée comme une des caractéristiques différentiant l'ivresse hachichique de la folie, avec laquelle on a voulu la confondre. Hachich, rêve et folie peuvent déterminer des états voisins, riches en analyses de détails, mais ils sont loin d'être identiques et ne doivent pas être confondus.

L'ivresse hachichique, plus que toute autre intoxication, est propre à révéler le fonds mental subconscient du hachiché. Cette propriété, ainsi que le développement de la suggestibilité et de l'autosuggestibilité, doit être employée en psychothérapie.

Il me reste maintenant à dire un mot de cette grosse question de psychologie individuelle et de psychologie sociale : Peut-on, dans notre monde occidental, prendre du hachich?

Je commencerai par faire une concession

aux amateurs des délices orientales. A une époque comme la nôtre où l'habitude si vulgaire et si néfaste de « l'apéritif » est entré dans les mœurs, il ne convient vraiment pas de crier au scandale pour quelques grammes de confiture verte ou pour une pipe de kif.

Que des dégénérés, que des malades incurables, et que tout amour abandonne, s'intoxiquent avec le hachich, je le comprends aussi : ils cherchent dans toutes les illusions possibles le mensonge vital, et mieux vaut à leur douleur le hachich qui affole que la morphine qui souille. Certes c'est l'énergie purificatrice que je leur conseillerai avant tout. Mais la connaissance des causes profondes et la contemplation de certains maux doivent rendre le psychologue infiniment indulgent en l'aidant à comprendre.

Ajoutons que si, exceptionnellement, quelques voluptueux, réunis après le dîner en quelque coin intime, aimablement décoré, goûtent au dawamesc, leur ivresse, aimablement dirigée, pourra être douce et qu'elle ne tirera vrai-

ment pas à conséquence ! La sensualité est une vertu secondaire, mais elle convient à certains esprits et le dawamesc alors n'en sera qu'un aspect.

Ces concessions faites, et parlant à des hommes conscients et forts, je m'élèverai pourtant contre l'usage du hachich.

Une seule fois j'ai fumé du kif, par curiosité à la fois scientifique et esthétique. Les effets en ont été très ordinaires. Je ne recommencerai probablement pas, si ce n'est par pur amusement, auprès d'amis aimables, et à un moment où la vie me sera douce.

S'il est en effet une vertu hautement humaine, c'est la maîtrise de soi-même. Or le hachich vous l'enlève *absolument*. Si l'on est débarrassé du moi, « cet odieux tyran », on devient par contre la proie des choses et des êtres qui vous entourent et vous tyrannisent à leur gré avec toute-puissance.

Puis, comme BAUDELAIRE le dit si bien, les joies intenses de la pensée et de l'art ne suffisent donc pas à élever un homme bien né, au-dessus, bien au-dessus, de la vulgarité;

et cette ivresse n'est-ce pas incomparablement plus noble?

Cependant la meilleure raison pour laquelle il me semble qu'on ne doit pas chercher dans le hachich l'ivresse psychique tant vantée est l'inanité des émotions qu'il procure. Comme me le disait si justement une dame de mes amies qui venait de fumer du kif: « J'étais émue par tout; les objets les plus vulgaires pouvaient me tirer des larmes ou me faire rire; et je ne veux pouvoir être émue que par les objets dignes de m'émouvoir. » A cette simple constatation de fait je n'ajouterai rien, la qualité de nos émotions me paraissant mesurer exactement la seule valeur individuelle possible.

Si le hachich nous procure une émotivité grossie, mais inférieure et délirante, mieux vaut ne pas entrer dans ce paradis éphémère et facile. Si nous y entrons, sachons que c'est un lieu de plaisirs grossiers et surtout ne lui demandons ni consolations fortes, ni hautes joies. Il vaut mieux, comme le disait le philosophe, être Socrate malheureux que l'ilote

ivre. Car où donc avons-nous trouvé que les hommes étaient nés pour le bonheur? Ce n'est ni le bonheur ni le désespoir qui ont fait aucune des grandes œuvres humaines. C'est le désir, c'est la bonté, c'est la patience et c'est l'effort. C'est cette joie âpre qu'il y a à s'élever au-dessus de soi-même, comme par jeu.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

A

AUBERT-ROCHE. — *De la peste ou typhus d'Orient, documents et observations recueillis pendant les années* 1834 *à* 1838, *en Égypte, en Arabie, sur la Mer Rouge, en Abissynie, à Smyrne et à Constantinople suivis d'un Essai sur le hachich et son emploi dans le traitement de la peste.* Paris, J. Rouvier, 1840.

ALPINO (PROSPER). — *De medicina Ægyptorum*, Venise, 1591.

B

BAUDELAIRE. — *Les paradis artificiels.* — Paris, Calmann-Lévy, 1899 — T. IV des *Œuvres complètes.*

BANEL. — Note sur les extraits de C. indic. *Montpell. médic.*, 1890, XV, 461-465.

BATTEGLIA. — Sul hachich e sua azione nell organismo umano. *Psichiatria,* 1887, v, 1-38.

BINET-SANGLÉ. — Action du hachich sur les neurones. — *Revue scientifique*, 2 mars 1901.

BLONDEL. — *Manuel de matière médicale,* 1885.

BONNASIES. — La suggestion dans le hachich. — *Revue philosophique,* 1886, T. XXI, p. 673.

BOSC DE VÈZE (ERNEST). — *Traité théorique et pratique du hachich, des substances psychiques et des plantes magiques,* Nice, 2e édit. 1904.

BÖTTCHER. — Ueber die Anwendung des indischen Haufes in der Psychiatrie. *Berl. klin. Woch.,* 1866, 166-168.

BROWNE. — A chapter from the history of C. i. *St Barth. Hosp. J.,* 1896, IV, 81-86.

BUCHWALD. — Ueber Cannabis Präparate, nebst Bemerkungen über Cannabin Vergiftungen. *Jahresbder schles. Ges. f. vaterl. Kultur.* 1886, LXIII, 51-56.

BURRONGHS (H.). — *Le chanvre indien. Th. in.,* Lyon, 1896.

BURTON (E. T.). — Cannabis indica in chorea and pertussis. *Lancet,* 1902, (1), 1859.

BUTTERFIELD (R. O.). — A case of Cannabis indica poisoning. *Critique*, Denver, 1902, IX, 338-340.

C

CAMPBELL (W. W.). — Report of an experiment with C. i. *Med. Times and Gaz.,* 1863, (2), 194.

CHARDIN. — *Voyage en Perse et autres lieux de l'Orient,* Amsterdam. 1711 et nouv. édit. Paris 1811, t. IV, p. 204.

CLOASTON (T. S.). — The Cairo asylum, Dr Warnock on hasheech insanity. *J. ment. science,* 1896, XLII, 790-795.

CLOUSTON. — *Observations et expériences sur l'emploi de l'opium, du bromure de potassium et du chanvre indien.* — Analysé in *Ann. medico. psychologiques,* 1872, p. 37.

CROUDACE. — Case of catalepsy from an overdose of indian hemp. *Med. Times and Gaz.,* 1859, XVIII, 135.

D

DAVIDSON (J.). — Observat. sur le chanvre indien et la syphilis comme causes d'aliénation mentale dans la Turquie, l'Asie Mineure et le Maroc. *Ann. méd.psych.,* 1885, 123.

DAVIS (W. H.). — Specific action of Apocynum cannabinum. *Chicago med. Times,* 1901, XXXIV, 364-368.

DEAKIN (S.). — Death from taking indian hemp. *Indian med. Gaz.,* 1880. XV, 71.

DECOURTIVE (E.). — *Note sur le hachich.* (*C. R.,* 1848, XXVI, 509 et *Th. in.*, Paris, 1848.) — *Eine Hachichvergiftung.* (*Deutsche Zeitsch. für prakt. Med.,* 1877, 110, 122, 134.)

DELENS. — *Dictionnaire de matière médicale.* — Article chanvre.

DENIKER (J.). — *Les Races et les Peuples de la terre.* — Paris, Schleicher, 1900.

DIODORE DE SICILE. — *Œuvres complètes,* I. 97, 7.

E

ELOY (CH.). — *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales,* XII, 500, 4e série.

F

FLEURY (MAURICE DE). — *Les états neurasthéniques,* Paris, Alcan.

FONSEGRIVES. — *Traité de thérapeutique appliquée,* 1880, T. X.

FRANKEL (S.). — Chemie und Pharmakologie des Haschisch. *A. P. P.,* 1903, XLIX, 266-284.

FREUSBERG. — Ueber die Sinnestäuschungen im Haufrausch. *Allg. Zeitsch. f. Psych.,* 1887, XXXIV, 216-230.

G

GAUTIER (THÉOPHILE.). — Le Club des Hachichins. Feuilleton de *la Presse,* 10 juillet 1843.

GIRAUD. — L'art de faire varier les effets du hachich. L'*Encéphale,* 1881, I, 418-525.

GLEY. CH. RICHET et P. RONDEAU. — Note sur le hachich. *Revue philosophique,* 1885, XX.

GODARD (E.). — *Hachich en Egypte et Palestine.* in-8°, Paris, 1867, 343-357.

GOLUBININE (L. E.). — Observation clinique sur l'action de l'extrait fluide de l'Apocynum cannabinum. *Klin. J. Morsk.,* 1900, IV, 597-618.

GRIMAUX (E.). — *Du hachich, ou chanvre indien. Thèse,* Paris, 1865.

H

HAMAKER. — A case of overdose of C. i. *Ther. Gaz.,* 1891, 808.

HAMMER. — *Histoire de l'Ordre des Assassins.*

HARE (H. A.). — Clinical and physiological notes on the action of C. i. *Therap. Gazette,* 1887, III, 225-228.

HASSAN RACIME. — *Montpellier médical,* 1876, 432-449.

HAY. — A new Alcaloid of Cannabis indica. *American Journal of Pharm.,* juillet 1873, n° 9, T. LVI.

HOMÈRE. — *Odyssée,* IV, 219 à 232.

HUNGERFORD (M. C.). — An overdose of hasheesh. *Popul. Sc. Monthly,* 1883, 4, XXIV, 509-515.

I

IRELAND (T.). — Insanity from the abuse of indian hemp. *Alienist and Neurol.,* 1893, XIV, 622-630.

J

JONES (LEWIS). — Note sur le *cannabis indica* comme narcotique, *The Practitioner*, 1885.

JULIEN (STANISLAS). — *Bulletin de l'Académie des Sciences*, 1849.

L

LANE (E.-W.). — *An Account of the Manners and Custom on the modern Egyptians*, t. II, p. 33 et seq.

LANGE (N.). — *Problèmes de philosophie et de psychologie*, T. I, p. 147 et seq.

— Sur l'action du hachich. *Voprosy filosofii i psychologuii*. Moscou, T. I, n° 2.

LEWIS (H.-E.). — Cannabis indica; a study of its physiologic action, toxic effects and therapeutic indications. *Merck's Arch.*, 1900, II, 247-251.

LINNÉ. — *Amœnitates Academicæ*, Paris, 1762.

LIOUVILLE et VOISIN (A.) — *Accidents aigus et chroniques produits par le hachich chez les animaux*, 1873.

LITCHFIELD. — Action physiologique du h. sur l'homme. *Ac. de méd. de Bruxelles*, 1849-1850, IX, 330.

LUCA (S. DE). — Action du hachich sur l'économie de l'homme, *C. R.*, 1862, LV. 617-620.

LUSSANA (F.). — Alcuni effetti dell'h. *Gaz. med. ital.*, 1851, 441.

M

MAKRISI. — Ueber die Haschischa oder das Kraut

der Fakire. *Wiss. Ann. d. ges. Heilk.*, 1834, XXVIII, 293-305.

MARFORI (P.). — *Sulla datisca cannabina*, in : *Albertoni (Pietro), Ricerche di Biologia* (etc.), in-8, Bologna, 1901, 656-664.

MARIE (DE VILLEJUIF). — Note sur la folie hachichique, à propos de quelques Arabes aliénés. — *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, n° 3, mai-juin 1907.

MARINO ZUCO et VIGNOLO. — Sur les alcaloïdes de C. indica et C. sativa. *A. i. B.*, 1895, XXIII, 409-415.

MARSHALL (C. R.). — A Contribution to the pharmacology of Cannabis indica. *Journ. of Americ. med. Associat.*, 15 sept. 1898.

MERING. — Uber die Wirkungen des Hachich. *Arch. f. Psych.*, 1884, XV, 275.

MEUNIER (RAYMOND). — Article *Hachich* in *Dictionnaire de Physiologie* de CHARLES RICHET.

MEURISSE. — *Le Hachich. Thèse de Paris*, 1891.

MICHAUT. — Comment est mort BAUDELAIRE. — *Chronique médicale*, 15 mars 1902.

MOREAU DE TOURS. — *Du hachich et de l'aliénation mentale. Etudes psychologiques.* Paris, librairie de Fortin, Masson et C^ie^, 1845, 1 vol., 431 pages.

P

PRIXS. — Neuere Cannabis Präparate. *Münch. med. Woch.*, 1888, XXXV, 548-551.

POUCHET. — *Leçons de Pharmacodynamie, et de Matière médicale.* Paris, T. II. 1901.

— *Précis de Pharmacologie et de Matière médicale,* Paris, 1907, Doin édit.

PUSINELLI. — *Berl. Klin. Wocheuschr.* et *Deutsche med. Wocheuschr.*, 1886.

R

RAMAZZINI. — *Traité des maladies des artisans*, 117-154.

RECH. — Des effets du h. sur l'homme jouissant de sa raison et sur l'aliéné. *Ann. méd. psych.*, 1848, XII, 1-37.

RÉGLA (PAUL DE). — *Les bas-fonds Constantinople.* Paris, Tresse et Stock, 1892, p. 231 et seq.

REISCH. — *Ann. médic. psychol.*, 1848.

RICHET (CHARLES). — *L'homme et l'intelligence.* Paris, Alcan, 2e édit., 1887.

RIEDEL. — Ein moderner Hachichesser. *Deutsche Klinik*, 1867, XVIII, 175-177.

ROUBINOVITCH (F.). — *Le hachich,* in *Traité de Pathologie mentale de Gilbert Ballet.* 391-394.

ROUX (FERNAND). — Etude sur la cannabine. *Bulletin général de Thérapeutique,* 1886, T. 111, p. 492.

RYLAND (K.). — Experiments with h. *Iowa med. Journ.*, 1854, (2), 103-107.

S

SALVERTE (EUSÈBE). — *Des rapports de la médecine avec la politique*, Paris, 1806, 1 vol. in-12.

DE SAINTE MARIE. — Note sur quelques expériences faites avec le hachich. *Journ. de méd. de Bordeaux*, 1850. VIII, 565-571.

SAUVAGE. — *Nosologia methodica*, 1768.

SCHROFF. — Fall einer Vergiftung mit H. *Woch. d. k. Ges. der Aerzte in Wien*, 1857, 641, 657.

SEIFERT (O.). — Ein Fall von Vergiftung mit Balsamum C. indicae. *Münch. med. Woch.*, 1886, XXXIII, 347.

SOUBEIRAN et DABRY DE THIERSANT. — *La matière médicale chez les Chinois*. Paris, Masson, 1874.

SOUBEIRAN et REGNAULD. — *Traité de pharmacie*, Paris, 9e édit., 1885.

SYLVESTRE DE SACY. — *Mémoires de l'Institut*, t. XV.

T

TYREL. — *Medic. Press and Circular*, 1867.

V

VASCHIDE (N.) et MEUNIER (PAUL). — Le hachich. — Les expériences de MOREAU DE TOURS. — *Archives générales de Médecine*, 1903, p. 792-800.

VERGA (A.). — Sull'h. *Gazz. med. ital.*, 1848, 303-308.

VILLARS. — Du hachich. *Rev. photogr. des hôpitaux de Paris*, 1871, 296; et 1872, 94.

VIREY. — *Bulletin de Pharmacie*, 1803.

W

WARDEN et WADDELL. — The active principle of indian hemp. *Indian med. Gaz.*, 1884, XIX, 259-374.

WIGHT (E.). — Apocynum cannabinum. *Chicago Med. Times*, 1902, XXXV, 416-418.

WINDSCHEID (F.). — Ein Fall von Cannabis Vergiftung. *Wien. med. Presse*, 1893, XXXIV, 805-808.

WOOD (H. C.) — On the medical activity of the hemp plant, as grown in North America. *Proc. Am. Phil. Soc. Phila.*, 1869, XI, 227-233.

WOODHULL (A. A.). — Apocynum cannabinum. A diuretic plant. *Brit. med. Journ.*, 1897, (2), 1714-1715.

Z

ZEITLER (H.). — *Cannabis indica. Thèse*, Erlangen, 1885.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS CITÉS

A

Antheaume, 148, 150.
Alpino (Prosper), 8.
Aubert-Roche, 5, 15, 174.

B

Barbereau, 122.
Baudelaire, 2, 32, 47, 48, 52, 116, 118, 124, 163, 164, 198.
Bechterew, 112.
Beddoe, 169.
Bernheim, 192.
Binet (A.), 43.
Binet-Sanglé, 75, 77-81, 105-109, 113.
Bombelon, 20.
Bonnasies, 57, 80.
Bosc de Vèze, 15.

Bradbury, 20.
Brissaud, 112.
Briquet, 68.
Breughel l'Ancien, 46.

C

Cabanès, 117, 119.
Charcot (J.-M.), 68.
Chardin, 10.
Clouston, 167.
Courtive, 18, 19.

D

Dabry de Thiersant, 5, 173.
Delage (Yves), 149.
Demoor (Jean), 106.
Deniker (J.), 7.
Diodore de Sicile, 8.
Dromard, 148, 149, 150.
Dubois de Berne, 193.
Duval (Mathias), 103.

E

Easterfield, 20.
Esquirol, 166.

F

Fechner, 147.
Fleury (M. de), 172.
Fronmuller 20, 170.

G

Gastinel, 18, 100.
Gauthier (Th.), 7, 40, 42, 46, 53, 120.
Giraud, 57.
Gley, 24, 26, 103.
Guillaudin, 160.

H

Hassan-ben-Sabab-Homairi, 8.
Havet (J.), 106.
Hay, 20, 91.
Hérodote, 7.
Hervey de Saint-Denis, 138.
Hill, 106.
Homère, 7, 35, 36.
Huchard, 92.

J

Julien (Stanislas), 173.

K

Kempfer, 11.

L

Lange (N.), 73.
Laures (Henry), 43.
Leconte de Lisle, 36.
Linné, 9.
Liouville, 90.
Lombroso, 120.
Lotze, 147.

M

Marco Polo, 8, 35, 37, 39.
Marie (de Villejuif), 43, 125, 129, 193.
Maury (Alfred), 138.
Merck, 21.
Meunier (Paul), 177, 181, 185, 186, 188.
Michaut, 120.
Moreau de Tours, 4, 7, 12, 15, 35, 40, 61-66, 71, 90, 91, 136-149, 154, 160, 163, 166, 167.
Murray, 9.
Musset (A. de), 29, 119.

N

NORDAU (MAX), 120.
NOTHNAGEL, 112.

O

ODIER (ROBERT), 106.

P

PASCAL, 149.
PERGENS, 106.
PERSONNE, 19, 25.
PETRELLA (BERNADIN), 160.
PINEL, 165.
POLLI, 167.
POUCHET, 17, 18, 19, 173.
PRÉOBRASCHENKY, 20.
PRIOR, 171.
PUSINELLI, 170.

Q

QUERTON, 106.

R

RABL-RUCKHARDT, 106.
RACIME (HASSAN), 16.

Ramazzini, 9.
Reimer, 168.
Reisch, 167.
Richet (Charles), 6, 23, 24, 69-71, 86, 87, 101-103, 115.
Rondeau, 24, 71, 103.
Roux (Fernand), 92, 93, 95, 97, 98, 101.
Rumph, 8.

S

Salverte, 39.
Sauvage, 10, 12.
Sée (Germain), 176.
Siebold, 20.
Smiedberg, 20.
Smith, 19.
Spartmann, 7.
Spivey, 20.
Soubeiran, 5, 173.
Stefanowska, 106.
Suarez de Mendoza, 43.
Sylvestre de Sacy, 35.

T

Troubat (Jules), 118.
Tyrel, 168.

V

VALENTA, 20.
VASCHIDE (N.), 177, 186.
VIGNOLO, 20.
VIREY, 7, 35, 36, 160.
VOGELGESANG, 172.
VOISIN, 90.

W

WARNOCK, 126, 129, 130.
WOOD, 20.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I — Le Hachich..... 1
CHAPITRE II — Les Hachichins 28
CHAPITRE III — L'ivresse hachichique..... 60
CHAPITRE IV — Les Recherches et les théories neurobiologiques..... 89
CHAPITRE V — La Folie hachichique..... 114
CHAPITRE VI — Le Hachich, le rêve et la folie.. 136
CHAPITRE VII — L'action thérapeutique du Hachich..... 149
Conclusions générales..... 195
Index bibliographique..... 201
Table alphabétique des auteurs cités..... 211
Table des matières..... 219

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — A. PICHAT.

BLOUD & Cie, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALISTE

Frédéric CHARPIN, Directeur

Volumes in-16 illustrés. — Prix : 1 fr. 50 ; reliés, 2 fr. 50

1. Les Littératures Provinciales avec une Esquisse de géographie littéraire de la France, par CHARLES-BRUN, [illegible] de la *Fédération Régionaliste*, agrégé de l'Université. 1 v[illegible]

Il a été tiré 50 exemplaires numéroté[illegible] à 6 fr.

2. Aix-en-Provence par J. CHA[illegible] ancien député. 1 volume illus[illegible]

Il a été tiré 269 exemplaires de luxe numérotés, [illegible] sur Chine, 15 sur Japon à 8 fr., et 250 exemplaires sur Hollande à [illegible] fr.

3. Le Livre d'Or de la Bourgogne Le capitaine Landolphe (1747-1825). Junot, duc d'Abrantès (1771-1813). [illegible] par Paul GAFFAREL, professeur d'Histoire à l'Université d'Aix, Marseil[illegible]

Il a été tiré de [illegible] de 25 exemplaires numérotés sur papier de Hollande. Prix : 6 fr.

4. Fréjus par J[illegible] ROUX ancien député de Marseille. 1 volume.

Il a été tiré de cet ouvrage 211 exemplaires de luxe numérotés dont 1 sur Chine à 25 fr., 60 sur Japon des manufactures impériales à 10 fr., et 150 exemplaires sur Hollande à 7 fr.

5. La Question Catalane par Georges NORMANDY. 1 volume illustré.

Il a été tiré de cet ouvrage 25 exempl. numérotés sur papier de luxe à 6 fr.

6. Sous le Ciel gris Nouvelles bretonnes, par Simon DAVAUGOUR, préface par François COPPÉE, de l'Académie française. 1 volume illustré.

7. Les Ames Errantes **Légendes bretonnes,** par Madame R. LE FUR. Avec une lettre-préface d'André THEURIET, de l'Académie française, et une introduction du marquis DE L'ESTOURBEILLON, député du Morbihan, président de l'Union Régionaliste bretonne.

Il a été tiré de cet ouvrage 25 exemplaires sur papier de luxe à 5 fr.

9. Le Pays Berrichon par Hugues LAPAIRE. 1 volume illustré de nombreuses gravures.

11. Les Défenseurs **Histoires lorraines,** par Jean TANET, préface de Maurice BARRÈS, de l'Académie française. 1 volume illustré.

12. Nîmes par J. CHARLES-ROUX, ancien député de Marseille. 1 volume.

Il a été tiré de cet ouvrage 321 exemplaires de luxe numérotés, dont 1 exemplaire sur papier de Chine, 25 fr.; 70 exemplaires (de 2 à 71) sur Japon des manufactures impériales à 12 fr.; 250 exemplaires (de 72 à 321) sur papier de Hollande à 6 fr.

13, 14, 15. Le Costume en Provence par J. CHARLES-ROUX, ancien député. 3 vol réunis en un seul. 57 gravures hors texte. 68 illustrations dans le texte. Prix . . . . . 5 fr.

Paris. — J. Mersch, imp., 6 bis, Av. de Châtillon. — 3886.